La Bienheureuse
Jeanne de Lestonnac

" LES SAINTS "

Collection publiée sous la direction de M. HENRI JOLY, de l'Institut.

VOLUMES PARUS :

La Bse Jeanne de Lestonnac, par l'Abbé R. COUZARD.
Saint Léon IX, par l'Abbé EUG. MARTIN.
Saint Wandrille, par DOM BESSE. *Deuxième édition.*
Le Bx Thomas More, par HENRI BREMOND. *Deuxième édition.*
Sainte Germaine Cousin, par LOUIS VEUILLOT, complétée par FRANÇOIS VEUILLOT. *Deuxième édition.*
La Bse Marie de l'Incarnation, Madame Acarie, par le PRINCE EMMANUEL DE BROGLIE. *Deuxième édition.*
Sainte Hildegarde, par M. l'Abbé PAUL FRANCHE. *Deuxième édition.*
Saint Victrice, par M. l'Abbé E. VACANDARD. *Deuxième édition.*
Saint Alphonse de Liguori, par le BARON J. ANGOT DES ROTOURS. *Deuxième édition.*
Le Bx Grignion de Montfort, par ERNEST JAC. *Deuxième édition.*
Saint Hilaire, par le R. P. LARGENT. *Deuxième édition.*
Saint Boniface, par G. KURTH. *Deuxième édition.*
Sainte Thérèse, par HENRI JOLY. *Cinquième édition.*
Saint Yves, par CH. DE LA RONCIÈRE. *Troisième édition.*
Sainte Odile, par HENRI WELSCHINGER. *Troisième édition.*
Saint Antoine de Padoue, par l'Abbé A. LEPITRE. *Troisième édition.*
Sainte Gertrude, par GABRIEL LEDOS. *Troisième édition.*
Saint Jean-Baptiste de la Salle, par A. DELAIRE. *Quatrième édition.*
La Vénérable Jeanne d'Arc, par L. PETIT DE JULLEVILLE. *Cinquième édition.*
Saint Jean Chrysostome, par AIMÉ PUECH. *Troisième édition.*
Le Bx Raymond Lulle, par MARIUS ANDRÉ. *Troisième édition.*
Sainte Geneviève, par l'Abbé HENRI LESÊTRE. *Quatrième édition.*
Saint Nicolas Ier, par JULES ROY. *Troisième édition.*
Saint François de Sales, par AMÉDÉE DE MARGERIE. *Sixième édition.*
Saint Ambroise, par le DUC DE BROGLIE. *Cinquième édition.*
Saint Basile, par PAUL ALLARD. *Quatrième édition.*
Sainte Mathilde, par EUGÈNE HALLBERG. *Troisième édition.*
Saint Dominique, par JEAN GUIRAUD. *Quatrième édition.*
Saint Henri, par l'Abbé HENRI LESÊTRE. *Quatrième édition.*
Saint Ignace de Loyola, par HENRI JOLY. *Cinquième édition.*
Saint Étienne, roi de Hongrie, par E. HORN. *Troisième édition.*
Saint Louis, par MARIUS SEPET. *Cinquième édition.*
Saint Jérôme, par le R. P. LARGENT. *Cinquième édition.*
Saint Pierre Fourier, par LÉONCE PINGAUD. *Quatrième édition.*
Saint Vincent de Paul, par le PRINCE EMMANUEL DE BROGLIE. *Neuvième édition.*
La Psychologie des Saints, par HENRI JOLY. *Neuvième édition.*
Saint Augustin de Canterbury et ses compagnons, par le R. P. BROU (S. J.). *Quatrième édition.*
Le Bx Bernardin de Feltre, par E. FLORNOY. *Troisième édition.*
Sainte Clotilde, par G. KURTH. *Septième édition.*
Saint Augustin, par AD. HATZFELD. *Septième édition.*

Chaque volume se vend séparément. Broché. 2 fr.
Avec reliure spéciale. . . 3 fr.

52685. — Imprimerie LAHURE, rue de Fleurus, 9, à Paris.

"LES SAINTS"

La Bienheureuse
Jeanne de Lestonnac

(1556-1640)

par

L'ABBÉ R. COUZARD

SUPÉRIEUR DU PETIT SÉMINAIRE D'AGEN

ALMA COLLEGE
270.05
LIBRARY
L567
Alma, California

TROISIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
RUE BONAPARTE, 90

1904

25164

IMPRIMATUR

Agen, ce 31 mai 1904

✠ Charles, *évêque d'Agen.*

LA BIENHEUREUSE
JEANNE DE LESTONNAC[1]

CHAPITRE PREMIER

LA FEMME DU MONDE

La Bienheureuse Jeanne de Lestonnac appartient à deux siècles : au XVI^e^ par sa vie dans le monde, au XVII^e^ par sa vie religieuse et par l'œuvre qu'elle a fondée. De cette double époque, féconde en chrétiens généreux et en saints, nulle physionomie peut-

1. Il existe cinq vies principales de Mme de Lestonnac. — 1° *Abrégé de la vie de Mme de Lestonnac, fondatrice de l'Ordre des Religieuses de Notre-Dame*, par D. de Sainte-Marie. Cette vie fut écrite en 1645, cinq ans après la mort de la Bienheureuse. 2° *Vie de la vénérable Mère Jeanne de Lestonnac, fondatrice et première religieuse de Notre-Dame*, par le P. François Julia de Toulouse, capucin, publiée à Toulouse en 1671. — 3° *Histoire de l'Ordre des Religieuses de Notre-Dame*, par le P. Bouzonnier, jésuite, publiée à Poitiers, 1695-1700. Le premier volume est consacré presque en entier à Mme de Lestonnac. — 4° *La vie de la Vénérable Jeanne de Lestonnac, fondatrice de l'Ordre des Religieuses de Notre-Dame*, parue à Toulouse, en 1742. Elle a pour auteur le P. Guillaume Beaufils, jésuite. — 5° *La Vénérable Jeanne de Lestonnac, fondatrice et première supérieure de l'Ordre de Notre-Dame*, par le P. Mercier, jésuite, Paris, 1891.

être n'offre plus que la sienne l'exacte et expressive image. La fin du XVI^e^ siècle fut une époque triste pour l'Église. A la faveur de l'hérésie, le relâchement avait pénétré partout, dans le cloître aussi bien que dans le sanctuaire. Les âmes, désorientées, impuissantes à discerner, au milieu des discussions nouvelles, les limites qui séparaient la vérité de l'erreur, ou bien assistaient indifférentes à la lutte engagée, ou choisissaient, selon leurs espérances, le parti qui pouvait le mieux les servir. La religion n'était plus une affaire de conscience; pour les politiques et pour les souverains, aussi bien que pour les particuliers, elle était affaire d'intérêt. Attaché de cœur à la foi catholique, le pouvoir, en France, cherchait à apprivoiser l'erreur, en lui faisant sa part; mais l'erreur était ambitieuse, envahissante, souple ou violente, suivant l'opportunité, habile et perspicace toujours, et la part qu'on lui faisait ne lui suffisait pas. La violence et les armes étaient un moyen de propagande sans doute, mais en somme gros de bien des mécomptes; elle en avait un autre plus efficace, plus sûr: le prosélytisme au foyer par la mère, au dehors par l'école; la conquête de l'avenir par l'enfant. Ce trouble des consciences, ces divisions introduites au foyer domestique, comme la guerre civile dans l'État, ce danger que courait l'âme des tout petits, Mme de Lestonnac les avait connus et mieux que personne sentis.

Mais sous cette agitation et cette écume de la surface, un travail lent et sourd de régénération se faisait dans la masse profonde. La lutte, à laquelle assistaient, en se contentant de marquer les coups, les indifférents et les sceptiques, avait eu ce résultat de réveiller dans les âmes vraiment catholiques des énergies inespérées. Le catholicisme avait, en France,

pénétré trop avant dans les institutions et les mœurs, depuis trop longtemps imprégné les intelligences et formé les habitudes, pour que l'entaille faite aux croyances anciennes ne provoquât pas une réaction victorieuse et féconde. Madame de Lestonnac allait être entre les mains de la Providence l'un des instruments les plus efficaces de ce relèvement, de cette renaissance. En reprenant l'œuvre à la base par l'école, en formant la femme chrétienne, dont le rôle est prépondérant au foyer sur l'âme des enfants, elle allait contribuer pour sa grande part à cette floraison nouvelle et merveilleuse de vertus et de foi, qui fit plus que toute autre la gloire du grand siècle.

I

La jeune fille.

Jeanne de Lestonnac naquit à Bordeaux en 1556. Elle était fille de Richard de Lestonnac, conseiller au Parlement, et de Jeanne Eyquem de Montaigne, sœur de l'illustre écrivain.

Un long passé de travail et de probité, un attachement bien connu à la foi catholique, d'honorables alliances, des charges dignement remplies, une grande fortune, avaient fait de la famille des Lestonnac, l'une des plus considérées de la province. Richard venait d'ajouter encore au prestige de sa maison; le premier de sa race, il était entré comme conseiller, en 1554, au Parlement de Bordeaux[1]. Conscience droite, intelligence nette, catholique convaincu autant que ma-

1. Le Vacher de Boisville, *La famille de la Vénérable Mère Jehanne de Lestonnac, baronne de Montferrand-Landiras*, p. 18.

gistrat intègre, il était inaccessible à l'intérêt comme à la crainte. Les plaideurs en eurent la preuve aussi bien que les protestants. Ces derniers, dont le nombre s'était considérablement accru depuis quelques années dans la ville et dans la contrée, affichaient la prétention de créer à Bordeaux un consistoire, sur le modèle de celui de Genève. La vigueur, avec laquelle Richard de Lestonnac réprima leurs menées, les en empêcha. Quelques années plus tard, en 1574, Richard n'hésitera pas à fermer les portes de la ville au jeune roi de Navarre, gouverneur de Guyenne, ennemi déclaré de l'Eglise.

Jeanne Eyquem était loin d'avoir gardé cette fermeté de principes dans ses convictions religieuses. D'illustre famille, elle aussi, intelligence cultivée, d'une distinction rare, elle était la digne sœur de Montaigne, du côté de l'esprit ; mais elle n'avait pas su résister comme lui à l'attrait des doctrines nouvelles, si en faveur alors parmi les grandes dames, depuis la défection bruyante de Jeanne d'Albret. Longtemps elle dissimula. Catholique, à n'en pas douter, de pratique et de nom, à l'époque de son mariage, elle ne laissa rien transpirer de ses préférences secrètes, tant que les circonstances manquèrent à son besoin de prosélytisme. La naissance de Jeanne, le désir si vif chez toutes les mères de façonner à leur image l'âme de leurs enfants, allait la faire sortir de sa réserve. D'une précocité d'esprit et de cœur, qui faisait l'orgueil de la famille, Jeanne aimait autant qu'elle admirait sa mère. Les lèvres maternelles n'avaient qu'à s'ouvrir, et l'erreur allait pénétrer goutte à goutte dans cette jeune âme, distillée à travers toute les séductions de la tendresse.

Mais la Providence a pour ses prédestinés des atten-

tions touchantes. La piété du père était plus contagieuse que les paroles de la mère n'étaient persuasives ; elle répondait mieux aux besoins ataviques, aux inclinations natives de l'enfant. Du reste, M. de Lestonnac n'avait pas caché sa ferme volonté d'élever dans la foi catholique celle qui était à ses yeux, pour son foyer, la première et manifeste bénédiction de Dieu. Il fallut user d'une autre manœuvre: Jeanne fut éloignée de la maison paternelle, et son éducation confiée aux soins d'une tante, belle-sœur de sa mère, et non moins en son cœur ardente calviniste.

Les historiens de la Bienheureuse nous ont laissé le tableau des artifices, auxquels fut soumise cette jeune âme naïve et sans défense. Humainement on ne s'explique pas comment elle put échapper au danger. Avec une habileté digne d'une meilleure cause on avait créé autour d'elle une atmosphère d'aiguë hostilité à la foi catholique. On la conduisait au prêche, où les superstitions de l'Eglise romaine faisaient le thème ordinaire des discours. On lui apprenait à lire dans des livres hérétiques, pour que l'erreur, germe qui lèvera plus tard, pénétrât ses premières impressions d'enfant. On lui créait des relations, où les éloges faits à sa bonne grâce étaient comme le condiment des doctrines dont on voulait imprégner son esprit. Mais une fois de plus la Providence intervint à son heure. Montaigne lui-même, dont le scepticisme n'était qu'à fleur de peau, et qui gardait au fond de son cœur le culte des anciennes croyances, ne put être, sans protestation, témoin de ce criminel abus de confiance. M. de Lestonnac averti se hâta de donner à Jeanne des maîtresses plus sûres et la retira près de lui.

Mais l'épreuve n'était pas finie. Ce que la tante n'avait pu par artifices et par menaces, par prières et

par larmes la mère tenta de le réaliser. Jeanne résista, mais non pas toujours, semble-t-il, avec une égale constance. Elle-même se reprochera plus tard des complaisances, qui lui paraîtront alors excessives, des silences, qui pouvaient passer pour des approbations. Mais elle s'enhardit vite ; elle n'était plus une enfant d'ailleurs. A son tour elle discuta, soutenue et comme armée par un frère plus jeune qu'elle, Guy de Lestonnac[1]. Guy fréquentait alors le collège de Guienne, voisin d'ailleurs et tout proche de l'hôtel des Lestonnac, aux Fossés Saint-Eloi[2]. En ce temps de discussions ardentes, chacun, un enfant même, pouvait se trouver dans la nécessité de devenir un champion de la foi. Conscients des besoins de l'époque, les maîtres catholiques du collège se faisaient un devoir de rendre familières à leurs élèves les preuves de leurs croyances et de les mettre en état de défendre les points attaqués. Nul ne les écoutait plus avidement que Guy de Lestonnac, comme s'il eût eu conscience de travailler pour deux. Rentré chez lui, il faisait part à sa sœur Jeanne de sa théologie convaincue et ardente, et les sophismes de Mme de Lestonnac se brisaient impuissants, mais non sans désespoir et parfois sans colère, contre la logique irrésistible et la foi éclairée de sa fille.

1. Jeanne était l'aînée de huit enfants. Ses deux frères les plus connus sont Guy, dont il est ici question, et Roger, qui entra chez les Jésuites, où il fit profession le 13 mai 1612, sous le nom de *Jérome de Lestonnac*. Cf. le Vacher de Boisville, *op. c.*, p. 24 et *La Vénérable Jehanne de Lestonnac...*, fondatrice de l'ordre des Filles de Notre-Dame, p. 11. *Remarque.*

2. La maison paternelle de la Bienheureuse était située exactement rue du Marché, dans la paroisse de Sainte-Colombe. Nous tenons ce détail de l'obligeant archiviste de l'Archevêché de Bordeaux, M. l'abbé Lelièvre, qui l'a découvert récemment aux archives de la ville.

Jeanne poussa plus loin son zèle : elle entreprit, un peu témérairement peut-être, de convertir sa mère. L'étonnement de Mme de Lestonnac n'eut d'égale que son irritation. L'aversion qu'elle conçut dès lors pour sa fille ne devait cesser qu'avec la vie. Jeanne ne fut ni moins soumise, ni moins affectueuse ; elle aima sa mère plus que jamais, mais de cet amour triste et douloureux, que fait naître dans des cœurs dévoués l'appréhension d'un irréparable malheur. Orpheline de cœur du vivant de sa mère, elle pria Marie d'être désormais deux fois sa protectrice et se voua toute entière à elle.

Jeanne approchait certainement alors de sa quinzième année. Aux grâces naïves de l'enfant avaient succédé tous les charmes de la jeune fille. La distinction de ses manières, la souplesse et la vivacité de son esprit, sa bonne humeur contagieuse, une piété qui n'avait rien d'austère, étaient relevées encore par une beauté rare. Son oncle, Montaigne, qui l'adorait, disait d'elle « que la nature avait fait un chef-d'œuvre, en alliant une si belle âme à un si beau corps, et logeant une princesse en un magnifique palais ». En contact avec les beaux esprits, qui fréquentaient avec Montaigne l'hôtel des Lestonnac, Vinet, Pierre de Brach, Charron, La Boétie, elle recevait d'eux, en retour du charme et de la grâce, que sa présence répandait sur leurs entretiens, ce complément de culture intellectuelle plus affinée et plus large, qui préparait en elle, même en ce point, la femme supérieure. Recherchée au dehors, elle était la reine de toutes les réunions et de toutes les fêtes, et il semblait qu'il manquât un rayon à celles où elle n'était pas. Mais le monde n'eut pas un long attrait pour elle. Elle le traversa innocente, inattaquable, sans l'aimer, assez seulement pour en connaître les dérèglements et les détester.

C'est le propre des grandes et belles âmes de chercher au-dessus des vulgarités et des vanités d'ici-bas l'aliment qui les rassasiera. Jeanne de Lestonnac était une de ces âmes. Le dégoût que lui avait fait concevoir la perversion du monde l'avait pénétrée d'une vive crainte des jugements de Dieu, et dès cette heure avait tourné, vaguement tout au moins, ses aspirations vers la vie religieuse. Mais à cet attrait se mêlait un besoin pressant d'apostolat: tant d'âmes de jeunes filles étaient perdues pour jamais par cet attrait du monde, et surtout par cette éducation perfide, dont elle avait failli être victime elle-même! Le bruit des merveilles accomplies par Thérèse d'Avila, au delà des Pyrénées, démontrait ce que peut une faible femme dirigée par l'esprit de Dieu. La vie austère de Thérèse, ce parfum attrayant de sainteté, qui se dégageait d'elle, ces grands travaux accomplis, cet enthousiasme de perfection inspiré à tant de jeunes filles d'Espagne, ravissent Jeanne, la transportent. Pourquoi ne serait-elle pas en France l'ouvrière d'une pareille œuvre? Mais comment, par quels moyens? Elle ne sait pas. L'heure n'était pas venue, que Dieu avait marquée pour elle. Du moins, puisqu'elle ne peut être fondatrice, elle sera religieuse. Mais quand, mais où? Ici encore elle se heurte à des obstacles insurmontables. Elle trouvera chez son père, elle le sait, une opposition irréductible à ses désirs. Il n'est pas d'ailleurs un monastère où le relâchement et parfois l'hérésie ne se soient introduits à la faveur des troubles. La maison, qui pourrait abriter sans danger sa ferveur, elle ne la connaît pas.

Elle se résignera donc à garder le secret douloureux qui lui pèse. Puisqu'elle n'a rien à espérer des hommes, elle aura recours à la prière; elle fera intervenir près

de Dieu ces intermédiaires familiers, qu'elle honore d'un culte spécial, fait de confiante tendresse, son ange gardien, et saint Jean l'Evangéliste, dont elle porte le nom béni. C'est d'eux qu'elle attend lumière et conseil. Elle les supplie de présenter à Dieu son désir, et d'obtenir qu'elle connaisse sa sainte volonté. Elle avait à peine fini sa prière, « que Dieu qui se tient aux escoutes, à l'oreille des gens de bien, » et qu'émeut le premier mouvement de leur cœur, lui fit entendre sensiblement, à cet endroit de l'âme, où sa voix répond à ceux qui l'aiment, ces amoureuses paroles : « Prends bien garde, ma fille, de ne jamais laisser éteindre ce feu sacré que j'ai allumé dans ton cœur, et qui te porte avec tant d'amour à mon service. » Réponse consolante, paroles lumineuses, révélatrices, qui lui donnent dès cette heure la certitude qu'elle sera religieuse un jour. Par quelle route Dieu la conduira-t-il à ce but suprême de ses désirs ? elle l'ignore; mais elle n'espère pas seulement désormais, elle est sûre, quelque éloignée que soit du cloître la voie que ses parents se préparent déjà à lui faire prendre.

II

L'épouse.

Jeanne a dix-sept ans. Ses qualités personnelles, son esprit, sa beauté, sa grâce rayonnante, son caractère heureux et la grande dot qu'elle apportera à son futur mari, en font un parti de choix. Les prétendants sans

doute ne manquèrent pas et bien des conciliabules se tinrent dans le vieil hôtel des Lestonnac, où l'on discutait de son avenir. Elle ne s'en inquiétait pas autrement; elle s'était déchargée de ce souci sur ses parents et sur Dieu. Un jour vint cependant où elle fut appelée à ratifier le choix qu'on avait fait pour elle. Ce fut une heure solennelle, et pénible peut-être. Mais quelque déconcertant qu'eût été pour d'autres cet écroulement apparent de ses rêves, Jeanne n'hésita pas. Sûre de faire la volonté de Dieu, avec cette allégresse qui n'abandonne jamais les âmes saintes, même quand elles souffrent, elle accepta d'être l'épouse d'un être mortel, elle qui n'aspirait qu'à l'être de Jésus-Christ, d'un Dieu.

Du reste si Jeanne eût dû chercher elle-même celui à qui, puisqu'il le fallait, elle devait s'unir ici-bas, elle n'eût pas fait un autre choix que son père. Gaston de Montferrand, premier baron de Guienne, soudan de la Trau, baron de Landiras, Lamothe et autres lieux, qui lui était destiné, n'était pas un inconnu pour elle. Les relations étaient fréquentes entre les deux familles, dont les hôtels étaient voisins. Mais le grand nom de Gaston de Montferrand, l'illustration de ses ancêtres, qui avaient rempli les plus hautes charges dans l'Église et dans l'Etat et donné à Bordeaux même des archevêques et des gouverneurs, étaient ses moindres titres à l'estime de sa future épouse. Sa foi vive, sa piété simple et fière, ses vertus, voilà ce qu'elle avait admiré en lui jusque-là, et ce qui allait désormais lui attacher son cœur. Le contrat fut signé le 12 septembre 1573, et le mariage célébré aussitôt après.

La baronne de Montferrand n'entrait pas à la légère dans sa nouvelle vie. A l'avance elle en avait, non pas escompté les avantages mondains, mais calculé les

responsabilités et pesé en même temps qu'accepté les devoirs. Avec tous les historiens de la Bienheureuse, nous exprimerons le regret qu'aucun détail ne nous ait été conservé sur cette période si intéressante de sa vie. « Nous voudrions, avec un de ses panégyristes, pouvoir la suivre dans ses diverses habitations seigneuriales, où elle allait par intervalles se retremper dans le recueillement et le calme, et faire respirer à ses enfants une atmosphère plus balsamique que celle des *Bouches du Peugue*[1]. » Mais si les rives agrestes du Ciron, du Gua-mort, de la Barbouse et du Rieufret[2], voisines du principal manoir, de Landiras, l'ont vue, comme il n'est pas douteux, errer plus d'une fois sur leurs bords, elles en ont gardé pour elles seules le souvenir. Ce que nous savons d'elles ce dont nous sommes sûr, c'est qu'elle fut toujours et partout la femme forte de l'Ecriture, l'épouse dévouée, en qui se reposait avec confiance le cœur de son mari, la maîtresse de maison accomplie, vigilante et laborieuse, préoccupée du bien-être de ceux qui la servaient, attentive aux besoins de leurs âmes, admirée d'eux pour ses qualités rares, adorée d'eux pour sa bonté.

Aussitôt qu'elle eut connu cette bénédiction suave du mariage qu'est la fécondité, elle se livra tout entière à l'éducation des enfants qu'elle tenait de Dieu. Le monde, où son esprit et sa beauté devaient lui attirer plus que jamais des admirations et des hommages, ne la vit guère plus à ses réunions et à ses fêtes. Sa maison, disait-on d'elle, est « sa cour » et « sa

1. M. le chanoine Deydou, *Panégyrique de la Bienheureuse Jeanne de Lestonnac*, p. 12. Le Peugue est un ruisseau des Landes, qui traverse Bordeaux souterrainement aujourd'hui.

2. Ruisseaux, qui viennent des Landes, aux eaux claires et vives.

famille, son cercle ». C'est là qu'elle règne et qu'elle travaille, et qu'elle marque à son empreinte l'âme de ses enfants. Désireuse de faire d'eux des chrétiens convaincus, elle s'applique à les pénétrer de la foi traditionnelle, en même temps qu'à leur inculquer ces principes d'honneur chevaleresque, que le rang et les traditions de la famille imposent. « Parée de ces bijoux vivants, radieuse sous la couronne de sa maternité[1] » elle brillait d'une beauté nouvelle et le monde enviait son bonheur.

L'épreuve allait l'auréoler de charmes plus touchants et plus graves. Plusieurs de ses enfants moururent en bas âge. Elle avait béni Dieu dans la joie pour les avoir reçus; elle le bénit dans les larmes de les avoir repris. Son oncle, Michel de Montaigne, partit à son tour. Les regrets de Jeanne, tempérés par la ferveur chrétienne de cette mort, n'eurent d'autre mesure que son admiration pour le cher disparu. Mais la Providence, en multipliant les coups douloureux, était à la veille de faire dans son cœur des blessures plus profondes encore. Le 12 août 1595, un cortège funèbre sortait de la demeure en deuil des Lestonnac. C'était le convoi du gentilhomme accompli, du fervent chrétien, du magistrat sans reproche, de ce père tant aimé, à qui Jeanne devait avec la vie du corps un trésor plus précieux, la foi qui fait la vie de l'âme. Richard de Lestonnac venait d'être lui aussi emporté par la mort. En 1597, après vingt-quatre ans d'une union sans nuage, tant en unissant les corps le sacrement avait uni les âmes, à son tour, Gaston de Montferrand adressait à sa femme son dernier sourire avec son der-

1. M. le chanoine Deydou, *Panégyrique de la Bienheureuse Jeanne de Lestonnac.*

nier adieu sur la terre. Et la mort frappait toujours : le fils aîné suivit de près le père[1]. Ce fut le coup suprême. Toutes les douleurs humaines, toutes les angoisses que des deuils de familles peuvent faire éprouver à un cœur, Jeanne de Lestonnac — c'est le nom qu'elle reprendra désormais — les avait ressenties. Dieu brisait ainsi un à un tous les liens qui l'attachaient au monde.

III

La veuve.

La pieuse veuve ne demanda point de consolation aux sympathies humaines. Elles vinrent à elle sans doute, nombreuses et sincères, mais sans les repousser, c'est plus haut, c'est du côté du ciel qu'elle chercha le baume capable de cicatriser les plaies de son cœur. Libre maintenant, elle évita de se créer, par d'autres attaches terrestres, une servitude nouvelle. Elle ne fut au monde qu'autant que ses devoirs de mère et les soins que réclamait d'elle le patrimoine de ses enfants lui en firent une obligation. Ses malheurs avaient en partie dégagé à ses yeux l'avenir. Les paroles mystérieuses qu'elle avait jadis entendues, résonnaient dans son âme plus nettes, et, en attendant qu'elle pût réaliser le rêve ardent de solitude et de sacrifice auxquels Dieu l'appelait, croyait-elle, elle se livrait chez elle, à l'écart, à toutes les pratiques

1. Le Vacher de Boisville, *La Vénérable Jeanne de Lestonnac... fondatrice de l'Ordre des Filles de Notre-Dame*, p. 36. Testament de la Révérende Mère fait au moment de sa profession.

d'une piété fervente, à toutes les œuvres compatibles avec son nouvel état. La prière et l'oraison, où elle trouvait des douceurs si chères, la visite des malades dans les hôpitaux, des prisonniers dans leurs cellules, le soin des pauvres, à treize desquels elle lavait les pieds le Jeudi saint, à l'exemple de son divin Maître, occupaient les heures que l'éducation de ses enfants n'absorbait pas. Et le monde qui la voyait passer dans ses voiles de deuil, simple dans ses habits, modeste dans son air, affable et détachée autant que bienfaisante, admirait et vantait sa vertu.

Du reste, les temps nouveaux, dont elle devait plus que toute autre, subir délicieusement l'influence, conspiraient à augmenter sa ferveur. Les guerres religieuses ont cessé. Henri IV a été reçu au giron de l'Eglise; une sève nouvelle, puissante, irrésistible, ranime partout à la fois les œuvres catholiques. Les désordres causés par l'hérésie sont réparés, les églises rebâties, le clergé réformé. A la voix de prédicateurs ardents, les âmes sortent de leur torpeur ; les timides, maintenant rassurées, secouent leurs craintes et les indifférentes leur tiédeur. Les ordres religieux se relèvent, les anciennes communautés se reforment, des congrégations nouvelles surgissent et deviennent rapidement florissantes. Deux surtout s'acquièrent dans le Midi une réputation de sainte ferveur, les Feuillantines de Toulouse et l'Annonciade de Bordeaux.

Les Feuillantines avaient été fondées douze ans auparavant, en 1588, en plein temps d'hérésie, par Marguerite de Polastron. Elles avaient triomphé de toutes les oppositions, et leur réputation de sainteté s'était partout répandue, surtout depuis qu'elle avait attiré parmi elles, à la fleur de l'âge, une princesse

illustre, Antoinette d'Orléans, sœur du duc de Longueville et veuve de Charles de Gondi.

L'Annonciade de Bordeaux, réformée elle aussi sous l'impulsion partie du concile de Trente, était revenue à l'observance des règles primitives, et s'était soumise à la clôture par les soins du cardinal de Sourdis.

On devine de quels tressaillements vibre l'âme de Mme de Lestonnac au milieu de cette atmosphère nouvelle, si conforme à ses plus intimes aspirations. Ses exemples encore plus que ses paroles répandent autour d'elle la contagion du renoncement et du sacrifice. Deux de ses filles, Marthe et Madeleine, entendent l'appel divin, et, plus heureuses que leur mère, peuvent y répondre. Elles entrent à l'Annonciade. Dieu déblayait ainsi de plus en plus la voie, qui devait conduire son humble servante vers un but encore inconnu.

Le jeune baron de Montferrand, qui avait terminé naguère ses études classiques chez les Jésuites, au collège de la Magdeleine, était en ce moment à Rome. Sur des conseils judicieux, Mme de Lestonnac l'y avait envoyé, afin de donner à son éducation de gentilhomme ce complément envié, ce vernis supérieur qu'un séjour sur la terre classique de la politesse et des arts ne pouvait manquer d'y ajouter. Il était de retour un an après et bientôt, du consentement de sa mère, au mois de juillet 1600, il épousait Marguerite de Cazalis, fille d'un seigneur ami et voisin de ses terres. Une fille, Jeanne de Montferrand, restait à établir. Tant qu'il le faudra, Mme de Lestonnac remplira auprès d'elle ses devoirs de tutrice et de mère.

Mais dès ce moment, à la veille d'être dégagée de tout souci terrestre, elle revient « aux vues confuses d'autrefois », elle rêve « plus que jamais d'appartenir

à Dieu sans partage, et de se rendre utile à la jeunesse de son sexe, par un prosélytisme dont la forme[1] » ne lui apparaît pas encore. Aussi n'agira-t-elle pas à la légère. Elle ne néglige aucun moyen humain ou surnaturel de connaître sa vocation exacte et les vues de Dieu sur elle. Comme toujours, c'est dans la prière et l'oraison qu'elle cherche la lumière, et par les mortifications et les bonnes œuvres qu'elle tâche de la mériter. Elle interroge les saints personnages, elle se met en quête de directeurs éclairés, de maîtres expérimentés de la vie spirituelle, jusqu'à l'heure où Dieu place enfin sur sa route, après trois ans d'attente, en la personne du provincial des Feuillants[2], Jean de Saint-Étienne, celui qui lui portera la décision provisoire du ciel.

Jean de Saint-Étienne était alors à Bordeaux pour les affaires de son Ordre. C'était un homme savant et de haute vertu et qui depuis longtemps avait l'expérience des âmes. Son titre seul de provincial des Feuillants fut pour Mme de Lestonnac comme une réponse d'en haut, à cette heure où déjà elle se préoccupait en secret du lieu de son refuge. Elle le vit aussitôt et lui ouvrit son âme. Le moine l'écouta, surpris d'abord et puis émerveillé de ces voies mystérieuses, de ces chemins détournés mais sûrs, à travers lesquels la Providence conduit ses prédestinés. Il n'y avait pas d'hésitation possible. L'appel que Mme de Lestonnac avait entendu était bien un appel divin, et l'heure était venue d'y répondre. Aucun obstacle ne pouvait l'arrêter

1. M. le chanoine Deydou, *Panégyrique de la Bienheureuse Jeanne de Lestonnac.*

2. Les Feuillants étaient des religieux réformés de l'ordre de Cîteaux. Cette congrégation fut érigée en Ordre par Sixte V, en 1588. Leur nom venait de leur berceau, le monastère de *Feuillant* situé près de Toulouse.

désormais. Son fils n'était pas seulement en âge de se conduire lui-même, il avait toutes les qualités d'esprit et de cœur indispensables pour servir de père à sa plus jeune sœur. La résolution de la pieuse veuve était prise; le sacrifice décisif était fait dans son cœur, et il était irrévocable.

Mais où ira-t-elle assouvir le besoin de perfection qui la dévore? Des monastères ne manquent pas à Bordeaux, et quelques-uns ont à peu près retrouvé leur ferveur d'autrefois. L'Annonciade semble plus que tout autre répondre à ses désirs, et ses filles l'y attendent. Mais Bordeaux est sa ville natale. Même au fond d'un monastère la suivraient plus ou moins ses devoirs de parenté, ses relations mondaines. Il lui faut une solitude mieux protégée, plus profonde. Elle quitte le monde, elle ne veut pas que le monde puisse l'atteindre encore; elle ne veut être visitée que de Dieu. Aussi depuis longtemps déjà a-t-elle résolu de fuir, de se cacher au loin, et de rendre sa retraite inaccessible aux indiscrétions qui pourraient la troubler. La maison des Feuillantines de Toulouse a fixé définitivement le choix de son cœur. Bâtie comme une citadelle au sein de l'hérésie, pure dans le passé de tout contact avec l'erreur, qui avait souillé tant d'autres monastères, renommée pour l'austérité de sa vie et l'éclat des vertus éminentes qu'on y pratique, elle est le refuge idéal qu'elle cherche, et elle supplie Jean de Saint-Étienne d'intercéder afin qu'on l'y reçoive. Le moine s'empressa de répondre à ses vœux et de recommander à la supérieure, Mme de Sainte-Claire, comme un sujet de choix, la nouvelle postulante qui lui était envoyée par le ciel.

Mme de Lestonnac était au comble de ses désirs. Dans le tressaillement intérieur de sa joie, elle ne savait

comment assez exprimer sa reconnaissance. Mais elle n'ignorait pas que le monde avait les yeux sur elle, prêt à couvrir de blâmes ou d'éloges, au gré de ses impressions, une résolution si étrange pour lui. Aussi fit-elle dans le plus grand secret ses préparatifs de départ, pour le déconcerter.

Restait le moment redouté, le moment des adieux. Mme de Lestonnac les avait à dessein retardés jusqu'à l'extrême limite, sentant bien quels éclats de douleur elle allait provoquer chez ses enfants. Elle-même, à mesure que se rapprochait l'instant où il lui faudrait les quitter, éprise pour eux d'une tendresse plus vive, elle éprouvait « en son âme ce martyre du cœur », dont sainte Thérèse, son modèle héroïque, avait dit que les angoisses mêmes de l'agonie pourraient à peine lui être comparées.

Elle appréhendait par-dessus tout les larmes, les sanglots, les supplications désespérées de sa fille, deux fois orpheline, tandis que sa mère vivrait encore ; et afin de n'en être pas le témoin désolé, elle avait résolu de partir sans lui dire adieu, sans la voir. Elle ne pouvait cacher ainsi ses projets au jeune baron de Landiras, son fils, qui était maintenant le chef de la famille. Enfin elle l'en avertit, mais à la veille seulement du jour fixé pour le départ.

Etonné, interdit, tandis que sa mère, avec une logique émue, irrésistible, lui exposait l'origine divine et les phases de sa vocation, avec l'impérieux devoir qu'il y avait pour elle de la suivre, maintenant que Dieu avait, comme à dessein, écarté les divers obstacles, François de Montferrand ne put tout d'abord trouver une parole. Mais bientôt ses larmes éclatent et le cri de son affection consternée se fait jour à travers sa douleur. Il n'oublie pas cependant que c'est à

sa mère qu'il parle, et, avec des mots qui frappent sans blesser, parce qu'on les sent enveloppés de tendresse, il lui reproche sa conduite inhumaine, l'abandon injustifiable de ses enfants, dont l'affection mérite une autre récompense et qui ont tant besoin encore de sa direction et de ses conseils. A cette vie d'austérités qui l'attire, il oppose sa santé délicate, ses habitudes de bien-être, son âge enfin, qui l'en rendront incapable. Veut-elle donc s'exposer au ridicule et à la honte des gens présomptueux, dont les tentatives avortent, faute de mesure, en se mettant dans la nécessité d'abandonner plus tard une vie qu'elle avait imprudemment jugée accessible à ses forces? Pourquoi ne se sanctifierait-elle pas chez elle, comme dans le cloître? Dieu, en la faisant mère, lui avait imposé des devoirs, auxquels elle ne pouvait, sans faillir, se soustraire.

Ces reproches, Mme de Lestonnac les avait pressentis; ces objections, elle les avait prévues, et malgré son trouble et le déchirement de son âme, elle y répondit victorieusement. Mais pourquoi s'en aller si loin, s'éloigner de Bordeaux? Elle en dit à son fils les raisons graves, dans ce langage tout pétri d'esprit surnaturel, qu'elle le savait capable de comprendre. Qu'elle lui accordât tout au moins comme suprême grâce de l'accompagner à Toulouse! C'eût été prolonger sans motif une situation délicate et pénible, s'exposer à des assauts nouveaux; elle ne le lui permit pas et lui imposa même de garder envers sa jeune sœur le secret le plus absolu.

Mais Dieu voulait faire d'elle une victorieuse. Il fallait qu'aucune épreuve, si terrible et si redoutable fût-elle, ne lui fut épargnée, et que sur ce Calvaire, où la grâce crucifiait la nature, aucune goutte de sang ne

restât à couler de son cœur. Vainement elle avait été prévoyante; vainement le lendemain, au point du jour, elle quittait sa maison dans le plus grand silence, et se rendait au bord de la Garonne, au port, où une barque préparée par ses ordres devait la recevoir. Les matelots, toujours lents, avaient fait traîner les apprêts; la marée retardait le départ. Pendant ce temps, réveillée en sursaut au bruit des gémissements, dont remplissaient l'hôtel les domestiques en deuil de leur si bonne maîtresse, Jeanne de Montferrand veut savoir la cause de cette agitation. Elle l'apprend sans peine. Affolée, n'écoutant que l'impulsion première de son cœur, elle se précipite vers le rivage, éplorée, vêtue à peine, dans tout le désordre d'une anxiété soudaine et maîtrisante. Mme de Lestonnac l'avait aperçue. Il n'était plus possible de se soustraire à la scène tant redoutée. La jeune fille arrive : la vue de la barque justifiait ses appréhensions. Elle tombe aux pieds de sa mère, hale-tante, baignée de larmes, impuissante à s'exprimer autrement que par des sanglots. A cette vue — car la nature est partout la même — la pauvre mère a le cœur brisé. Elle fait un effort suprême pour dominer l'angoisse qui l'étreint; elle fait un appel désespéré à Dieu; elle presse les matelots de hâter le départ. A cette voix, à ces mots, la douleur de la jeune fille éclate par ce cri tragique et poignant : « Madame, où allez-vous?... A qui me laissez-vous?... Je n'ai plus de père; vous vivante, voulez-vous que je n'aie plus de mère?... » — « Dieu sera votre père et votre mère, ma fille — » répond la courageuse femme, et détournant son regard, sacrifiant sa souffrance à l'appel supérieur, à l'élan impérieux de la grâce, elle entre dans la barque, et donne l'ordre de partir. Les voiles sont tendues; les avirons s'agitent; la lutte était finie. L'éloignement com-

pléta la victoire. Héroïsme admirable, dont sainte Jeanne de Chantal, plus connue, mais non plus généreuse, devait donner, sept ans plus tard, un nouvel exemple.

IV

Premier essai de vie religieuse.

La barque remontait lentement le fleuve. Détachée maintenant de tout, liée tout entière à Dieu par son sacrifice, Mme de Lestonnac n'avait plus qu'un souci : faire l'apprentissage de la vie régulière qu'elle allait embrasser. Jean de Saint-Etienne, qui l'accompagnait à Toulouse, lui en détaillait les divers exercices, et le temps qu'elle ne consacrait pas à de saints entretiens avec le religieux, elle le donnait à la prière, à l'oraison, à l'office et au travail, aux mêmes heures que ses futures sœurs. Elle avait fait de sa barque « une cellule flottante », suivant l'expression pittoresque d'un de ses historiens.

Mais le voyage se prolongeait trop à son gré. Elle aspirait au calme, à la solitude complète, aux austères douceurs de la cellule fixe. Enfin après quatre ou cinq jours, le terme du voyage, Toulouse, parut à l'horizon. Mme de Lestonnac était dans l'allégresse, quand, au moment où la barque se disposait à aborder au port, un spectacle inattendu, une apparition pétrifiante vint saisir ses yeux et son cœur. François de Montferrand, son fils, était là debout sur la rive, et l'attendait. Il avait, à cheval et malgré la défense reçue, devancé sa mère à Toulouse, par les routes royales. Ainsi elle n'avait triomphé une première fois de la chair et du sang, que pour subir une lutte nouvelle, qui s'annon-

çait désespérée. Le jeune homme, dans sa tendresse exaltée par la souffrance, fit appel à tous les sentiments capables de faire revenir sa mère sur ses résolutions. Il trouva des appels pressants, des paroles brûlantes, qui perçaient le cœur maternel comme des traits de feu; mais s'ils le déchiraient, ils ne l'ébranlaient pas. Le monastère était là tout près; « une porte s'ouvrit, et après une brève étreinte, suffoquée, brisée par l'émotion, Mme de Lestonnac entra, laissant son fils maudire vainement un seuil impitoyable[1] ». C'était au mois de mars 1603. Elle avait quarante-sept ans.

Enfin elle était arrivée au port, et, croyait-elle, au terme où Dieu la voulait. Ce dont elle avait hâte maintenant c'était de se rendre digne des saintes compagnes que Dieu venait de lui donner, de réparer par sa ferveur le temps trop long qu'elle avait perdu dans le monde. Après les épreuves prescrites, le 11 juin 1603, elle reçut l'habit des mains de la prieure, Charlotte de Sainte-Claire, et elle échangea son grand nom pour celui de sœur Jeanne de Saint-Bernard. Le père Jean de Saint-Etienne présidait la cérémonie.

Dès ce jour elle ne marcha plus, elle courut dans les voies de la perfection, et la novice fit l'admiration des religieuses les plus ferventes. Ce qu'elle semblait prendre à cœur davantage, c'était le mépris de soi, l'immolation de sa volonté propre, la pratique, si pénible à son âge et à sa condition, d'une obéissance parfaite. Chez nulle autre la maîtresse des novices ne trouva une déférence plus humble, une docilité plus prompte. Elle recherchait les abaissements avec la même ivresse que les femmes du monde recherchent

1. M. le chanoine Deydou, *Panégyrique de la Bienheureuse Jeanne de Lestonnac*.

les hommages. Les vêtements grossiers, la couche dure, les longues veilles, les abstinences, les jeûnes, les mortifications imposées, toutes les austérités de la règle, faisaient ses délices; elle s'y livrait comme à corps perdu. De bonne heure elle avait goûté l'oraison; elle la savourait maintenant sans contrainte; et, plus efficacement encore que de la maîtresse des novices, elle apprenait du maître intérieur qu'elle écoutait dans sa contemplation, les règles de la perfection religieuse. Exacte au chœur, nuit et jour, avide de chanter les louanges du divin époux, elle ne s'en dispensa jamais, quand elle eût pu trouver dans sa complexion délicate un si légitime prétexte. Les plus jeunes des novices n'étaient pas avec plus d'allégresse attachées à leur profession. La grâce intérieure et l'exemple de ses saintes compagnes inspiraient tous les jours quelque industrie nouvelle, quelque surcroît d'austérités volontaires à sa ferveur.

Mais ses forces n'étaient pas au niveau des ardeurs de son âme. Après cinq mois de cette vie, écrasante déjà pour les plus résistantes, la santé de sœur Jeanne de Saint-Bernard était définitivement compromise. En vain les soins les plus délicats, les plus intelligents, lui furent prodigués; le mal empirait toujours; la consomption dévorait ce corps exténué. Les médecins unanimement déclarèrent que l'état était des plus graves; c'était la mort dans les six mois, si la malade persistait dans son genre de vie. Cette perspective, qui plongeait le monastère entier dans la désolation, ne l'émut pas. Elle protesta qu'elle ne tenait nullement à prolonger sa vie, et qu'elle était prête à tout, même au sacrifice suprême, plutôt que d'abandonner le saint Institut.

On ajourna la décision à prendre. Devant l'impuissance des hommes on eut recours au médecin tout-

puissant du ciel. On pria pour la chère malade ; on s'imposa des mortifications spéciales, des disciplines supplémentaires ; on rivalisa de ferveur. Tout fut inutile ; la guérison ne venait pas. Dieu barrait maintenant à sa prédestinée la route sur laquelle naguère il l'avait lui-même engagée. Ses desseins le voulaient ainsi. Elle n'était pas faite pour les vertus cachées de la solitude ; mais il fallait qu'elle en fît l'apprentissage, afin de pouvoir un jour les enseigner à d'autres. Il fallait que l'expérience d'une vie trop austère fît naître en elle le désir et lui démontrât le besoin d'une autre vie plus accessible et pourtant non moins fervente, où le zèle viendrait s'unir aux douceurs de l'oraison et aux rigueurs de la pénitence, l'action à la contemplation. Mais, à cette heure de désolation, tout encore était trouble et confus dans son âme ; elle ne demandait qu'à mourir sur la croix où elle était attachée, et à être ensevelie dans la terre sainte du monastère. Dieu attendait d'elle un sacrifice plus héroïque et plus méritoire, l'acceptation entière, sans retour, de l'humiliation qu'allait entraîner pour elle son renoncement forcé à la vie religieuse, son échec misérable après tant d'efforts et de larmes. Cela, c'était l'anéantissement complet de ses pensées, de ses désirs et de ses espérances, et c'est là que Dieu l'attendait.

Le mal empirait toujours ; il fallait se décider à prendre un parti. L'intérêt de la communauté aussi bien que ceux de la malade prononçaient comme les médecins ; un plus long retard était inopportun et pouvait être funeste. Ce fut l'opinion du conseil. La supérieure, Charlotte de Sainte-Claire, avec tous les ménagements possibles, une douleur et un regret sincères, informa sœur Jeanne de Saint-Bernard de cette décision pénible. L'humanité autant que le souci de

ses responsabilités lui imposaient le devoir de ménager une telle existence. Peut-être même eut-elle le sentiment confus des grandes choses auxquelles était destinée la malade. Dans tous les cas, elle exprima l'espoir que Dieu n'aurait pas en vain été le témoin d'une telle ferveur, et qu'il lui en tiendrait compte à son heure.

C'étaient là des consolations; mais certaines douleurs n'en veulent pas entendre. Les larmes, un affaissement immense, une accablante angoisse, furent la seule réponse de Jeanne à cette sentence irrévocable. Jamais encore elle n'avait pu posséder en paix l'objet de ses vœux; elle croyait enfin l'avoir à jamais tout à elle dans la solitude, et voilà que cette espérance s'était brisée aussi. Mais d'instinct son âme meurtrie était montée, où la portait naturellement son amour. Elle étala devant Dieu sa blessure; elle répandit devant lui l'amertume de son cœur, et comme son divin Maître, au jardin des Olives, elle répéta en face du calice, qu'elle aurait voulu détourner de ses lèvres : « Mon Dieu, si c'est votre volonté que je le boive, que votre volonté soit faite et non la mienne.... Indiquez-moi la route que je dois suivre, le sentier où je dois marcher. »

Cette prière était trop sincère, trop ardente, pour n'être pas exaucée. A peine l'eut-elle achevée qu'il se fit dans son âme un grand calme, et qu'elle entendit comme une voix intérieure lui dire : « Je te réserve, ma fille, à d'autres desseins pour ma gloire. » Ses doutes et ses perplexités tombèrent aussitôt, son âme fut remplie de consolation; elle entrevit clairement la main du Très-Haut dans cet arrêt subit de ses désirs; elle comprit que Dieu avait tracé pour elle d'autres chemins, où il l'engagerait un jour. Du reste des lueurs croissantes montaient d'instant en instant dans

son âme; l'avenir s'éclairait au loin. Elle voyait s'élever un Ordre nouveau, dont elle serait la Mère, et qui serait pour bien des âmes l'instrument attendu du salut. La nuit même une vision dont Dieu la favorisa venait préciser ces perspectives. L'enfer était ouvert devant elle, et sur les pentes de l'abîme, prêtes à y tomber, des multitudes d'âmes imploraient son secours. Au-dessus de ce tableau poignant se détachait, souriante et sereine, l'image de Marie, dont toute la vie de ferveur et de zèle se reproduisait dans celle de nombreuses vierges qui l'avaient prise pour modèle et qu'elle, Jeanne, semblait conduire. Il n'en fallait pas tant pour embraser sa charité. Ces âmes qui se perdent, elle les sauvera; et déjà elle entrevoit les premiers linéaments de l'Œuvre qu'elle établira pour venir à leur aide.

Une consolation immense enveloppait maintenant son cœur. Le lendemain, quand la prieure vint la visiter, elle ne résistait plus, elle ne s'opposait plus à sa sortie. Un changement si prompt, cette docilité, cette tranquillité sereine, que rien ne faisait prévoir, n'étaient pas d'origine humaine. On en eut vite une preuve de plus. A peine la malade eut-elle quitté l'habit des Feuillantines qu'elle sentit ses forces revenir et se trouva guérie. La volonté de Dieu se manifestait nettement. Le départ de la pieuse novice, objet de ces faveurs divines, n'en excita que plus de regrets. Il eut lieu vers la fin de décembre. L'adieu fut émouvant et triste. Mme de Lestonnac aimait ses compagnes comme des sœurs, et les vénérait comme des saintes, et tandis qu'elle s'en retournait vers Bordeaux, par les routes royales, dans le monastère qu'elle avait quitté, on se redisait ses vertus pour s'édifier encore, on rendait un dernier hommage à sa ferveur.

CHAPITRE II

LA FONDATRICE

I

La préparation.

Qu'allait penser le monde de ce retour si brusque? Mme de Lestonnac se le demanda sans doute, mais à coup sûr ne s'en inquiéta pas. Elle avait l'âme trop haute pour se soucier de ce « qu'en dira-t-on » si redouté des âmes pusillanimes. Forte de sa conscience, sûre de faire la volonté de Dieu, elle n'avait pas à justifier sa conduite. Que lui importaient la malignité et la critique? S'il fallait, après tant d'autres choses, sacrifier aussi sa réputation, elle était prête. Dieu ne le lui demanda même pas. Elle reparut à Bordeaux, au milieu de ses relations, l'âme aussi sereine, que si elle fût revenue d'un voyage; et ce ne furent point des quolibets, ce fut une joie unanime qui salua son retour. Il fut pour ses enfants comme la fin heureuse d'un grand deuil; « le ciel leur faisait justice », disaient-ils. Pendant plusieurs jours l'élite de la société accourut pour la féliciter. Pour tous cette maladie était une indication de la Providence, qui la voulait dans le monde. Les pauvres surtout remer-

ciaient Dieu de leur avoir rendu leur bienfaitrice.

C'est en grande dame, avec une grâce parfaite, que Mme de Lestonnac recevait ces congratulations et ces marques de sympathie sincère. Mais elle souffrait au fond du cœur des sentiments qui les inspiraient, et elle n'éprouvait qu'une aversion plus vive pour ce monde, qui se flattait de l'avoir reconquise. L'éviter, le fuir encore ou tout au moins le tenir à distance dans une « retraite », où elle ne s'entretiendrait qu'avec Dieu, devint rapidement l'objet de ses pensées les plus chères. Mais il fallait auparavant aplanir les obstacles. Elle était mère, et ne pouvait se soustraire aux obligations et aux soucis que réclamait d'elle l'établissement de sa plus jeune fille.

Elle quitta Bordeaux pour s'entendre sur ce grave sujet avec le baron son fils, qui s'était installé au château de Landiras. De récentes réparations venaient de donner un air de jeunesse à la masse imposante et fière de l'antique demeure seigneuriale. Elle accueillit avec un tressaillement de joie celle dont le départ l'avait tant attristée. Avec elle tout le pays fut en fête, et des réjouissances célébrèrent l'heureux retour. Mme de Lestonnac sut les subir; sans contrainte, elle prit sa part des divertissements; mais son âme était ailleurs, dans une sphère plus haute, où les bruits qui l'environnaient ne l'atteignaient pas.

Elle n'en poursuivait pas moins, avec ce sens pratique des affaires, qui fut toujours éminent chez elle, le but qui l'avait amenée. Les conférences de Landiras ne furent pas de longue durée; elles eurent pour résultat un voyage de Mme de Lestonnac en Périgord, dont la cause, vaguement connue, fut sans doute un parti à choisir parmi ceux qui s'étaient présentés. Mais le but marqué par Dieu était autre. Les combi-

naisons purement humaines échouèrent[1], tandis que l'œuvre de grâce, dont Mme de Lestonnac devait être, par choix providentiel, la future ouvrière, allait faire un grand pas.

Les nécessités du voyage l'avaient mise en rapport avec les meilleures familles du pays. Elle trouva parmi elles de nobles cœurs, dignes de la comprendre, et ils subirent l'ascendant qu'exerçait sans effort son zèle aux larges vues, sa piété convaincue et ardente. Dès ce moment la comtesse de Curzon et la comtesse de Lauzun, sa mère, lui vouèrent une amitié, qui assurera, à une heure critique, le succès d'une de ses fondations les plus chères. C'est alors aussi qu'elle rencontra Françoise et Suzanne de Puyferrat, deux jeunes filles, que le monde attirait invinciblement. Elle se les attacha pour jamais. Sa parole avait jeté dans leur cœur le germe divin de la vocation; il s'épanouira plus tard et produira des merveilles de générosité et de perfection. Mais Suzanne de Briançon fut une conquête plus belle encore. Rarement on vit tant de grâce unie à tant d'esprit; tant d'instincts généreux à tant de vivacité séduisante. Suzanne avait vingt ans; mais sur ses qualités humaines se projetait une ombre : victime de la condescendance coupable d'un père catholique et du prosélytisme d'une mère engagée dans l'erreur, elle était hérétique. Mme de Lestonnac ne l'en aima que plus. Elle ne discuta pas avec elle; c'eût été bien en vain; mais elle la séduisit par sa piété aimable et tolérante; elle fit tomber des préventions anciennes; et quand l'absence les eut sépa-

1. Jeanne de Montferrand fut mariée, quatre ans plus tard, à François de Chartres, seigneur d'Arpailhan, en Bazadais. Le contrat est du 22 décembre 1608.

rées, un échange fréquent de lettres acheva la conversion qu'avait préparée sa présence.

Rapporta-t-elle de son voyage des projets plus précis, des lumières plus vives? On serait porté à le croire. Le malheur de Mlle de Briançon, si commun à l'époque, était une indication de plus. C'étaient là les âmes qu'il fallait sauver, en les arrachant à l'éducation funeste de l'erreur. Cette pensée devenait de plus en plus obsédante pour elle; et pour s'y livrer tout entière, pour la mûrir, pour en conférer à son aise avec son conseiller divin, se dégageant des affaires humaines, le moment lui sembla venu de réaliser son dessein de retraite, de solitude recueillie et profonde. Du consentement de son fils, elle choisit pour sa résidence, à une lieue du château seigneurial, la terre de Lamothe-Darriet[1], et ne prit à son service que les domestiques indispensables. Là, pendant plus d'une année, sa vie ne fut qu'une suite de prières et de bonnes œuvres. Vraie religieuse sous l'habit du siècle, elle ne s'arrachait à ses oraisons que pour répandre autour d'elle sur les malheureux et les pauvres les délicatesses de son dévouement et les bienfaits de sa charité. Elle cherchait ainsi à mériter du ciel la lumière qu'elle demandait, à connaître le but précis, où Dieu voulait la conduire, l'usage qu'il voulait faire d'elle pour sa gloire et pour son service.

Et la lumière montait, une lumière d'aube, un peu pâle d'abord, mais par degrés, lentement, plus vive, grandissante. A cette clarté intérieure que Dieu répandait comme sensiblement dans son âme, sa conviction s'affirmait que l'apostolat par l'école était une œuvre

1. L'acte est du 30 juillet 1604. *La famille de Jeanne de Lestonnac* par Le Vacher de Boisville. Appendice, p. 5.

urgente, et qu'il fallait pour la réaliser une famille religieuse nouvelle, dont l'esprit unirait le zèle à la contemplation, le souci des intérêts du prochain à celui de la perfection personnelle. Plus que jamais le modèle à suivre s'impose à ses regards dans une radieuse lumière, c'est la Mère même du Sauveur, qui prie et qui travaille, c'est Notre-Dame. Mais déjà une voix intérieure, pareille à celle qu'elle a jadis entendue, la presse de passer de la réflexion à l'action, et de s'associer des compagnes pour ce laborieux ministère. Est-ce vraiment une voix du ciel? Ne se mêle-t-il pas d'illusions à ces projets qu'elle croit inspirés par Dieu même? Qui le lui dira? La prudence lui fait un devoir de soumettre à des conseils éclairés une décision aussi grave. Comment les trouver à Lamothe, au fond d'une campagne perdue? Elle redouble de prières et de bonnes œuvres pour connaître la volonté de Dieu; « et le même Esprit qui l'avait conduite au désert la pressa d'en sortir[1] ». Elle revint donc à Bordeaux. Mais les secours humains qu'elle attendait semblèrent d'abord introuvables; la lumière qu'elle cherchait s'obstinait à la fuir; et ce fut une épreuve nouvelle.

Deux pères jésuites, directeurs de renom, le P. Marguestaud et le P. Ménage, furent les premiers confidents de son âme. Elle leur fit le récit de sa vie, tant de fois traversée par l'action divine; elle leur exposa ses desseins, les circonstances qui les avaient fait naître, les longues réflexions qui les avaient mûris, le mouvement irrésistible qui la poussait à les réaliser. Ils n'entrèrent pas dans ses vues. Convaincus

1. *La Vénérable Mère Jeanne de Lestonnac* par le P. Teyssèdre p. 28.

cependant qu'ils se trouvaient en face d'une âme prévenue de grâces extraordinaires, ils l'engagèrent à reprendre ses œuvres de charité, plus conformes, assuraient-ils, à son âge et à son rang.

Elle ne discuta pas une décision si pénible, et l'humilité de son obéissance est une preuve nouvelle des progrès qu'elle avait déjà faits dans la perfection. Son renoncement alla plus loin encore : elle fit de ces religieux ses directeurs spirituels. D'après les conseils qu'elle en avait reçus, elle reprit ses visites dans les hôpitaux et dans les prisons; elle se mit à la recherche des pauvres honteux pour les secourir, et des filles, que la pauvreté vouait fatalement au vice, pour les sauver[1].

La peste allait donner un élan nouveau à son dévouement et à sa charité. Apparu à Bordeaux dès 1604, le fléau y faisait rage dans l'été de 1605. La ville décimée, nécropole vivante, était dans la terreur. Mme de Lestonnac se multipliait; elle était partout relevant les courages, apportant des secours. Sans aucun souci de sa sécurité personnelle, elle entrait dans les maisons contaminées, marquées d'une croix rouge, et ses bras étaient prêts à toutes les besognes, comme sa délicatesse et son cœur à tous les sacrifices.

C'est là que Dieu l'attendait pour la récompenser. Attirées par l'admiration, gagnées par la contagion de l'exemple, quelques pieuses jeunes filles s'offrirent pour la seconder. Elles n'aspiraient qu'à travailler transitoirement au bien des malheureux sous ses ordres. Mais Dieu en avait décidé autrement. Le fléau passé, elles restèrent. Son héroïsme les avaient attirées, sa piété communicative et les charmes de son

1. Bouzonnier : *Histoire de l'Ordre*, l. III, p. 50.

entretien les retinrent. Réunies presque chaque jour autour d'elle, elles prirent l'habitude de la considérer comme leur mère; et elle, qui voyait, grâce à ces circonstances, son projet comme prendre corps, se sentit fortement poussée à leur en faire part. Ce ne fut pas seulement l'assentiment unanime qu'elle rencontra, ce fut de l'enthousiasme.

II

Les auxiliaires.

Au même moment Dieu travaillait ailleurs. Il fallait à sa prédestinée des guides sûrs, éclairés, qui lui éviteraient les faux pas et feraient tomber devant elle les obstacles. Ses premiers directeurs la laissaient faire, mais ne la secondaient pas. Ceux que Dieu avait chargés de la conduire allaient enfin paraître : c'étaient deux jésuites encore, éminents par la piété autant que par le talent, le père de Bordes et le père Raymond. Le premier surtout, Bordelais de naissance, ancien recteur des collèges d'Auch et d'Agen, était réputé pour son savoir immense et son zèle infatigable. Le ministère de la prédication et de la direction, auquel ils se livraient tous deux, leur avait révélé un mal profond, dont souffraient vivement leurs cœurs d'apôtres : la vie déréglée de la jeunesse; et pour tous deux elle avait une même cause : les écoles hérétiques. Elles s'étaient organisées de toutes parts après l'édit de Nantes. Les collèges des Jésuites, il est vrai, leur disputaient avec avantage les fils de famille; mais rien n'avait été fait pour les filles de la noblesse et de la bourgeoisie, et trop souvent leur éducation était confiée

à des gouvernantes suspectes, à des maîtresses que la mode et le bel esprit portaient à s'affranchir des enseignements et du joug de la foi. Les deux pères en gémissaient ensemble et désireux d'apporter au mal toujours grandissant un remède efficace et prompt, ils s'adressèrent à Dieu, réclamant lumière et secours en une prière ardente.

Ils furent entendus. Le même jour, le 23 septembre 1605, fête de sainte Thècle, pendant la sainte messe, qu'ils célébraient à la même heure, une même inspiration leur vint lumineuse et pressante ; c'était d'établir sur le modèle de la Compagnie de Jésus, et sous la protection de la reine des Apôtres, un Ordre de religieuses tout spécialement voué à l'éducation des jeunes filles. Les deux pères se firent part aussitôt l'un à l'autre de leur révélation. Ils s'aperçurent — avec quel étonnement ! — qu'ils ne s'apprenaient rien. Une coïncidence si merveilleuse fut pour eux un signe manifeste des volontés du ciel, et ils décidèrent de se mettre à l'œuvre sur l'heure[1].

Il fallait trouver la femme forte capable d'assurer et de mener à bonne fin l'entreprise. Elle était là ; mais ce n'est point sur elle qu'ils jetèrent leurs yeux tout d'abord. Il y avait, parmi les personnes de qualité qu'ils dirigeaient alors, une dame de grande vertu, riche, généreuse, libre de tous les soucis de la famille. Ils la jugèrent digne d'être la fondatrice du nouvel Institut. Mais Dieu ne l'avait pas choisie et elle refusa. Ils insistèrent, n'ignorant pas que les contradictions sont les conditions nécessaires, au milieu desquelles naissent les grandes œuvres. Ils ne furent pas plus heureux. Ils s'adressèrent à d'autres et ne réussirent pas

1. *Histoire de l'Ordre*, l. III, p. 54.

davantage. Dans leur perplexité, ils se tournèrent vers Dieu, et, redoublant de ferveur, ils le supplièrent de diriger lui-même et de faire aboutir leurs recherches. C'est alors qu'ils pensèrent à Mme de Lestonnac, à son premier essai de vie religieuse, aux pratiques de perfection, auxquelles elle n'avait pas cessé de se livrer chez elle. Sa pénétration dans les affaires, sa prudence, étaient aussi connues que ses hautes vertus; et déjà l'on n'ignorait plus qu'elle songeait à l'établissement, sur des bases nouvelles, d'un nouvel Institut religieux. A cette pensée les Pères tressaillirent; peut-être était-ce là l'élue.

Ils avaient hâte d'entrer en relation avec elle. Le père de Lestonnac[1], qui se trouvait alors à Bordeaux, prépara, dit-on, l'entrevue. A mesure qu'ils lui découvraient leurs projets, et qu'ils en faisaient ressortir à ses yeux les conséquences inappréciables pour la gloire de Dieu et le salut de tant d'âmes, la joie de son cœur se répandait malgré elle sur son visage, et transpirait à travers ses paroles. Ses visions n'étaient donc pas vaines, puisque déjà, en dehors d'elle, elles se précisaient. Mais quand l'offre lui fut faite d'être elle-même l'ouvrière de la sainte entreprise, effarouchée dans son humilité, elle se récusa; y participer comme religieuse, c'était son plus vif désir; la diriger comme fondatrice, elle ne se croyait pas digne d'une telle gloire. Les Pères se retirèrent sans avoir obtenue l'adhésion désirée. Mais ce qu'ils avaient entendu et ce qu'ils avaient vu avait fait naître en eux une grande espérance.

Du reste, une fois de plus le ciel allait intervenir.

1. Le P. de Lestonnac, frère de la fondatrice, n'avait pas fait encore ses grands vœux. Il ne les prononça qu'en 1612.

Peu de jours après cette première entrevue, le père de Bordes célébrait la messe dans une église de Bordeaux. Il était arrivé au *memento* des vivants et suppliait Dieu, en une élévation fervente, de manifester nettement sa volonté au sujet de la fondation et de la fondatrice. Saint Pierre lui apparut soudain lui montrant du doigt à quelques pas de l'autel Mme de Lestonnac agenouillée. Toute incertitude était maintenant impossible. Une fois déjà saint Pierre était intervenu dans des circonstances pareilles; c'était pour désigner le fondateur de la Compagnie de Jésus. De son côté Mme de Lestonnac éclairée d'une lumière intime avait entendu dans son âme l'ordre formel d'obéir à ce que les Pères, plénipotentiaires de Dieu, voulaient d'elle.

Le père de Bordes se croyait seul en possession du secret divin. Pressé d'agir, il se rend peu après avec le père Raymond chez Mme de Lestonnac, et tous deux, résolus à savoir ce qu'ils pouvaient en attendre, ils cherchent à pénétrer le fond de cette âme, à lire au plus intime de son cœur. Ils sont promptement convaincus que la grâce a devancé leurs démarches, et qu'ils arrivent seulement à l'heure voulue par Dieu, pour faire aboutir une œuvre, dont la sainte veuve a bien avant eux reconnu la nécessité et conçu providentiellement le dessein. La douleur qu'elle éprouve à la pensée des maux à guérir les pénètre plus vivement eux-mêmes; au contact du sien leur zèle s'enflamme encore. Ils lui parlent maintenant comme si c'était d'elle qu'ils attendaient la lumière, et lui déclarent nettement qu'elle a pour devoir non pas de travailler pour sa part à l'établissement de l'Ordre, mais d'en être la mère et la fondatrice. Elle résiste encore ; ce que son zèle accepte, son humilité le repousse. Le père

de Bordes insiste : il connaît avec certitude la volonté de Dieu. Du reste, ajoute-t-il, ce n'est point aux honneurs, ce n'est pas à la gloire que l'exercice de sa charge doit la conduire, mais aux humiliations, à la souffrance et à la croix. Mme de Lestonnac n'avait plus d'objection à faire. Puisqu'il s'agissait de souffrir, elle était prête; elle demanda seulement aux deux Pères, de l'aider de leurs conseils et de la soutenir de leurs prières[1].

III

La fondation.

L'œuvre était enfin en marche. Le succès, en apparence incertain encore, était pour Mme de Lestonnac assuré. La Providence avait ménagé trop admirablement jusque-là le concours des esprits et des volontés pour se désintéresser maintenant d'une entreprise qu'elle avait suscitée elle-même. Ce qu'il fallait tout d'abord, c'étaient des vocations; elle les fit naître. Au groupe déjà formé autour de Mme de Lestonnac, quelques jeunes filles des plus chrétiennes maisons de la ville, dirigées par le père de Bordes, vinrent presque aussitôt se joindre. Elles étaient neuf en tout. C'étaient Serène Coqueau, Madeleine de Landrevie, Isabeau de Maisonneuve, Marie de Roux, Anne de Richelet, Françoise de Boulaire, Blanche Hervé, Henriette de Casaubon, Raymonde de Capdeville.

Il était nécessaire de les initier dès la première heure aux vues de Dieu sur elles. Elles devaient

1. *Histoire de l'Ordre*, l. III, p. 58.

savoir vers quel but précis elles allaient marcher et mesurer leurs forces pour leurs futurs sacrifices. Dès qu'elle les vit réunies autour d'elle, Mme de Lestonnac s'expliqua nettement. Avec ce don merveilleux de parole, fait d'énergie et de grâce, qu'elle tenait du ciel, elle leur fit part de la mission qu'elle avait reçue, des témoignages irrécusables, qui en attestaient la réalité, de l'obligation où elle se trouvait de suivre l'inspiration divine; puis s'adressant directement à elles : « Voulez-vous, leur dit-elle, accomplir cette œuvre avec moi? » L'assentiment fut une fois de plus unanime, enthousiaste. Joyeuse, Mme de Lestonnac félicita ses compagnes de répondre si promptement à l'invitation divine, et de mériter par cet acquiescement d'être les pierres fondamentales de ce nouveau et providentiel édifice.

Comme elles allaient avoir des traverses à essuyer, des contradictions à subir, il fallait y préparer leur courage. Dans des réunions nouvelles et fréquentes, Mme de Lestonnac et le P. de Bordes y travaillaient d'un commun accord. Avec sa parole ardente, le saint religieux leur montrait le but et la beauté de leur vocation, le rôle d'apôtres qu'elles allaient remplir parmi la jeunesse de leur sexe, sous l'égide de Notre-Dame, dont elles seraient les imitatrices; avec le zèle des saints et au besoin des martyrs, qu'elles prendraient pour modèles. Il exposait si bien dans son ensemble et dans ses détails le plan de l'Institut nouveau, que Mme de Lestonnac le pressait de leur donner au plus tôt les moyens d'en pratiquer la vie.

Le P. de Bordes était obligé de modérer ces ardeurs. Ceux-là seuls avaient autorité pour constituer cette œuvre de Dieu, qui étaient ici-bas les interprètes de la volonté de Dieu, l'archevêque et, par son inter-

médiaire, le Pape. Mais avant de faire appel à leur approbation, il importait d'affermir d'une manière définitive dans leurs résolutions et leur zèle les premières appelées du ciel. Le moyen le plus sûr était une retraite. La retraite dura huit ou dix jours; les Exercices de saint Ignace en furent la matière. Elle produisit les plus merveilleux résultats. Avant même d'avoir quitté le monde, les compagnes de Mme de Lestonnac apparurent comme les règles vivantes de la perfection de leur futur état. Pendant ce temps Mme de Lestonnac et le P. de Bordes préparaient ensemble sur le modèle de la Compagnie de Jésus, dont il devait prendre l'esprit et les pratiques, le plan du nouvel Institut, et rédigeaient un abrégé des Constitutions et des Règles. Rien ne manquait plus à l'œuvre, pour avoir droit officiel à la vie, que l'approbation et le sceau des autorités légitimes.

Le Père de Bordes se chargea de faire auprès du cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, les premières démarches. Le cardinal de Sourdis était un prélat zélé; l'exposé que fit devant lui le saint religieux des attristants résultats de l'éducation huguenote lui démontra sans peine la nécessité d'une réaction énergique et rapide. On n'avait pas le choix des moyens. Une éducation chrétienne, donnée à la jeunesse féminine par des personnes de foi pure et de vie exemplaire, était seule capable de combattre efficacement la propagation de l'hérésie par l'école. C'était entrer dans les vues du cardinal, qui depuis longtemps, à l'exemple de son patron, saint Charles Borromée, désirait introduire dans son diocèse une Congrégation enseignante. Le nom de Mme de Lestonnac, prête, avec ses neuf compagnes, à se dévouer à cette œuvre, après s'être consacrée à Dieu par la vie religieuse,

sous la protection de Notre-Dame, rendait plus sympathique encore à l'archevêque le projet que le Père exposait devant lui. Pour mieux s'en pénétrer, il voulut entendre Mme de Lestonnac elle-même.

C'est le 7 mars 1606 que Mme de Lestonnac, avec ses compagnes, se présenta pour la première fois devant le cardinal. Suivant son habitude, en des circonstances pareilles, elle s'était préparée à cette entrevue, dont les conséquences pouvaient être si graves, par la prière, la pénitence et la sainte communion. Elle apportait au prélat la « Formule », en trente articles, « de l'Institut de l'Ordre des Religieuses de Notre-Dame »[1]. L'accueil qu'elle reçut fut des plus bienveillants. Le cardinal, qui n'ignorait ni son rang, ni ses mérites, ni ses rares vertus, l'écouta avec une faveur marquée. Il promit d'étudier cette affaire, dont l'importance ne lui permettait pas de donner une réponse immédiate; mais cette réponse il la ferait connaître, après en avoir délibéré avec son conseil, et il priait Mme de Lestonnac de revenir bientôt après.

Lui-même il se mit au travail aussitôt. Chacun des articles de la « Formule » qui lui était soumise, fut de sa part l'objet d'un minutieux examen; et c'est seulement après avoir obtenu du Père de Bordes tous les éclaircissements nécessaires, et modifié sous ses yeux quelques détails, qu'il saisit son conseil de l'affaire. De son côté, Mme de Lestonnac, afin de s'assurer l'appui du ciel, redoublait de ferveur dans ses

1. Abbé Sabathier : *Recueil de Titres et documents certains pour l'histoire de la Fondation de Notre Dame...* p. 5. — *Archives de l'Archevêché de Bordeaux*, k. 3, Ms. *De l'origine et Institution des Religieuses de Notre-Dame*, ch. II p. 13. — *Mémoires de Bertheau, secrétaire du cardinal de Sourdis*, f° 413-415, 416 et sq.

prières. Elle et ses filles multipliaient leurs communions, répandaient des aumônes plus abondantes, s'imposaient des jeûnes plus nombreux. Elles mettaient dans leurs intérêts les personnages les plus considérables de la ville et les plus en crédit auprès du cardinal. Tant d'efforts ne furent pas vains. Après des hésitations qui se produisirent, mais ne durèrent pas, le cardinal se déclara nettement favorable. Il assura Mme de Lestonnac de toute sa sympathie, lui permit de s'adresser au Pape, et promit d'écrire lui-même en sa faveur à Sa Sainteté. Le 25 mars enfin, fête de l'Annonciation, il signait l'acte qui approuvait la Formule du nouvel Institut[1]. Ce jour, choisi à dessein par le cardinal, était à la fois une attention délicate et un présage heureux.

L'approbation de l'Archevêque était un premier succès; il en fallait un second, décisif celui-là, la confirmation du Pape. On ne pouvait charger le premier venu de la solliciter. C'était une négociation compliquée, délicate et partant de lointaine issue. Plus que tout autre un prêtre de grande vertu, de grand savoir, d'une habileté connue aux affaires, à la parole éloquente et persuasive, semblait capable de la faire aboutir. Mme de Lestonnac jeta les yeux sur lui. C'était Pierre Moysset, licencié en théologie, chanoine de la Métropole, et curé de sainte Colombe, la paroisse même de la Fondatrice. Le cardinal approuva un choix si judicieux. Il nomma M. Moysset, son agent près du Saint Siège, et le chargea de

1. *Recueil de titres et documents certains pour servir à l'histoire de la Fondation de Notre-Dame* publié par l'abbé Sabathier. Bordeaux 1835, p. 15. — Manuscrit de l'Archevêché de Bordeaux. *De l'origine et Institution des Religieuses de Notre-Dame...*, ch. III, p. 32. — Bertheau, f. 425.

lettres de recommandation en faveur du nouvel Institut, pour le Pape et plusieurs cardinaux.

Mme de Lestonnac ne trouva pas un appui moins empressé auprès du maréchal d'Ornano, gouverneur de Guienne. Le maréchal, homme de vertu autant que de valeur, avait pour la pieuse veuve une estime faite d'admiration et de respect. Il ne pouvait se passer d'en faire l'éloge. Ses entretiens, disait-il, lui inspiraient des pensées du ciel et sa vue seule l'amour de Dieu. Un jour qu'il l'avait rencontrée dans la rue, il descendit de son carrosse, en plein hiver, et, nu-tête, à pied, l'accompagna jusque chez elle. Corse et par conséquent Italien de naissance, le maréchal avait en Italie et tout particulièrement à Rome des amis nombreux et puissants. Il leur écrivit pour leur demander de seconder de leur crédit les projets de Mme de Lestonnac et de prendre à cœur le succès d'une œuvre, dont tant d'âmes attendaient le salut.

Avec ces lettres diverses, Pierre Moysset emportait encore une procuration de la Fondatrice et la requête qu'elle adressait au Saint-Père. Il partit de Bordeaux le 4 août 1606. Il avait pour compagnons invisibles de son voyage les prières et les vœux fervents du petit cénacle. A quelle époque arriva-t-il à Rome? Vers la fin de septembre ou dans les premiers jours d'octobre sans doute. Son premier soin fut de remettre aux cardinaux Bellarmin et Baronius, les deux membres les plus éminents du Sacré-Collège, les lettres qu'il leur apportait de la part du cardinal de Sourdis. Ainsi introduit, il n'eut point de peine à gagner leur faveur et à les intéresser à sa cause. Ils se chargèrent eux-mêmes d'intervenir près du Pape et de solliciter pour lui une prochaine audience.

Le Pape était alors Paul V, de l'illustre famille des Borghèse. Élevé depuis dix-huit mois à peine sur le trône pontifical, il s'était fait remarquer par sa douceur et par sa prudence, et aussi par sa fermeté invincible à défendre les droits de l'Église. Zélé pour la diffusion et la pureté de la foi, jamais Pape jusqu'à lui n'envoya tant de missionnaires aux pays infidèles, et n'approuva tant de congrégations religieuses. Le député du cardinal de Sourdis et de la Fondatrice fut reçu avec la plus grande bonté. Paul V l'écouta avec bienveillance, et lui conseilla, pour suivre la procédure régulière en semblables affaires, de s'adresser aussitôt à la Congrégation des Evêques et Réguliers, à laquelle il devait remettre les mémoires dont il était porteur.

L'examen de la Congrégation se prolongea, comme il fallait s'y attendre; il dura près de sept mois, et se termina par un rapport des plus favorables à un projet, où tout, disaient les cardinaux, était louable et saint[1]. Paul V voulut en prendre connaissance à son tour; il en fut édifié et le compléta par quelques détails d'utilité pratique incontestable. La confirmation était désormais acquise. Elle eut lieu par Bref du pape, le 7 avril 1607[2].

A cette expédition relativement prompte n'avaient pas été étrangers sans doute l'adresse du négociateur et le zèle du Pape; mais Pierre Moysset la regardait surtout comme le juste prix des prières et des jeûnes

1. Archives de l'Archevêché de Bordeaux. *De l'origine et institution*, ch. IV, p. 38. — Bertheau, f. 572.

2. Archives de l'Archevêché de Bordeaux. Ms. *De l'origine et institution*, ch. V. Il existe plusieurs copies de ce bref aux arch. de l'Archevêché. Les Archives de l'évêché d'Agen en possèdent une traduction, f. 37.

sans nombre qu'on s'était imposés à Bordeaux pour l'obtenir. Le jour même où le Bref était donné à Rome, Mme de Lestonnac en était avertie d'en haut. Elle était seule dans son oratoire et suppliait ardemment saint Jean l'Evangéliste de lui venir en aide. Soudain, au milieu d'une grande lumière, le saint invoqué, le disciple aimé de Jésus, l'apôtre préféré de Marie, lui apparaissait et lui révélait que sa cause était définitivement gagnée.

On imagine la joie de la Fondatrice et de ses compagnes. Cette joie, le Pape la partageait lui-même. Quelques jours après avoir signé le Bref, Paul V recevait en audience le général de la Compagnie de Jésus, le P. Claude Aquaviva. « Père, lui dit-il tout heureux, je viens de vous donner des sœurs. — Et qui donc, très saint Père, répondit Aquaviva. — De vertueuses filles, qui veulent rendre parmi les personnes de leur sexe les mêmes services que vous rendez à toute la chrétienté. — Nous ne méritons pas d'être pris pour modèles, répondit le Père général, mais puisqu'on veut bien nous faire cet honneur, nous tâcherons de donner bon exemple[1]. » Cette satisfaction extraordinaire, le Pape la témoignait encore à Pierre Moysset, le jour où celui-ci, prêt à quitter Rome, était venu prendre congé de lui. « Je mourrai content, lui dit-il, après avoir établi un Ordre de religieuses, dont la fin est le salut des âmes, et qui doit cultiver dans l'Eglise la pureté de la foi et des mœurs[2]. »

Pierre Moysset, de retour à Bordeaux, rendit compte de son voyage au cardinal de Sourdis, et lui remit les lettres qu'il apportait pour lui. Elles étaient closes, et

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VI, p. 152.
2. *Histoire de l'Ordre*, l. IV, p. 82.

seul le prélat, à qui elles étaient adressées comme commissaire apostolique, pouvait en briser les sceaux. Il fit prévenir Mme de Lestonnac et la pria de venir assister à leur ouverture. Mme de Lestonnac se rendit immédiatement auprès de l'archevêque ; elle avait hâte de lui exprimer sa reconnaissance pour un succès, dont il était, après Dieu, le principal auteur, et de connaître dans ses détails la confirmation souveraine de Rome. Elle en écouta la lecture avec autant d'humilité que de respect, et eut la joie de retrouver presque entière la « Formule » qu'elle avait proposée. Paul V s'était contenté de réduire en constitutions apostoliques, en les insérant dans le Bref, les articles approuvés une première fois à Bordeaux par l'archevêque, une seconde fois à Rome par l'assemblée des cardinaux à laquelle on les avait soumis. Au cardinal de Sourdis étaient conférés les pouvoirs nécessaires pour l'institution de la Congrégation. Mme de Lestonnac avait hâte de le voir en user. Elle le pria de vouloir bien achever au plus tôt une œuvre, à laquelle il avait donné un si bel essor, et elle s'engagea à n'agir désormais que sous sa direction et ses ordres.

Il s'agissait d'agréger tout d'abord le nouvel Institut à un ordre ancien, « mendiant ou non mendiant », dont le choix était laissé au cardinal. Or, quatre seulement étaient reconnus par l'Eglise : celui dont saint Antoine avait été le père au désert ; celui dont saint Basile avait rédigé les règles pour les moines d'Orient ; celui que saint Augustin avait institué pour ses disciples d'Afrique ; celui enfin dont saint Benoît avait été le patriarche pour l'Occident. Aucune famille religieuse nouvelle n'était fondée sans être rattachée à l'une ou l'autre des quatre plus anciennes, pour l'habit et pour les privilèges. Elle n'était point d'ailleurs obligée

pour cela d'en adopter exactement les règles. Ce dernier point était nettement spécifié dans le Bref accordé en faveur des Filles de Notre-Dame; il les plaçait sous la juridiction des évêques et leur reconnaissait une règle à part. Le cardinal de Sourdis se décida pour l'ordre de saint Benoît; c'est à lui qu'on devait les premiers collèges où la jeunesse d'autrefois était venue s'instruire. La Fondatrice et ses compagnes, qu'on avait consultées, agréèrent ce choix. L'acte d'agrégation fut dressé le 29 janvier 1608[1]. L'ordre de Notre-Dame était né dans l'Eglise. La société nouvelle était canoniquement instituée; elle formait un véritable corps de religion, avait une vie propre et ne dépendait d'aucun autre Ordre.

En déclarant qu'une maison de Notre-Dame était établie dans Bordeaux, l'acte officiel ajoutait que les postulantes seraient admises à commencer leur noviciat dès qu'elles auraient à leur disposition un local convenable, où la clôture religieuse put être facilement observée. Une ordonnance du même jour nommait Pierre Moysset procureur général de l'Ordre et le chargeait de « faire, dire, gérer et négocier tout ce qui concernerait le bien, établissement et fondation de la dicte maison... à la charge de rendre de tout bon et loyal compte[2]. »

Restait à trouver l'emplacement où la nouvelle communauté pourrait décemment s'établir. Du consentement de l'archevêque, Mme de Lestonnac s'en était occupée et ses recherches avaient abouti. Il y avait

1. *De l'origine et fondation*, ch. VI, p. 70. Archives de l'Archevêché, K. 3.

2. *De l'origine et fondation*, ch. VII, p. 72. — Le Vacher de Boisville. *La Vénérable Jeanne de Lestonnac et la fondation de Notre-Dame*, p. 8 et 9.

à une extrémité de la ville, du côté du port, à quelques pas du château Trompette, près du monastère des Dominicains[1], un ancien prieuré du Saint-Esprit, avec une chapelle, où tout service avait depuis longtemps cessé. Mgr Prévot de Sansac, prédécesseur du cardinal de Sourdis, l'avait uni au séminaire avec son revenu. Mme de Lestonnac proposa de l'aménager, pour s'y installer avec ses compagnes. Le cardinal y consentit. Il fit don du prieuré et de la chapelle aux religieuses de Notre-Dame, tout en réservant au séminaire le revenu qui lui appartenait. L'acte de donation est du 26 février 1608[2].

Les travaux d'aménagement furent poussés avec vigueur et bientôt tout fut disposé pour l'usage d'un monastère. Le 2 avril, Pierre Moysset prenait officiellement possession de la chapelle magnifiquement restaurée, et, vraisemblablement à la même époque, les postulantes entraient dans le prieuré devenu désormais la maison de Notre-Dame.

IV

La probation.

Ce jour, qui aurait dû être et qui fut sans doute pour Mme de Lestonnac le jour d'une grande joie, fut aussi celui d'une grande épreuve. Des neuf compagnes qu'elle avait vues naguère groupées autour

1. Exactement rue du Saint-Esprit, probablement aujourd'hui la rue Condillac, d'après M. l'abbé Lelièvre.
2. *De l'origine et fondation*, etc., ch. VIII, p. 73.

d'elle, trois seulement, auxquelles une quatrième, arrivée récemment, était venue se joindre, lui restaient maintenant. C'étaient Serène Coqueau, Madeleine de Landrevie, Isabeau de Maisonneuve, et la dernière, jusque-là engagée seulement de nom, Marguerite de Poyferré. Les autres, ou bien l'avaient abandonnée, faute de constance, ou bien s'étaient vues retenues par leurs parents, dont la nouveauté de cette fondation n'avait pas les suffrages.

Mme de Lestonnac elle-même, s'il faut en croire ses premiers historiens, avait eu à subir de terribles assauts. Ils ne manquaient pas ceux qui avaient cherché à la détourner de son œuvre, sous prétexte que l'entreprise était au-dessus de ses forces. Quelques-uns se moquaient ouvertement d'elle : elle n'avait pu être religieuse à Toulouse, disaient-ils, elle voulait essayer si elle pourrait l'être à Bordeaux. Plusieurs taxaient d'ambition sa prétention d'être fondatrice d'un ordre, elle qui n'avait pu vivre dans un autre comme simple novice. D'autres déclaraient charitablement qu'elle voulait ruiner sa famille pour enrichir des filles étrangères. Son fils lui-même — et ce fut sans doute sa peine la plus amère — cherchait à contrarier ses desseins aussi vivement qu'autrefois. C'est le sort de toute œuvre de Dieu de soulever devant elle les contradictions et les obstacles. Mme de Lestonnac ne l'ignorait pas, et forte de ses intentions pures, sûre de travailler à la gloire de Dieu et non pas à la sienne, elle fermait l'oreille aussi bien aux conseils des amitiés aveugles qu'aux pitiés et aux moqueries des sottes sagesses humaines.

Dieu semblait prendre à cœur d'adoucir à la Fondatrice par le spectacle de ferveur, que lui donnaient ses compagnes fidèles, les regrets que lui avaient

causés des désertions pénibles. C'étaient vraiment de belles âmes, que ces premières novices de Notre-Dame. Serène Coqueau, née à Bordeaux en 1588, n'était pas d'une famille illustre ; ses parents étaient concierges à la Cour du Parlement. Mais sa modestie rare, sa pureté angélique, lui avaient gagné de bonne heure le cœur de Mme Lestonnac. Dès l'âge de dix-sept ans elle avait mérité d'être la confidente des projets que songeait à réaliser déjà la Fondatrice, et s'était remise entre ses mains pour la seconder. Madeleine de Landrevie aurait pu briller dans le monde : à tous les agréments du corps elle unissait toutes les qualités de l'esprit. Mais la grâce avait de bonne heure tourné vers Dieu toutes les aspirations de son âme, et, très jeune encore, elle avait fait vœu de virginité. D'un jugement solide, d'une rare prudence, défiante d'elle-même, elle mettait toute sa confiance en Dieu. Isabeau de Maisonneuve était fille d'un avocat au Parlement. A la grâce et au sérieux de l'esprit elle alliait un caractère aimable, une grande douceur. De bonne heure elle avait eu pour la sainte Vierge une dévotion délicate et filiale. Sa générosité, sa fermeté d'âme en face du sacrifice devaient l'élever à une haute sainteté. Le nom de Marguerite de Poyferré n'avait pas figuré dans les mémoires officiels remis au cardinal de Sourdis et au Pape, mais elle avait donné sa parole et sa loyauté valait une signature. C'était une vocation indéracinable. En se rendant, accompagnée de ses amies, au monastère, elle abandonnait son âme à la joie; elle chantait le cantique du Prophète sur la délivrance de l'Égypte et l'entrée dans la terre promise. La Fondatrice vint au-devant d'elle; elle se jeta à ses pieds en l'appelant sa mère, et dès ce jour il s'établit entre ces deux âmes une

de ces affections confiantes et profondes que rien ne déflora jamais[1].

La vie régulière que menait la petite communauté faisait d'elle comme une image en raccourci de la primitive Eglise. C'était la même ferveur et la même persévérance dans la prière, le même usage des sacrements, la même union des cœurs et des âmes, le même mépris des biens mis en commun. Les pieuses postulantes avaient le sentiment de la haute perfection qu'elles devaient atteindre, elles, qui devaient servir de modèle à leurs futures sœurs; et, pressées de commencer officiellement leur noviciat, du consentement de leur directeur et du curé de Sainte-Colombe. par l'intermédiaire de Mme de Lestonnac, elles supplièrent l'archevêque de leur accorder au plus tôt le voile et l'habit de leur sainte profession. L'archevêque ne crut pas devoir différer davantage. Pour donner un éclat inaccoutumé à la cérémonie, il déclara qu'il la présiderait lui-même. Il voulait, dans son zèle, qu'elle fût un jour de confusion pour les hérétiques, et un jour de triomphe pour celle, dont leur impiété blasphémait le nom béni, pour la Mère de Dieu.

Afin de bien marquer l'importance qu'il attachait à ce grand acte, il l'annonça lui-même, à l'avance, du haut de la chaire de son église métropolitaine. La lecture du Bref pontifical qu'il tenait à la main, lui fournit l'occasion de célébrer l'excellence de la vie religieuse et de louer les vertus de celles qui allaient inaugurer le nouvel Institut. Avec une vigueur digne d'un prince de l'Eglise il exalta les gloires de la virginité, il vengea l'honneur de la Vierge Marie, bafoué par les hérétiques, et termina en donnant

1. *Histoire de l'Ordre*, l. IV, p. 86.

rendez-vous à son peuple, pour le premier mai, dans la chapelle du Saint-Esprit.

L'appel fut entendu. Le jour venu, une foule énorme, attirée par la dévotion ou la curiosité, remplissait l'édifice; elle était composée de gens de toute condition et de tout rang. Le cardinal de Sourdis arriva entouré d'un nombreux cortège de prêtres; le maréchal d'Ornano l'accompagnait suivi de son état-major. Un sermon du Père Raymond inaugura la cérémonie. L'orateur fut éloquent, ému; il célébrait une œuvre dont il avait été, avec le Père de Bordes, l'un des premiers instigateurs. La consécration du temple de Salomon, dont il fit avec bonheur le thème de son discours, s'appliquait merveilleusement aux circonstances. Au sermon succéda la messe que le cardinal célébra solennellement. La Fondatrice et ses filles étaient dans le chœur, modestes, recueillies, prêtes au sacrifice, qui allait mettre une première barrière entre le monde et elles. Bientôt le cardinal s'interrompit : le moment de la vêture était venu. A toutes les postulantes, en commençant par la Fondatrice, et selon les formes prescrites par le Pontifical, il imposa le voile blanc de la probation. Mais à Mme de Lestonnac il donna de plus le voile noir, comme pour confondre en elle ses qualités de novice et de mère, de supérieure et de compagne.

Malgré son âge — elle avait alors cinquante-deux ans — Mme de Lestonnac n'avait rien perdu de sa vigueur. Heureuse d'être enfin arrivée au terme tant cherché, elle remerciait Dieu et comptait bien que les bénédictions du ciel ne l'abandonneraient pas. Mais plus que jamais l'opinion publique lui était hostile, et il n'était pas une réunion, où la *novice* ne fût l'objet de vives censures. Elle n'y répondit

qu'en faisant régner dans sa maison la régularité la plus exemplaire et la plus fervente piété. Préoccupée d'assurer à ses filles une direction sûre, où elle pût trouver elle-même lumière et secours, pour remplir dignement les devoirs de sa charge, elle obtint de l'archevêque et du provincial des Jésuites que le Père de Bordes fût désigné pour cet emploi. Sous la double influence du directeur et de la Fondatrice, la petite communauté fit parler d'elle encore, mais ce ne fut bientôt que pour voir succéder l'admiration aux moqueries et de justes louanges aux préventions hâtives d'autrefois. Mme de Lestonnac n'était plus une présomptueuse; elle devenait une femme de rare mérite, une sainte.

La sagesse divine triomphait de la prudence humaine. Cet heureux résultat eut pour premier effet le retour au bercail des cinq compagnes de la Fondatrice, qui naguère avaient refusé d'y entrer. Ce fut une grande joie à Notre-Dame. Les prodigues se jetèrent aux pieds de leur Mère, confuses, humiliées, et lui demandèrent de ne pas leur refuser la grâce de les recevoir, malgré leur faute. Elle se contenta de leur reprocher doucement leur défiance, et, trop heureuse de les voir revenir, les accueillit avec une maternelle tendresse. Elles prirent rapidement l'esprit de ferveur des autres; et quand la Fondatrice jugea que leur vocation était suffisamment éprouvée, elle demanda le voile pour elles.

Le cardinal voulut donner à cette seconde vêture le même éclat qu'à la première. Elle eut lieu sous sa présidence, le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception de Marie, et comme sept mois auparavant, au milieu d'un concours extraordinaire de peuple. La famille était au complet maintenant. Mme de Lestonnac profita de la solennité pour la placer plus par-

ticulièrement encore sous la protection de la Mère de Dieu; et la petite communauté reprit avec une ferveur nouvelle, sous la direction de la Fondatrice, son admirable préparation au jour désiré des vœux.

Ces premières novices étaient l'espérance de l'Ordre; elles devaient au plus haut degré en posséder l'esprit, afin d'être en état de le transmettre aux autres. Leur formation était donc pour Mme de Lestonnac une œuvre capitale, l'objet de ses soucis constants, de ses habiles autant qu'infatigables efforts. Elle leur inspirait avant tout le détachement des biens et des avantages du monde, le mépris des vanités, le renoncement à soi-même, l'amour de la mortification. Elle formait leur cœur avant de régler leurs sens ; elle humiliait le corps par l'esprit, en attachant celui-ci à l'oraison et au recueillement. L'abnégation de la volonté propre, la soumission absolue aux personnes chargées de les conduire, étaient, disait-elle à ses filles, la condition essentielle de la vie religieuse. Elle leur apprenait ainsi que la vertu est l'œuvre, non pas de l'humeur ou du tempérament, mais de la docilité de l'âme aux mouvements de la grâce. Ce n'est point dans la régularité extérieure que consiste surtout la ferveur, mais dans la correspondance fidèle à l'impulsion secrète de l'Esprit Saint. Le voile et l'habit ne sont que des apparences ; ils doivent cacher un mystère de grâce, comme en cachent les Sacrements.

Mais il y avait en elle quelque chose de plus efficace que ses leçons : c'étaient ses exemples. Nulle ne pratiquait avec une ardeur plus vive ces vertus pénibles et humiliantes qui affligent le corps et lui font porter les marques de Jésus-Christ. Etait-il question, raconte son premier historien, de corsets de fer-blanc piqué sur la chair, « elle était la plus maltraitée. S'il fallait avoir

des ceintures de rosettes, elle avait les plus piquantes; s'il fallait coucher sur la dure, et avoir des sarments pour chevet, elle cherchait les plus durs; s'il fallait passer l'hiver sans se chauffer, c'est elle qui s'écartait le plus du feu; s'il fallait aller pieds nus sur la glace, elle y était plus longuement que les autres; s'il fallait prendre la discipline trois fois la semaine, c'était elle qui en usait davantage, et qui la faisait plus sanglante, voire même ne s'étant pas contentée de la faire trois fois la semaine, elle s'accoutuma à la prendre tous les jours, comme elle a fait le reste de sa vie[1]. »

On ne saurait dire à quel point la générosité de la Supérieure excitait la sainte émulation des novices. Toute privation, qu'elle leur fût imposée par la règle ou par les circonstances — et elles durent en subir de bien pénibles à ces débuts, faute de ressources, — toute occasion de se mortifier et de souffrir, étaient pour elles un sujet de joie. Il fallut plus d'une fois modérer leur ardeur. La Fondatrice s'y appliqua avec une sagesse, qui n'avait d'égale que sa bonté. Elle qui établissait en principe qu'on ne saurait jamais aller trop loin dans l'amour de la pauvreté, de la pénitence et du travail, elle était d'une admirable indulgence pour empêcher toute indiscrétion et tout excès nuisible.

Habile à provoquer les circontances qui devaient mettre en relief le caractère et les tendances innées de ses filles, elle connaissait ce dont elles étaient capables et les traitait selon leur humeur. Elle savait dissimuler une faute sans la tolérer et corriger à propos sans aigrir. D'accès facile à toutes, elle gagnait sans effort leur confiance. Sa bonté à supporter leurs faiblesses leur donnait courage et ferveur.

1. *Dom de Sainte Marie.* Abrégé de la *Vie de Madame de Lestonnac*, p. 74.

L'ordre contribuait à la pratique constante de la vertu. Le règlement, qui faisait succéder les unes aux autres les occupations, à toute heure du jour, entretenait la continuité généreuse des efforts. Les exercices de piété, l'étude, — celle de la religion surtout, — le travail des mains, étaient communs à toutes. L'usage fréquent des Sacrements, l'immolation constante de soi-même, les mortifications prescrites, attiraient sur elles une abondance de grâces et de bénédictions. La Mère de Lestonnac en eut vite des marques sensibles; elle avait depuis longtemps reconnu chez ses filles des signes manifestes de vocation; ils étaient si éclatants maintenant, qu'on aurait dit une communauté d'anciennes religieuses bien plus que de novices. L'esprit de régularité, d'humilité, la pratique exacte de l'obéissance, la docilité à recevoir les avis, la piété fervente et scrupuleuse, l'application à bien prendre l'esprit de l'Ordre, étaient un spectacle, que ne pouvaient voir, sans être grandement édifiés, ceux que leurs relations ou leur curiosité amenaient au monastère du Saint-Esprit. Le cardinal de Sourdis y venait souvent, et il s'en retournait toujours plus vivement frappé des admirables vertus religieuses, dont la Fondatrice et ses filles donnaient un si bel exemple.

Le moment vint enfin où Mme de Lestonnac crut devoir compléter son œuvre. Les ferventes novices avaient fait des progrès remarquables dans la connaissance de la religion et dans leur perfection personnelles; elles pouvaient être maitresses de foi; on pouvait ouvrir un collège. Le succès dépassa, dès les premiers jours, toutes les prévisions, toutes les espérances. Le zèle des maîtresses, stimulé par celui de la Fondatrice, qui ne dédaignait pas de descendre dans la poussière des classes, et d'enseigner elle-même l'alphabet à des

enfants, fut bientôt connu de toute la ville, et attira un concours nouveau. Il fut tel en peu de temps qu'il fallut multiplier les cours, et déterminer les degrés d'instruction, selon l'âge, la condition et les goûts des élèves. Mais il était une instruction commune à toutes, l'instruction religieuse. L'explication du Catéchisme et des leçons sur les vertus chrétiennes, sur les pratiques, religieuses, qu'on vengeait des censures hérétiques étaient l'objet d'un soin en rapport avec leur importance. Les résultats ne se firent pas attendre ; les écoles protestantes se dépeuplèrent peu à peu, grâce à l'enseignement gratuit de Notre-Dame ; les disciples devenues maîtresses à leur tour se firent apôtres dans leurs familles ; elles instruisirent leurs parents des vérités qu'ils ignoraient et des pratiques essentielles de la foi ; quelques-unes même les ramenèrent de l'hérésie[1].

De si heureux débuts étaient une bénédiction de Dieu. Mme de Lestonnac y vit un effet sensible de la protection de la Sainte Vierge, et dans une inspiration de son zèle, elle résolut de témoigner sa reconnaissance à sa Mère du ciel, en lui consacrant toute cette jeunesse, prémices des fruits que son Ordre était appelé à produire. La fête de la Présentation était proche. Ce fut le jour choisi pour la cérémonie. L'heure venue, les élèves furent réunies dans leurs classes, et une novice leur expliqua le sens de la fête qu'elles allaient célébrer et de la consécration qu'elles allaient faire. Elles sortirent ensuite deux à deux, un cierge allumé à la main. L'une d'elles, qui portait une statue de Marie, les précédait. Un prêtre la reçut à l'entrée de l'église, et la conduisit jusque dans le chœur, où

1. *Histoire de l'Ordre*, l. V, p. 115.

elle déposa la statue sur un trône préparé pour la recevoir. Aussitôt une messe solennelle commença. A l'offertoire, les élèves de nouveau s'ébranlèrent, et tandis qu'elles allaient se consacrer joyeuses à Marie, des voix sans nombre chantaient les gloires de la Mère de Dieu. Une grande foule assistait émue au spectacle. La sainte Fondatrice avait exprimé le désir que cette cérémonie se renouvelât chaque année dans toutes les maisons de l'Ordre : elle a été fidèlement obéie.

Le nombre des élèves ne cessait de croître ; il était urgent de leur préparer un local mieux amenagé et plus vaste. Déjà plus d'un an auparavant, Pierre Moysset, le procureur de la communauté, avait obtenu de la ville la concession de quelques terrains nécessaires à l'agrandissement du monastère[1]. Henri IV par lettres patentes, données au mois de mars 1609, avait confirmé la donation et reconnu officiellement, à cette occasion, l'Ordre de Notre-Dame[2]. Mais la maison du Saint-Esprit n'en était pas moins désormais trop étroite. Elle offrait en outre des inconvénients graves. L'emplacement était malsain, le voisinage du château Trompette, les bruits de la citadelle étaient incompatibles avec le recueillement des religieuses et l'application des élèves. Les jeunes filles qui suivaient les classes étaient obligées de passer à travers la foule des soldats ; et beaucoup ne venaient pas à cause du trop grand éloignement du monastère. Une vaste maison de la rue du Hâ, plus dégagée, plus centrale, paraissait réunir au contraire tous les avantages désirables. Du consentement

1. L'acte est du 8 octobre 1608. — Bertheau, *Mémoires*, f. 588. *De l'origine et fond.*, p. 77.

2. Les lettres patentes du roi furent enregistrées par le Parlement de Bordeaux, le 29 août 1609. — Ms. *Origine et fondation*, p. 83.

de l'archevêque, on résolut de l'acquérir. La Fondatrice n'avait pas prévu à quelles oppositions violentes et misérables elle allait une fois de plus se heurter.

Le bruit que les Filles de Notre-Dame allaient abandonner le monastère du Saint-Esprit s'était vite répandu dans Bordeaux, et y avait excité une émotion considérable. Mme de Lestonnac se vit de nouveau l'objet des critiques les plus amères. On faisait de sa vie passée un sujet de sarcasmes, de ses projets nouveaux une preuve d'insupportables prétentions. Les voisins de la maison qu'elle projetait d'acquérir criaient comme si elle eût voulu les jeter à la rue. Ils exercèrent sur le propriétaire, du nom de Malus, une telle pression que celui-ci, décidé à vendre tout d'abord, retira sa parole. Le frère même de la Fondatrice, conseiller au Parlement, intervint pour la dissuader. Mme de Lestonnac resta inébranlable; les difficultés ajoutaient à ses désirs, les oppositions l'enflammaient davantage pour le bien qu'elle avait entrepris. Sa constance fut recompensée; l'émotion populaire tomba; le propriétaire, revenu de son refus forcé, fut heureux de traiter à des conditions raisonnables, et le prix convenu lui fut aussitôt compté. 2 juillet 1610.

Les aménagements ne furent terminés que deux mois plus tard. Le 7 septembre seulement les religieuses entrèrent dans leur nouvelle demeure. Elles y furent installées officiellement le lendemain, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, par M. le Venier, vicaire général, délégué du cardinal de Sourdis. Le curé de sainte Colombe assistait à la cérémonie[1].

Une chose manquait encore au bonheur des novices,

1. L'acte constatant et approuvant le transfert des religieuses est daté du 10 septembre 1610. *De l'origine et fondation*, ch. XII, p. 84-85.

à leur complet sacrifice, le voile de la profession religieuse, les vœux. Pour plusieurs d'entre elles le temps de l'épreuve était pourtant accompli. Le 1er mai 1610 Mme de Lestonnac et quatre de ses compagnes avaient célébré le second anniversaire de leur prise d'habit. Mais elles avaient reçu cet habit des mains du cardinal et c'est entre ses mains aussi qu'elles voulaient prononcer leurs vœux. Or, le cardinal était à cette époque absent. La mort de Henri IV et du maréchal d'Ornano l'avaient retenu depuis plusieurs mois à Paris. Il était de retour à Bordeaux en octobre.

Dès ce moment, Mme de Lestonnac se préoccupa de fixer avec lui le jour où il voudrait bien les recevoir à la profession solennelle et mettre ainsi le sceau à son œuvre. A sa grande surprise elle ne trouva plus chez le prélat la bienveillance empressée d'autrefois.

Sans doute, il n'est pas possible d'admettre tous les détails, que les premiers historiens de la Bienheureuse relatent au sujet des oppositions qu'elle rencontra ; mais le silence respectueux, que gardent sur ce point des documents authentiques[1], ne nous semble pas un motif suffisant de les rejeter dans l'ensemble. Que l'archevêque, imitateur fidèle et presque scrupuleux de son patron, saint Charles, dont les Ursulines furent les filles préférées, ait eu le désir d'unir, sous leur nom, à la maison de cet Ordre qu'il avait fondée naguère à Bordeaux les Filles de Notre-Dame, quoi de plus vrai-

1. Le recueil de documents fait par les soins de Mme de Lestonnac en 1635. *De l'origine et fondation*, ch. XIII. N'eût-il pas été imprudent, comme le remarque le P. Mercier : *La Bienheureuse Jeanne de Lestonnac*, p. 244, de rappeler ces oppositions, au moment où l'on se disposait à demander l'approbation de Mgr Henri de Sourdis, frère du cardinal, pour la publication des Règles?

semblable ? Il y trouva des difficultés et y renonça. Pour quels motifs exactement? on l'ignore. Les historiens de la Bienheureuse parlent d'un mouvement intérieur et font même intervenir personnellement Notre-Dame, la patronne du nouvel Institut. La piété bien connue du prélat, dont les intentions étaient pures, les services que la congrégation devait rendre, suffiraient à justifier cette intervention, si en réalité elle était nécessaire. Dans tous les cas, la résistance de Mme de Lestonnac triompha. Dès les premiers jours de décembre, au plus tard, le cardinal se déclara prêt à satisfaire au désir de la Fondatrice et de ses compagnes. Les cinq dernières venues terminaient, le 8 décembre, les deux années requises de noviciat. Ce fut ce jour-là que choisit le cardinal pour recevoir la profession des Sœurs.

La cérémonie n'eut pas le même éclat que la première vêture dans l'église du Saint-Esprit; la chapelle n'était pas bâtie encore, et l'oratoire domestique, seul existant alors, ne se prêtait pas au déploiement qu'exigent les grandes solennités. La ferveur des novices, l'allégresse avec laquelle elles marchèrent au sacrifice, suppléèrent à la pompe extérieure. Le cardinal célébra la messe et, le moment venu, reçut les vœux des postulantes. A chacune d'elles, en commençant par la Fondatrice, il imposa le voile noir, et la couronne de laurier, « symbole de la victoire qu'elle remportaient sur le monde. » Elles reçurent ensuite la communion de sa main « avec une telle joie et consolation, qu'elle ne se peut exprimer, que par ceux qui ont senti la douce infusion de l'esprit de Dieu. »

L'heure était arrivée de donner un chef à la communauté, d'élire une supérieure, selon l'esprit des Constitutions et l'expression formelle du Bref pontifi-

cal. La Supérieure devait être choisie parmi les Mères. Mais aucune religieuse, d'après le même Bref, n'avait droit à ce titre « qu'après dix ans de religion. » On se trouvait en face d'une double impossibilité matérielle. L'intérêt de la communauté exigeait une solution. Usant des pouvoirs généraux, que lui avait conférés le Saint-Siège, le cardinal promut les nouvelles professes à la dignité de Mères, « pour l'effet des élections. » Le scrutin eut lieu le 24 décembre. La Mère de Lestonnac fut élue pour trois ans « Mère première » à l'unanimité des suffrages. Par une ordonnance du même jour le cardinal de Sourdis la confirma dans sa charge[1].

1. Bertheau, f. 968. — Ms. *de l'origine et fondation*, p. 87-89.

CHAPITRE III

LA SUPÉRIEURE

I

L'Œuvre : le plan, le but.

L'arbre était désormais planté. Il allait s'épanouir rapidement en une floraison merveilleuse. Pour chercher un abri sous ses branches, de tous les coins de l'horizon allaient accourir ces oiseaux de prix inestimable que sont les âmes ; âmes qui avaient goûté du monde et que le monde avait déçues ; âmes de jeunes filles, pures comme des lis et avides de sacrifices ; âmes sans nombre d'enfants, que guettait, pour les flétrir à jamais, l'hérésie.

Aucune postulante nouvelle ne s'était présentée jusqu'alors ; elles affluaient maintenant que l'Institut paraissait affermi. Le nombre des élèves augmentait toujours, et déjà il fallait se préparer à étendre le nouveau monastère, pour suffire aux besoins tous les jours croissants de la communauté. Obligée de se décharger désormais sur d'autres de quelques-unes des plus importantes fonctions, la Fondatrice créa Marguerite de Poyferré maîtresse des novices et Madeleine de Landrevie directrice des classes. Pour

elle, toute à ses fonctions de Supérieure, l'œil à tout, elle s'attacha avec une activité et un succès, que les résultats constateront plus tard, à diriger son Institut, d'après l'esprit qui l'avait fait naître et qu'avait consacré le Bref du Pape.

On n'avait encore que l'abrégé des Constitutions et des Règles soumises à l'archevêque et au Saint-Siège. Mais le plan d'ensemble était depuis longtemps tracé, l'objet du nouvel Institut nettement défini, les moyens généraux précisés. Depuis deux ans des habitudes s'étaient formées, des traditions établies, sous l'initiative éclairée de la Fondatrice et le contrôle vigilant de l'Archevêque.

La Mère de Lestonnac aimait à trouver le premier exemplaire de son Institut dans la maison du Temple, où Marie, avec quelques compagnes, occupait son esprit et son cœur à prier, et ses mains au service des autels. Elle l'avait formé sur le modèle de la Compagnie de Jésus : le but était semblable : l'éducation de la jeunesse. Tous les deux combattaient, l'un sous l'étendard du Fils, l'autre sous celui de la Mère, pour la gloire de Dieu.

Il réalisait l'alliance d'une double vie, d'une vie de retraite avec une vie d'action; il alliait les pratiques de la perfection personnelle à l'exercice du zèle et de la charité. L'expérience de la Fondatrice en avait fait un juste milieu entre la rigueur austère dans la mise en action des conseils évangéliques et la douceur chrétienne, tout en prenant bien garde qu'il se tînt à distance du relâchement et de la négligence. Il se trouvait ainsi ouvert à toutes les conditions, aux complexions les plus délicates. Il admettait les veuves et les vierges.

Et cependant il ne s'ouvrait pas indifféremment à

toutes celles qui venaient frapper à sa porte. Celles qui avaient abjuré leur foi, les infâmes, les faibles d'esprit, en étaient exclues. La difformité, l'ignorance grossière, des vues purement humaines, des habitudes incorrigibles, des passions, dont on n'espérait pas triompher, étaient des empêchements, au sujet desquels on ne transigeait pas. On exigeait des postulantes la santé, un corps bien fait, un esprit ouvert, un beau naturel, une volonté souple, capable de se prêter à toutes les impressions, qui auraient pour objet de les porter à l'amour de Dieu et à leur perfection. La noblesse, la réputation, la richesse, n'étaient rien par elles-mêmes; on y avait égard, quand elles se rencontraient avec les qualités demandées; car alors l'hommage et le sacrifice qui en étaient faits à Dieu lui procuraient une gloire plus grande.

Une série d'épreuves attendait à l'entrée les nouvelles venues. La Fondatrice avait marqué deux temps de probation; c'étaient comme les vestibules du Temple. Pendant les six premiers mois les postulantes étaient soumises à une étude approfondie, à un examen attentif des dispositions qui avaient dicté leurs démarches, des motifs qui les poussaient vers la vie religieuse. On les employait à servir les malades, à aider aux offices les plus bas de la maison, à étudier la doctrine chrétienne. On exigeait d'elles une grande franchise, une grande ouverture de cœur envers la Supérieure. On leur faisait connaître la forme de l'Institut, les constitutions et les règles. On ne leur cachait rien de ce qu'il y a de pénible et d'humiliant dans la vie religieuse. Pendant ce temps elles avaient un logement à part, et il leur était interdit de se dire de la Compagnie. Ce n'était là qu'une préparation au

noviciat proprement dit, « comme un milieu entre le monde et la religion, car on y gardait l'habit séculier, et on y pratiquait la vie religieuse. » C'est que le noviciat était bien plus aux yeux de la Fondatrice la culture d'une vocation solide et déjà éprouvée qu'une épreuve, qui se fait toujours trop tard, quand elle commence seulement le jour où on prend le voile. Pour elle « une novice n'est pas encore consacrée à Dieu, mais elle lui est offerte et ne peut retourner au monde sans infidélité » ; il est donc nécessaire d'avoir recours à toutes les précautions possibles pour s'assurer à l'avance de la réalité de sa vocation.

Quand l'époque de la seconde probation était venue, les postulantes se préparaient par une retraite de trois jours à une confession générale de leur vie. Elles préludaient par des pénitences extérieures aux vertus intérieures et souvent héroïques qu'il leur faudrait pratiquer désormais. Elles étaient admises ensuite par la prise d'habit au noviciat. Pendant deux ans les épreuves se poursuivaient encore plus minutieuses, plus longues. Dans des retraites, qui avaient lieu deux fois chaque année, dans divers ministères extérieurs, on exerçait les novices à l'obéissance, à l'humilité, au complet renoncement de soi-même. On faisait de la vie religieuse spéciale, à laquelle elles désiraient se vouer dans l'Institut, le sujet constant de leurs méditations, afin qu'elles mesurassent leurs forces. On les initiait à l'oraison, dont on leur apprenait la méthode, et dont on appréciait le succès par les vertus qui en étaient le fruit. On leur inculquait l'habitude de la présence de Dieu, même dans leurs actions ordinaires, et non dans l'oraison seulement ; leur cœur, leur disait-on, devait être toujours un oratoire. Mais une fille de Notre-Dame avait pour devoir

d'être civile autant que religieuse, et cet esprit de recueillement ne devait nuire ni à la liberté, ni à l'aisance, ni à la joie mesurée des conversations entre compagnes ou au parloir, quand la règle le permettait. Comme elles étaient destinées à vaquer plus tard à l'instruction des jeunes filles, on les appliquait à l'étude. Il fallait qu'elles fussent remplies des biens qu'elles devaient donner, qu'elles possédassent à la fois la science et la vertu. Et lorsque cette discipline persévérante, attentive, avait produit les résultats attendus, quand on les jugeait capables d'unir la vie extérieure à la vie intérieure dans une parfaite harmonie, on les admettait aux vœux définitifs.

Ce qu'elles promettaient alors, c'était « de travailler, avec la grâce de Dieu, à leur salut et à leur perfection propre, et de s'employer de toutes leurs forces, avec la même grâce, au salut et à la perfection du prochain ». C'était le double but de l'Institut : la vie active s'alliait chez lui à la vie contemplative. « Jamais Marthe et Marie ne s'accordèrent mieux. »

De la vie contemplative la Fondatrice avait pris l'oraison mentale, qui durait une heure et demie chaque jour, les examens généraux de conscience, l'examen particulier, la lecture spirituelle, la récitation du Rosaire, le petit office de la Sainte Vierge, la fréquentation des sacrements, les retraites annuelles, les retraites spéciales de trois jours, qui précédaient les deux rénovations des vœux, à la Présentation et à l'Assomption, les jeûnes de tous les samedis et des veilles des fêtes de Notre-Dame.

Par un engagement spécial inséré dans la formule des vœux, les nouvelles professes s'obligeaient à l'observance particulièrement étroite de la clôture. C'était là un point essentiel aux yeux de la Fonda-

trice. Elle voulait que le parloir lui-même fût aussi saint que la solitude; qu'on y allât rarement, qu'on y demeurât peu, qu'on y évitât également la familiarité et le faste, qu'on n'y parlât que pour l'édification du prochain. Mais le grand ornement de la clôture, c'était le silence. Rien ne valait ce sacrifice des lèvres, cet holocauste de l'extérieur tout entier, par la modestie du visage, la gravité de la démarche, la paix, la tranquillité des mouvements, la bienséance dans les manières, le respect mutuel. Le silence enveloppait ainsi la vie toute entière, mettait toutes les vertus en exercice, les protégeait, occupait l'âme d'elle-même et de Dieu.

La Fondatrice demandait à ses filles une clôture plus spirituelle encore : l'absence de toute ambition. Aucune règle ne défendait expressément d'aspirer aux dignités, aucun vœu de les rechercher; mais les maximes d'humilité partout répandues dans les Constitutions, l'esprit de la Compagnie, sa raison d'être, qui est le bien à faire au prochain avec un absolu désintéressement, les pratiques de l'Ordre établies depuis la fondation, tenaient lieu d'obligation et de vœu.

Cette vie intérieure, commune à toutes, n'était qu'une préparation aux exercices de la vie extérieure, qui pouvaient contribuer au salut du prochain, et tout spécialement à l'instruction de la jeunesse, distinction caractéristique, but ultime de l'Ordre. Celles que l'obéissance destinait à ce dernier emploi devaient s'en rendre capables et dignes par une formation spéciale, des études plus étendues. Comme leur ministère était avant tout un apostolat, l'oratoire devait être pour elles l'école préférée; c'est dans l'oraison qu'elles devaient chercher leur instruction

personnelle, et les moyens de réussir dans l'instruction des autres. Leur but principal était de « former et de fonder la foi dans l'âme des enfants ». La piété, la pratique des vertus chrétiennes, la fréquentation et l'usage des Sacrements, surtout des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, la manière d'assister à la messe, les mystères de la religion, les maximes du salut, étaient les sujets de leurs plus importantes leçons. Elles ne s'appliquaient pas avec un moindre zèle, à l'enseignement de tout ce qu'une « fille ou femme chrétienne » doit savoir pour vivre honnêtement dans le monde, les lois de la « bienséance, de la civilité, du respect, » la lecture, l'écriture, le calcul, les travaux d'aiguille et d'autres semblables ouvrages. Des moyens simples et pratiques venaient exciter à propos l'émulation des élèves. Mais le développement des études n'était pas le même pour toutes. Avec un discernement, dont nos modernes errements ne nous font que trop apprécier la sagesse, les degrés d'instruction étaient déterminés selon les talents et les goûts de chacune, et surtout d'après la condition sociale et le rang plus ou moins élevé qui les attendait dans le monde. Car à côté des classes destinées aux jeunes filles des familles aisées, auxquelles la Fondatrice avait songé tout d'abord, parce qu'elles étaient plus exposées que les autres, s'ouvraient pour les enfants du peuple les écoles gratuites, toujours très fréquentées. L'enseignement était la fonction, « l'office » spécial des Mères, c'est-à-dire des professes, qui après avoir passé comme telles dix ans dans l'Institut, étaient arrivées à une perfection personnelle assez haute pour être jugées aptes à un si délicat, si rebutant parfois, et si important ministère.

Les filles de Notre-Dame l'exerçaient sous le

contrôle direct de l'évêque diocésain, auquel le Bref d'institution les avait soumises. C'est à lui que les Supérieures, d'ailleurs maîtresses chez elles, devaient rendre compte de leur administration. Pour resserrer l'union entre les diverses maisons de l'Ordre, la Fondatrice avait eu le projet d'établir une Supérieure générale à Bordeaux. Le cardinal de Sourdis n'en fut pas d'avis, et le projet n'aboutit pas. Mais du vivant de la Fondatrice, et grâce à elle, une parfaite intelligence, entretenue par une correspondance suivie, ne cessa de régner entre les maisons sœurs. Bordeaux fut regardé comme le centre de la Compagnie, d'où se répandait ailleurs l'uniformité des coutumes, des règles et de l'esprit.

Élue pour trois ans et choisie parmi les Mères, la Supérieure ou Mère première ne pouvait suffire seule à tout le gouvernement. Les constitutions et le Bref du Pape lui adjoignaient une Mère seconde, qui veillait à l'exacte exécution des charges secondaires et la suppléait au besoin; quatre conseillères, dont le titre indique les fonctions, et une Mère discrète chargée de transmettre avec liberté, mais aussi avec respect, à la Mère première, les vœux et au besoin les remontrances de la Communauté. La Supérieure n'en garde pas moins toute l'autorité; ses coadjutrices ont droit de conseil; elle seule décide. Huit jours avant l'élection nouvelle, qui a lieu le jour de l'Annonciation, la Supérieure dépose officiellement sa charge, et l'autorité passe entre les mains d'une Mère vicaire, élue tout exprès et provisoirement par la Communauté. C'est là un gouvernement à la fois souple et fort. La Fondatrice qui l'avait conçu allait l'exercer la première et le marquer pour jamais de l'esprit, qui devait l'inspirer dans la suite.

II

Le gouvernement de la Fondatrice.

Si Mme de Lestonnac n'avait écouté que son humilité, elle aurait rejeté sur d'autres épaules la charge que l'élection lui avait imposée. Mais avec ce sens droit, et ce jugement sûr, qui furent toujours sa force, elle avait compris que les responsabilités à prendre étaient pour elle, à cette première heure surtout, un devoir; et, elle avait prêté, non sans appréhension pourtant, en présence du confesseur de la communauté et des Mères, le serment, requis par les Constitutions, de travailler de toutes ses forces au bien de l'Institut.

Cet engagement, on peut le croire, ne lui coûtait pas : travailler au bien de l'Institut était désormais pour elle la seule raison d'être de sa vie. Mais elle s'était fait d'une supérieure un tel idéal, qu'elle ne croyait pas possible de l'atteindre; elle avait de ses responsabilités, nettement entrevues, et même un jour, miraculeusement révélées, une telle peur, qu'à plusieurs reprises, malgré la confiance longtemps renouvelée de ses sœurs, elle cherchera plus tard à se démettre. Ce sont là des modesties et des craintes de saint. En réalité la Mère de Lestonnac réunissait à un degré rare les qualités physiques et morales, qui lui semblaient indispensables pour ses difficiles fonctions.

Agée de cinquante-quatre ans, elle avait, avec l'autorité que donne l'expérience, l'ascendant qu'exercent toujours un extérieur imposant, une physionomie où la gravité s'allie sans effort à la grâce, et qu'on

sent éclairée du dedans par le rayonnement d'une âme peu commune. Chez elle, au dire d'une religieuse, qui avait reçu le voile de ses mains, la beauté du corps, écueil où viennent sombrer chez tant d'autres la pureté et l'humilité, était un rayon divin, qui imprimait le respect et inspirait un attrait sacré pour la vertu. Quand ses filles la voyaient en prière, quand elles l'entendaient parler de choses spirituelles, tous leurs sens, toutes leurs facultés se recueillaient pour la voir, pour l'entendre. Il leur semblait que cette beauté naturelle, qui rayonnait extraordinairement sur son visage, s'était changée en celle des bienheureux, pour leur parler, en se montrant.

Mais ce n'était là qu'un pâle reflet de sa beauté morale. Obligeante, affable, civile, elle était à la fois la femme aimable et forte. A une intelligence supérieure, à un jugement droit, à un sens pratique admirable, elle joignait une volonté énergique, un cœur viril. Née pour fonder et pour gouverner, elle était d'une activité rare, d'une pénétration d'esprit qui lui permettait de saisir sur l'heure l'ensemble d'une question ou d'une affaire, d'en apprécier les avantages, d'en mesurer les difficultés, d'en prévoir les résultats. C'était là le secret humain de sa promptitude dans la décision, de sa constance, inaccessible au découragement, dans la poursuite d'entreprises souvent hérissées d'obstacles. Elle voyait le but, et, sûre d'elle-même, elle y marchait, et la grâce, qui la faisait agir, décuplait sa force.

Elle avait d'ailleurs à son service une puissance de persuasion à laquelle on ne résistait pas. Dieu lui avait donné ce qu'un de ses historiens appelle de ce mot charmant « la grâce des lèvres. » Ce n'est point qu'il y eût la moindre affectation dans ses paroles, la moindre

recherche dans sa pensée ; c'est de leur gravité simple au contraire et de leur naturel qu'elles tiraient leur douceur pénétrante, leur grâce lumineuse, leur énergie irrésistible. Elle parlait peu cependant, mais aucune de ses paroles n'était inutile ; toutes allaient au but.

Ce qui donnait un prix tout nouveau à des dons si rares, c'était l'esprit surnaturel qui en réglait comme visiblement l'exercice. L'âme de la Mère de Lestonnac était toujours en haut. Dans ses actions ordinaires comme dans ses exercices de piété, son union avec Dieu semblait continuelle. Elle n'entreprenait rien, soit au spirituel, soit au temporel, sans avoir imploré de Notre Seigneur Jésus-Christ la lumière par la prière et par l'oraison. C'était là à ses yeux une obligation pour toute supérieure soucieuse de remplir dignement les devoirs de sa charge, un moyen sûr d'attirer les bénédictions du ciel sur ses décisions et ses actes.

Elle donnait à la fois la maxime et l'exemple, et voilà pourquoi sans doute son administration fut tout particulièrement bénie. Elle avait appris aux leçons du passé que le mortel ennemi des maisons religieuses, le prélude fatal de leur ruine, c'est le relâchement, et elle regarda comme son premier devoir de le prévenir dans la sienne, en veillant à l'exacte observance des règles. La régularité est l'âme de la vie religieuse. Elle ne cessait de la recommander à ses filles. Elle était, disait-elle, voulue de l'Epoux, à qui elles s'étaient consacrées, et qui en avait été lui-même le modèle dans son obéissance à son Père. Elle était désirée de leur Mère céleste, de Marie, qui avait gardé avec tant de soin dans son cœur les paroles tombées des lèvres de son Fils, et celles qui pu-

bliaient ses propres grandeurs. Elle était un devoir d'autant plus rigoureux pour elles qu'elles avaient pour mission d'imprimer pour jamais à l'Institut l'esprit qui devait l'animer, le faire vivre, le rendre utile et fécond. Elles devaient être le modèle de toutes les Filles futures de Notre-Dame; leur relâchement les rendrait responsables des désordres qu'il provoquerait dans la suite; leur fidélité leur assurerait au contraire une part aux mérites de celles qui viendraient après elles.

Mais la Fondatrice n'ignorait pas qu'il n'y a rien de plus éloquent, de plus entraînant que l'exemple, et elle s'appliquait à mettre la première et scrupuleusement ses recommandations en pratique. Fallait-il se rendre à l'oraison, elle était la première et la plus recueillie. Elle était la première au chœur, et la plus attentive à remplir dignement cet office des Anges; la première au réfectoire et la plus mortifiée, quand l'exigeait la règle; la première au travail des mains, et à l'instruction des jeunes filles, où son zèle égalait sa patience; la première enfin à toutes les fonctions de l'Ordre, si bien qu'elle était comme « l'esprit moteur et le principal ressort qui faisait agir tous les autres[1]! »

Elle avait après cela le droit d'être exigeante, de ne pas souffrir le moindre relâchement, une infraction même involontaire aux moindres détails de la règle. Ne se ménageant pas elle-même, comment eût-elle ménagé les autres? Elle avait pour maxime qu'il vaut mieux avoir un peu de sévérité envers les personnes en particulier, que de nuire par trop de condescendance à la communauté tout entière. Devant la règle,

1. *Dom de Sainte-Marie, op. c.*, p. 271.

il n'y avait que des égales pour elle; elle n'avait égard ni à la qualité, ni à l'âge, ni au sang, quand il lui fallait reprendre ou punir. On le savait, on savait aussi qu'elle avait l'œil à tout, que rien n'échappait à sa vigilance, et « la maison allait d'un bon train », chacun était dans le devoir.

Il était impossible cependant que des fautes n'échappassent pas à la faiblesse humaine. La Fondatrice savait les dissimuler parfois; mais pour peu que l'impunité lui fît craindre quelque conséquence fâcheuse, elle en exigeait aussitôt la réparation. Une religieuse, malgré les ordres qu'elle avait reçus, avait par une obligeance indiscrète troublé l'attention recueillie du chœur; elle fut condamnée à jeûner le lendemain au pain et à l'eau. D'ordinaire, un seul de ses regards, une seule de ses paroles perçait le cœur de celles qu'elle voulait ramener au devoir. Du reste, une faute réparée était aussitôt oubliée; la Supérieure ne supportait pas qu'il y fût fait allusion de nouveau. Punissait-elle avec quelque sévérité, elle laissait quelque temps la coupable dans l'amertume du châtiment, puis elle l'appelait et versait sur la blessure ouverte toutes les douceurs de sa charité.

C'est que la sévérité était chez elle l'une des formes de l'amour. Jamais supérieure n'aima ses filles d'une plus sincère tendresse. « Si je savais, disait-elle un jour, quelque remède qui pût les empêcher de mourir, il serait bien chaud si je ne l'avalais. » — « Je ressens fort vos infirmités, écrivait-elle, à une novice, Élisabeth de Cruzi, et pour vous en voir délivrée, je consentirais volontiers que Dieu les ajoutât aux miennes. »

Pour ses filles, elle s'exposait à tout, au froid, à la faim, à la souffrance. Un jour, en plein hiver, elle

avait rencontré une religieuse qui grelottait sous sa robe usée. La nuit suivante, elle se glissa doucement dans la cellule de la jeune sœur, y déposa sa robe qui était meilleure et prit l'autre pour elle. Les malades surtout étaient l'objet de ses attentions les plus maternelles. Elle voulait qu'on n'épargnât aucune dépense pour leur guérison; elle se levait de table, ou même interrompait, la nuit, son sommeil, pour les visiter et les soigner elle-même.

Elle se préoccupait davantage encore de leurs besoins spirituels. Elle voulait parler à chacune d'elles une fois par semaine. C'était un assujettissement; mais aucune occupation, aucune affaire, aucune souffrance même, n'était pour elle un motif de s'y soustraire. Elle leur demandait une entière ouverture de cœur; elle voulait connaître jusqu'aux moindres secrets de leur âme, les causes de leur relâchement ou de leurs progrès, de leur repos intérieur ou de leur trouble, leurs petits froissements d'amour-propre, comme leurs grandes tentations. Et ses filles ne lui cachaient rien, parce qu'elle possédait au degré suprême cette qualité essentielle à sa charge : la discrétion. Elles savaient qu'aucun des secrets qui tombaient dans son cœur ne remonterait jamais à ses lèvres; et elles se livraient avec le plus confiant et le plus filial abandon.

Sa patience à les écouter n'avait d'égale que sa condescendance pour leurs faiblesses, et son art de trouver pour chacune d'elles la parole précise et lumineuse, le conseil qui répondait à ses besoins intimes. Elle excellait à piquer au vif la tiédeur, à modérer l'indiscrétion du zèle, à réfréner avec douceur une passion naissante, avec énergie des passions opiniâtres. D'un regard elle rendait la paix

à une âme troublée, d'un mot calmait des tempêtes.

Sa parole la plus ordinaire était la parole même de Jésus au Paralytique : « *Confide fili.* Courage, ma fille » ; et cette parole produisait toujours des effets merveilleux de consolation et de force. « Courage, ma fille, c'était assez pour mettre le calme dans l'âme. Courage, ma fille, avec cela elle rendait la joie au cœur affligé ; elle chassait le trouble de l'esprit, elle rassurait les timides, elle fortifiait les faibles, elle éclairait les ténèbres intérieures de l'âme.... Courage, ma fille ! avec cela, elle soulageait la pesanteur de l'obéissance, portait à la mortification, inspirait le désir des souffrances, inclinait à l'humilité, excitait à la régularité[1]. »

A la clairvoyance, à la perspicaté naturelle de l'esprit, elle joignait le don merveilleux, le don divin de pénétrer les âmes ; et c'était le secret de sa direction toujours sûre. Elle lisait sur les visages les faiblesses intimes, les aversions secrètes, les passions qui agitaient le cœur, et elle indiquait des remèdes pour des maux qu'on ne lui avait pas découverts. Quelques religieuses, discrètes à l'excès, afin de ménager son temps, n'osaient l'entretenir de leurs agitations intérieures ; d'autres lui cachaient des pensées, qu'elles ne croyaient pas assez innocentes pour elle, si avide en tout de pureté, et souffraient de ce silence ; d'autres, trop ignorantes du mal, négligeaient de lui manifester des choses qu'elles ne croyaient pas importantes. Elle entrait d'elle-même dans leur cœur, leur promettait de les assister, de les aider, et elle le faisait avec une telle charité, un tel succès,

1. *Dom de Sainte-Marie*, l. II, ch. IX, p. 313.

qu'elles se déclaraient mieux connues de leur Mère que d'elles-mêmes.

Cette connaissance des âmes lui permettait de les traiter suivant leur tempérament et leurs besoins. Sa méthode préférée était la douceur, mais elle n'hésitait pas, quand il était besoin, à se servir de la sévérité. Y avait-il parmi ses filles des indépendantes, réfractaires à l'obéissance, mais impérieuses à l'exiger de celles qui leur étaient soumises, elles la trouvaient si longtemps sur leur chemin, qu'il leur fallait bien s'assouplir. Loin de s'en plaindre, elles ne tardaient pas à lui savoir gré de sa bienfaisante rigueur. Elle n'excellait pas moins à faire succéder l'harmonie et la charité aux antipathies naturelles. Deux religieuses éprouvaient l'une pour l'autre une répugnance instinctive; elle les mit dans un emploi où elles étaient obligées de se rendre de mutuels services. Bientôt les répugnances tombèrent, la sympathie s'établit, et elles s'étonnaient elles-mêmes du changement que la grâce, par l'intermédiaire de leur supérieure, avait opéré en elles.

Elle ne jugeait pas de la vertu de ses filles par leurs pratiques extérieures de dévotion, mais par l'exercice héroïque et constant qui la manifestait. Une religieuse se plaisait-elle aux honneurs, que lui procurait son emploi, elle la mettait dans une autre charge, où elle se trouvait obligée de rendre les mêmes honneurs à d'autres. La nature en souffrait, en saignait en quelque sorte; mais l'âme y gagnait de se former à l'humilité et au détachement. Le détachement complet, absolu, — même dans les choses spirituelles, où l'amour-propre se glisse comme ailleurs — c'est à quoi elle travaillait avec une persévérance obstinée à conduire ses filles. En voyait-elle une résignée à tout,

indifférente aux plus importants comme aux plus vils emplois, elle lui confiait la fonction, qui convenait le mieux à ses goûts et à ses aptitudes. C'était un moyen sûr de la voir remplie à la perfection; la religieuse y trouvait son contentement et la communauté son avantage.

Mais sa condescendance était sans faiblesse, comme sa sévérité sans amertume; l'une et l'autre avaient pour inspiratrice l'affection la plus tendre et la plus dévouée. Ses filles le savaient, et voilà pourquoi elle obtenait tout d'elles. Elle avait leur cœur dans sa main. Supérieure pour veiller sur elles, et pourvoir à tous leurs besoins, elle était mère en tout le reste, par le sentiment intérieur de dilection et de tendresse qui la faisait agir. Elle n'avait égard, ni aux qualités personnelles, ni au rang. Mères, novices, sœurs compagnes, toutes se sentaient également aimées, et l'on n'eût pas trouvé un sujet de jalousie ou de plainte dans cette maison, véritable image du Paradis.

Mais si elle les aimait toutes d'une affection égale, elle prenait un soin particulier de celles dont elle croyait pouvoir espérer quelque plus grand service pour la communauté. Celles-là, elle les instruisait, les élevait, les formait avec plus d'attention encore et plus d'industrie que les autres. Elle exigeait d'elles des comptes plus fréquents de conscience; elle leur confiait des charges plus importantes, afin d'éprouver leurs talents; « les exerçait à des mortifications plus sensibles que le commun des religieuses..., les reprenait plus sévèrement de leurs fautes, leur donnait de plus rudes pénitences, les éprouvait fortement en l'obéissance, leur faisait souffrir plus souvent les incommodités de la pauvreté, enfin tâchait de connaître l'esprit de chacune, afin de savoir à quoi elle était

propre, et en quoi elle s'en pouvait servir.... Mais elle faisait ces épreuves d'un air si agréable, que celle-là même, qui était sensiblement éprouvée, prenait tout cela comme si Dieu même le lui avait commandé[1]. »

Aussi, quand il lui faudra plus tard choisir quelque supérieure capable de présider à une fondation nouvelle, n'aura-t-elle point de peine à désigner la plus apte en même temps que la plus vertueuse. Elle les avait éprouvées auparavant de toutes les manières; elle les avait fait passer par tous les offices bas de la maison, afin de les façonner à l'humilité, à l'obéissance, et à ce renoncement absolu qui avait tant de prix à ses yeux. « Que pensez-vous, disait-elle un jour, en parlant de Marguerite de Poyferré, que je veuille faire de cette fille, que je tiens si longtemps à la cuisine? J'en veux faire une pierre fondamentale et vivante pour la placer dans le sanctuaire de l'Église de Dieu[2] ».

Du reste, il n'était pas un acte de vertu si rebutant, un abaissement si pénible, dont elle ne donnât elle-même l'exemple; ce qu'elle exigeait des autres, elle le pratiquait la première. Avide de s'humilier, et désireuse de se procurer l'occasion d'obéir, tous les vendredis elle descendait à la cuisine, en mémoire de la Passion du Sauveur, et, sans avoir égard à ce qu'elle avait été dans le monde, à ce qu'elle était dans la maison et dans l'Ordre, elle y faisait la vaisselle, sous la direction de la sœur chargée de ce service. Nulle ne s'appliquait à ces humbles offices avec un sentiment plus vif de son néant; elle s'y complaisait; elle s'y sentait honorée; elle en tirait gloire. Venait-on la

1. *Dom de Sainte-Marie*, l. II, ch. x, 354-355.

2. *Dom de Sainte-Marie*, l. II, ch. x, p. 355. *Hist. de l'Ordre*, l. XII, p. 371.

demander en ce moment au parloir, fût-ce sa belle-fille, fût-ce un personnage considérable, elle répondait qu'elle s'y rendrait « quand elle aurait fini de laver ses écuelles ». Le samedi, elle servait à la seconde table, la table des Sœurs Compagnes, dont la plupart peut-être n'auraient pas été dignes dans le monde de la servir elle-même. Elle leur apprenait à mettre le réfectoire, et le faisait si proprement que les religieuses, en entrant, devinaient aussitôt quelle main était passée par là. Elle allait dans les classes, et là, comme la plus humble des maîtresses, elle enseignait aux petites filles les choses les plus communes, les plus élémentaires, les plus simples : le *Notre Père*, le *Je vous salue*, l'alphabet. Et partout, à la cuisine, au réfectoire, dans les classes, elle agissait avec une gravité si recueillie, une contenance si modeste, une abnégation si entière, qu'à défaut de toute autre cette règle vivante eût suffi pour imprimer dans le cœur de celles qui la voyaient l'esprit de modestie, d'obéissance et de renoncement.

Celle-là était la plus parfaite à ses yeux, qui avait tué en elle tout sentiment de sa volonté propre; c'était la vertu fondamentale de l'Ordre. D'autres pratiquaient plus spécialement la pauvreté, certains s'appliquaient davantage à l'exercice de l'Oraison. A Notre-Dame l'obéissance primait tout, même les pénitences et les mortifications corporelles. Aussi la Supérieure exigeait-elle que rien ne se fît sans sa permission. Malade ou non, elle voulait qu'on s'adressât à elle, même pour les plus petites choses. Ses religieuses prenaient ainsi l'habitude d'obéir. L'obéissance était la pierre angulaire de ses maisons, la sève qui les faisait vivre, et le sel qui les conservait.

III

Les résultats.

Ce que devait produire une direction si maternelle et si ferme, si pratique, si prévoyante et si surnaturelle, des résultats immédiats le prouvèrent. La maison de Notre-Dame offrait le spectacle de la régularité la plus parfaite et des vertus les plus rares. Elle était véritablement un sanctuaire de ferveur et une école de sainteté. Nommer ces premières novices, ces professes récentes, dans l'âme desquelles la Fondatrice avait fait si bien passer son esprit, c'est nommer les gloires futures de l'Ordre, celles qui auront pour mission un jour de le faire rayonner au dehors, de transfuser en quelque sorte dans des maisons nouvelles cette sève généreuse de zèle et de dévouement, de renoncement et de sacrifice, qui devait le rendre si fécond en fruits de gloire pour Dieu et de salut pour les âmes.

Jacquette de Chesnel fut l'une des premières novices qui entrèrent à Notre-Dame, quand les dix eurent fait profession. Elle était d'une noble famille de Saintonge et quittait le monde, au moment où ses parents s'occupaient de l'établir. Elle allait devenir l'une des auxiliaires les plus appréciées de la Fondatrice.

Mais une autre l'avait devancée : c'était Suzanne de Briançon, cette vive et gracieuse amie, que Mme de Lestonnac s'était attachée, avec tant d'autres, pendant son voyage en Périgord. Elle avait alors vingt-six ans ; elle était dans tout l'éclat de la jeunesse et de l'esprit, et renonçait pour se donner à Dieu à

une alliance des plus enviées. La grâce avait fait rarement un plus beau et plus complet miracle. Par l'intermédiaire de Mme de Lestonnac, des souvenirs qu'elle avait laissés, des relations qu'elle avait entretenues, du renom de sainteté que Notre-Dame commençait à répandre, elle avait fait d'une hérétique obstinée une croyante, d'une mondaine passionnée une conquête pour la vie religieuse, et, mieux encore, un apôtre. Car Suzanne n'arrivait pas seule; elle amenait avec elle une jeune veuve, une parente, à qui elle avait fait partager ses projets de renoncement et de retraite. On imagine l'accueil joyeux que leur fit la Fondatrice, et l'empressement que la communauté mit à les recevoir, après quelques épreuves. Le cardinal de Sourdis leur donna lui-même le voile, le 2 novembre 1611.

Elles étaient placées désormais sous la direction de Marguerite de Poyferré, maîtresse des novices. Le nombre de ces dernières augmentait toujours. Aussi vigilante que jamais, la Supérieure se faisait rendre compte de leur formation et de leurs progrès. Elle même travaillait à leur inspirer le goût surnaturel de l'Oraison, elle leur enseignait l'usage de la mortification intérieure, pour lutter contre les passions; de la pureté d'intention, pour rendre agréables à Dieu tous leurs actes. Elle les formait au recueillement, à la modestie dans l'air du visage, dans les paroles, dans les habits même, où elle préférait un peu de négligence à la moindre recherche, où elle exigeait avant tout la propreté. Pénétrée de l'esprit de la Fondatrice, la maîtresse des novices relevait les plus petits écarts et reprenait des moindres fautes. Une telle rigueur étonna d'abord Suzanne de Briançon. Elle ne le cacha point à sa maîtresse et déclara qu'on lui im-

posait plus qu'elle ne pouvait porter; mais rien ne transpira au dehors de ses impressions intérieures. Sa parente fut moins discrète. Accablée, elle aussi, mais sans énergie, sans courage, elle entreprit d'inspirer à Suzanne ses propres sentiments. Ce chemin du ciel, disait-elle, était trop difficile, trop rude; il valait mieux retourner à la voie plus commode du monde. Ces assauts se renouvelèrent; ils devinrent pressants. Généreuse, Suzanne ne se laissait pas vaincre et n'avait qu'un souci : soutenir et fortifier celle qui la tentait.

Suzanne d'ailleurs trouvait autour d'elle, pour ne pas se montrer persévérante et forte, de trop admirables exemples. Elle avait parmi ses compagnes de noviciat de toutes jeunes filles, presque des enfants encore, qui rivalisaient de ferveur, et préludaient, par une générosité au-dessus de leur âge, aux grandes œuvres et aux hautes fonctions qui devaient étendre au loin le renom bienfaisant de la Compagnie. C'étaient dès le début Marie Gachet et Marthe de la Roque, et plus tard Anne d'Arrérac et Isabeau Tauzin. Elles n'avaient pas encore quinze ans. Marie Gachet avait pris le voile en même temps que sa mère, Jeanne Reynier[1], jeune veuve, destinée à former plus tard, comme maîtresse des novices, des disciples illustres, telles que la Mère de Fontaneil, trois fois supérieure de la maison de Bordeaux, et à laisser dans l'Ordre le souvenir des plus douces vertus. Pensionnaire d'abord, Marthe de la Roque[2] n'avait pas tardé

1. Le contrat d'entrée en religion de Marie Gachet et de sa mère Jeanne Reynier est du 22 mars 1611. Cf. Le Vacher de Boisville, *la Vénérable Jeanne de Lestonnac*, p. 41.

2. Le contrat d'entrée en pension de Marthe de la Roque est du 13 juillet 1611, *op., cit.*, 44.

a rejoindre Marie Gachet au noviciat; elle devait contribuer par ses exemples et par ses travaux à asseoir solidement deux fondations nouvelles. Comme elle, Anne d'Arrérac, confiée toute jeune à Mme de Lestonnac, avait été élevée à Notre-Dame. Elle était fille d'un conseiller au Parlement. Le cardinal de Sourdis lui donna le voile le 23 mars 1613. Son esprit, sa ferveur et sa patience dans les épreuves, que la Fondatrice lui avait prédites et qu'elle lui rappelait le jour même de sa profession, en mêlant quelques œillets rouges à sa couronne blanche, en firent le modèle des religieuses et une des gloires de l'Ordre. Isabeau Tauzin était aussi une pensionnaire de Notre-Dame. De bonne heure elle s'était éprise d'une touchante dévotion envers la Sainte Vierge, et elle avait mérité de recevoir de la part de cette mère du ciel des marques sensibles d'affection. Un jour qu'elle priait devant une statue de Marie, les lèvres de la Vierge s'entr'ouvrirent et lui adressèrent ces paroles : « Ma fille, je veux que vous soyez religieuse dans ma Compagnie ». Isabeau se releva joyeuse. Entrer à Notre-Dame fut désormais le but unique de ses désirs. Elle fut satisfaite et fit rapidement d'étonnants progrès[1].

Ces exemples étaient pour Suzanne de Briançon un stimulant et un reproche. Elle se trouvait lâche à côté de ces héroïques enfants, et elle reprenait avec l'énergie qui lui était naturelle son élan vers cet idéal de perfection auquel elle se sentait appelée. Mais c'était décidément un idéal trop haut pour sa peu généreuse parente; elle trouvait trop lourde la croix sous le poids de laquelle il fallait y marcher, et,

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VI, p. 142-143.

vaincue, elle retourna dans le monde. Ce retour demandait une excuse : elle le justifia en exagérant la vie rigide de Notre-Dame; et, dans la parenté de Suzanne, on se mit sérieusement à douter de la persévérance de la noble jeune fille.

Au même moment, la lutte intime se poursuivait ardente, déchirante, dans l'âme de Suzanne. Le tentateur l'enveloppait de terreurs, la remplissait de troubles. Sa physionomie ne tarda pas à refléter ses secrètes angoisses. Elle devint morne, abattue, elle, si vive par nature et de si belle humeur. La Fondatrice, qui veillait sur elle, avec les yeux de l'affection la plus compatissante, ne douta pas qu'elle ne fût aux prises avec l'ennemi. Elle se contenta de la recommander plus particulièrement à Dieu, et attendit qu'elle remportât sur elle une première victoire, en s'ouvrant d'elle-même avec simplicité. Suzanne différait; la tentation redoublait. Peu à peu elle fléchissait, et un jour vint où sa résolution était à peu près prise de renoncer à sa vocation. Cependant un reste de grâce la sollicitait encore; il y avait comme un dernier rayon dans ces obscurités; elle cherchait à se dominer, à se vaincre, et cet effort méritait un secours.

Le secours vint. Un soir, alors qu'elle était couchée, mais sans pouvoir trouver le sommeil, deux esprits d'une beauté céleste parurent à côté de son lit. L'un et l'autre, ils tenaient dans leur main un livre ouvert : l'Evangile de Jésus-Christ, et elle entendit tomber de leurs lèvres ces paroles : « Si tu ne suis la doctrine et les conseils, qui y sont contenus, il n'y a pas de salut pour toi, » et ils disparurent. C'était la lumière et c'était la force. Un changement subit se fit dans l'âme de Suzanne. Elle était joyeuse maintenant,

pleine d'une sainte allégresse, et il lui tardait que la nuit fût finie, pour faire part à sa Supérieure de cette grâce inattendue. Aussitôt qu'elle put lui parler, elle se jeta à ses pieds et lui demanda de la recevoir aux vœux, désireuse qu'elle était, déclara-t-elle, de vivre et de mourir fille de Notre-Dame. La Supérieure se garda de donner une décision définitive. Suzanne insista, devint pressante. La Supérieure, calme, indifférente presque, voulait savoir si ce beau feu ne s'éteindrait pas; et, comme il fallait pourtant donner une espérance à la novice, tout en résistant à ses ardeurs, elle lui déclara qu'elle devait attendre, pour prononcer ses vœux, la venue annoncée et prochaine de son frère.

Ce frère était un gentilhomme nommé la Saludie. Il arriva quelques jours avant la Présentation de la Sainte Vierge. Grande fut la joie de Suzanne : désormais le jour désiré était proche. Un pareil bonheur ne surprit pas médiocrement le jeune homme. Ce n'était point là le portrait qu'on lui avait fait de sa sœur. Il venait pour rompre des chaînes, et il trouvait la plus heureuse des libertés. Comment aborder le sujet qui l'avait amené? Il s'y hasarda cependant. Il parla à Suzanne des projets que son affection avait formés pour elle, de sa fortune qu'il avait le dessein de lui abandonner, d'un établissement considérable qu'il lui ménagerait sans peine, grâce à sa faveur auprès de Louis XIII. « Mais, je suis déjà établie, répondit Suzanne; le monde n'a point d'époux comparable à celui que j'ai choisi, immortel et infiniment aimable. » La Saludie était désarmé; l'entretien prit un autre cours : on s'occupa des mesures à prendre pour le jour de la profession. Le jour fixé fut la fête de la Présentation. Le 21 novembre 1613, Suzanne de Briançon

prononça ses vœux[1]. Rarement novice avait consacré à Dieu avec une abnégation plus entière des dons plus magnifiques.

La grâce fut en rapport avec le sacrifice. Suzanne avait fermé les yeux aux attraits du monde; sa vie ne descendit plus des hauteurs où l'avait portée cet élan héroïque; elle fut toute de recueillement et d'union avec Dieu. Un exemple de ce recueillement est resté célèbre dans la Compagnie. Obligée d'agrandir sa maison, la Fondatrice avait nommé Suzanne portière, et l'avait chargée d'aider à la provision des matériaux nécessaires, et de faire les commissions. Elle lui avait donné en même temps des instructions précises pour la mettre en garde contre la dissipation de l'esprit, et lui permettre de conserver la vie intérieure, malgré ses rapports avec le dehors. Quelque temps après, le 29 novembre 1615, avait lieu à la Métropole le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche. Le cortège passa devant Notre-Dame. Éblouie de tant de magnificence, la sœur tourière invita Suzanne à venir l'admirer avec elle. Suzanne lisait alors l'*Imitation*. Obligée de s'interrompre pour savoir de quoi il s'agissait, elle répondit dès qu'elle l'eût appris : « C'est pour cela?... La gloire du monde ne me touche plus; mes yeux sont arrêtés sur un objet infiniment au-dessus de toutes les beautés mortelles. Ne savez-vous pas qu'en prenant l'habit ma première parole fut celle-ci : « Je renonce au monde et à tous les ornements du monde ». Et elle reprit sa lecture interrompue[2].

Les yeux de la colombe fermés aux charmes de la

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VI. p. 146-147.
2. *Histoire de l'Ordre*, l. VI, p. 158.

terre avaient blessé le cœur de l'époux. Pour la dédommager, il la ravit, disent les historiens, dans une extase qui dura trois jours, et il l'inonda de délices surnaturelles. La Supérieure, qui la vit dans cet état, l'attribua à la fatigue, et lui commanda le repos, quand elle revint à elle. Elle se soumit avec humilité et l'obéissance prolongea la conversation céleste qu'avait commencée l'amour.

Suzanne de Briançon doit à sa vie mouvementée et à la victoire plus pénible, qu'elle remporta sur elle-même, d'être comme le résumé le plus précis, l'image la plus frappante des merveilles qu'opérait dans les âmes, grâce à une direction éclairée, la forte et sainte discipline du nouvel Institut. Mais elle avait des émules, dont la vie n'était pas moins admirable sous le voile, et les faveurs même dont elle avait été l'objet, familières à la Fondatrice, ainsi que Suzanne en sera le témoin un jour, n'étaient point inconnues parmi ses anciennes ou nouvelles compagnes. Car la Compagnie s'augmentait toujours, et, n'eût été leur âge, on aurait pu croire des nouvelles venues, qu'elles étaient de vieilles religieuses, si vite elles en prenaient l'esprit et la ferveur.

Le rôle même que certaines joueront plus tard nous oblige à les signaler. C'était, avec Jeanne de Labat, fille d'un célèbre avocat de Bordeaux, Françoise de Ségur de Francs, élevée d'abord comme pensionnaire à Notre-Dame. Très jeune encore, elle avait éprouvé un vif attrait pour la vie religieuse ; mais la délicatesse de sa santé lui faisait craindre d'en être écartée pour jamais. Elle se sentit poussée à demander sa guérison à saint Nicolas, le jour de sa fête : elle fut exaucée à souhait. La Mère de Lestonnac avait trouvé en elle de si belles qualités, qu'elle sollicita et obtint du Cardinal

de Sourdis une dispense, pour lui donner à treize ans l'habit des novices. Françoise de Ségur n'oublia pas la reconnaissance qu'elle devait à la Fondatrice. Devenue supérieure de la maison de Bordeaux, elle lui rendit dans son extrême vieillesse tous les soins que réclamait son grand âge. Elle eût l'honneur de lui fermer les yeux et de présider aux cérémonies de ses funérailles.

Le 16 septembre 1615, deux sœurs, Anne et Catherine de Guérin, étaient entrées ensemble au noviciat. Elles appartenaient à une noble famille de Saintonge, et leur père était venu les présenter lui-même à Mme de Lestonnac, et les consacrer entre ses mains, suivant leurs désirs, au service de Dieu et de la « benoîte » Vierge Marie. Deux ans après, elles faisaient leurs vœux[1]. L'une et l'autre, Catherine surtout, allait devenir l'une des gloires de l'Ordre. Après avoir gouverné trois ans la maison de Bordeaux, Catherine devait, au milieu de difficultés et de souffrances sans nombre, asseoir définitivement la maison de Toulouse.

L'élan était donné. La nouvelle Compagnie répondait si bien aux besoins intimes des âmes et aux nécessités urgentes du moment en fait d'éducation chrétienne, que, de tous les coins de la Province, les jeunes filles des familles les plus considérables, accouraient à Notre-Dame, pour y recevoir l'instruction ou y prendre le voile. Du Périgord, arrivaient une nièce de Suzanne de Briançon et Suzanne de Puyferrat. Une Capus venait du Languedoc. Deux Mazerolles d'Elbène et une demoiselle d'Hopil, nièces de Claude de Gélas, évêque d'Agen, vinrent de l'Agenais. L'Institut jetait un tel

1. Archives de l'Archevêché, k. 5. — Arch. départementales de la Gironde : *Fonds de Notre-Dame*.

éclat, la ferveur y était si grande, que les deux filles de Mme de Lestonnac demandaient à quitter l'Annonciade, où la régularité était défectueuse, où la clôture n'était pas rigoureusement observée, pour rejoindre leur mère. Mais la Fondatrice différait de se rendre à leurs désirs. Dans la crainte de céder à des sentiments purement naturels, elle en appela, comme elle faisait toujours dans les affaires graves, aux lumières de ses directeurs, et chercha dans la prière à connaître la volonté de Dieu. Les motifs qu'elle exposa furent trouvés légitimes, et, dès ce moment elle permit à ses filles d'agir. Elle-même, car c'était toujours une question délicate que de passer d'un Ordre dans un autre, intervint en leur faveur près du Saint-Siège, de qui dépendait la décision suprême. La requête exposait avec force et clarté les raisons canoniques — dont l'inobservance de la clôture était la principale, — qui l'avaient provoquée et qui la justifiaient. Le cardinal de Sourdis l'approuva, et même écrivit pour l'appuyer à Rome. Le Saint-Siège agréa la demande ; il n'y mettait qu'une condition, c'est que les filles de la Fondatrice seraient soumises aux épreuves prescrites par la règle.

La difficulté n'était pas résolue ; la Supérieure de l'Annonciade résista. Armé du Bref apostolique, qui lui était adressé, l'Archevêque dut se rendre en personne, le 8 novembre 1620, à l'Annonciade, faire enfoncer les portes du monastère et réclamer, au nom de l'autorité du Saint-Siège, Marthe et Madeleine de Montferrand. Elles lui furent enfin remises et il les conduisit à leur mère. Après deux années d'un noviciat où elles firent preuve de courage et d'humilité, elles furent admises aux vœux, le 18 décembre 1622. Elles ne semblaient venues, raconte l'historien de l'Ordre, que

pour continuer les vertus de leur mère. Leurs belles qualités, surtout celles de Madeleine, frappaient tous les regards. Il semblait que Dieu destinât celle-ci à être comme la seconde colonne de l'Ordre. Mais Dieu pense souvent autrement que les hommes. L'une et l'autre d'une régularité parfaite, d'une humilité rare, qui fuyait toute distinction, devaient précéder leur mère à la tombe, après avoir donné l'exemple de toutes les vertus religieuses. Madeleine fut quelque temps maîtresse des novices. Dieu, qui voulait la sanctifier, en l'humiliant, la frappa d'une maladie cruelle, qui eût rebuté toute autre charité que celle de ses sœurs. Elle les édifia jusqu'au bout par une admirable patience.

Notre-Dame était ainsi une terre de choix où s'épanouissaient comme à l'envi les vertus les plus rares. Elle était la gloire de la Fondatrice ; elle était la joie de l'Archevêque, qui n'avait cessé d'exercer sur la congrégation naissante cette surveillance attentive, dont son zèle autant que ses droits de juridiction lui faisaient un devoir. Une première fois, en décembre 1612, il s'était rendu au monastère pour en faire la visite, prescrite par les saints canons. Afin de la rendre plus profitable, il lui avait donné une solennité inaccoutumée et avait voulu qu'elle fût précédée par les Oraisons des Quarante Heures, dans la chapelle de la Communauté. Ce fut à cette occasion qu'il rendit une ordonnance destinée à avoir un contre-coup si douloureux dans la vie de la Fondatrice. Une porte existait dans le mur du jardin, par où entraient les grosses provisions. Le cardinal ordonna qu'elle fût murée avec le temps et qu'il fût pourvu d'une autre manière aux services qu'elle rendait. En attendant, elle devait avoir une double serrure, l'une intérieure, et une autre extérieure,

dont la clef resterait entre les mains du confesseur de la communauté.

Une seconde fois, le 29 janvier 1617, le cardinal visitait, en personne, le monastère de Notre-Dame. C'est à cette occasion qu'il jugea nécessaire de créer des vicariats pour le gouvernement des communautés, auxquelles ses nombreuses occupations ne permettaient pas qu'il donnât les soins attentifs et incessants dont elles avaient besoin. Il commit à cet effet, pour la direction de Notre-Dame, l'Archidiacre de Cernez, Lancelot.

Les intérêts matériels du nouvel Institut n'étaient pas de sa part l'objet d'une moindre sollicitude. Le 4 septembre 1612, il avait uni à Notre-Dame trois chapellenies avec leurs revenus et leurs propriétés : c'était celle de Moncey, dans l'église paroissiale de Sainte-Eulalie ; celle de Banson et de Martin, dans l'église Saint-Michel. Cette union est une preuve nouvelle du zèle généreux que continuait à déployer en faveur de cette maison M. Moysset, le titulaire de ces chapellenies.

Du reste Notre-Dame suscitait des dons de toutes parts. Les services qu'elle rendait à la ville par l'éducation des jeunes filles, la réputation méritée de ferveur, qu'elle s'était acquise, invitaient les âmes pieuses aux générosités les plus larges, pour en faciliter le développement. Déjà, dès les premières années, la maison était trop étroite, et le besoin d'une chapelle plus vaste que l'oratoire intérieur devenait pressant. Le 1er juillet 1616, Pierre de Rosteguy de Lancre, seigneur de Loubière, conseiller du roi au Parlement de Bordeaux, et Jeanne Demons, sa femme, désireux d'avoir part aux prières et aux mérites de la communauté, assignaient à Notre-Dame, par acte passé devant

notaire, une somme de 18000 livres à prendre sur leurs biens, pour la construction de l'église et l'agrandissement du monastère. Cette somme n'était exigible qu'après leur mort ; mais, dès son vivant, M. de Lancre compta les 18 000 livres et même en ajouta dix ou douze autres. En 1625, il passait avec le maître maçon, Henri Roche, « surintendant des œuvres publiques de la ville », un contrat pour l'édification de la chapelle, et il fit en 1630, par son testament, des additions considérables à l'acte de fondation[1].

Le monastère de Notre-Dame, qui se développait d'après un plan sévère et régulier, allait devenir ainsi peu à peu l'un des plus beaux de l'Ordre. Les vertus qu'on y pratiquait en avaient fait le plus édifiant. Rarement on vit subordination plus parfaite, plus de zèle et d'exactitude dans l'accomplissement des charges. L'union était complète entre les cœurs, la paix la plus douce régnait dans la communauté. Ces heureux résultats étaient dus à la haute idée que les religieuses avaient conçu de leur Mère. Elle était à leurs yeux une sainte, une autre Thérèse ; et l'admiration qu'elles avaient pour elle, pour ses qualités naturelles, pour ses mérites, pour ses éminentes vertus, aidaient puissamment aux motifs surnaturels qui pliaient les volontés à l'obéissance et au devoir.

Formées par la Mère de Lestonnac, pénétrées des maximes et de l'esprit de l'Institut, toutes les religieuses, pour ainsi dire, étaient prêtes à porter ailleurs les feux de leur zèle et la contagion irrésistible de leur ferveur.

1. Archives de l'Archevêché, k. 3.

CHAPITRE IV

L'APOTRE

I

Fondation de Béziers.

Mme de Lestonnac n'avait pas songé tout d'abord, semble-t-il, à faire rayonner son œuvre au dehors. Bordeaux était le champ que son zèle s'était marqué. Elle n'avait d'autre ambition que d'y mourir en y laissant une généreuse et sainte postérité. Mais Dieu qui l'avait conduite jusque-là par des voies inconnues la destinait à une mission plus vaste. L'œuvre qu'elle avait fondée sous son inspiration portait en elle cette force intime d'expansion qui est l'un des caractères propres des œuvres catholiques.

La réputation de sagesse et de sainteté que s'était acquise la Fondatrice avait attiré à Notre-Dame, de tous les coins du Midi, de nobles postulantes, désireuses d'y prendre le voile. Mais en même temps s'était répandu le bruit du grand bien que faisait à Bordeaux la nouvelle Compagnie, et bientôt, en divers lieux, des particuliers et des villes songèrent à doter leurs concitoyens d'une si précieuse institution. C'était une carrière nouvelle qui s'ouvrait pour la Fondatrice,

hérissée d'obstacles, féconde en déceptions peut-être, mais aussi en espérances; et elle aimait trop Dieu, un trop grand désir la brûlait de sauver des âmes, pour qu'elle s'inquiétât des fatigues auxquelles elle allait s'exposer encore, et des souffrances nouvelles qui l'attendaient. Elle était prête à marcher là où l'appelait la gloire de Dieu et celle de sa très sainte Mère.

La première, la ville de Béziers eut l'honneur de la voir répondre à ses vives instances. Une jeune veuve de vingt-huit ans, Élisabeth de Cruzi, fut entre les mains de Dieu l'instrument de cette fondation[1]. Élisabeth avait sanctifié le temps de son mariage par l'exercice de la plus vive et de la plus bienfaisante piété. Devenue libre, elle n'avait plus songé qu'à se donner à Dieu. Elle s'était retirée dans une maison, où quelques jeunes filles, en habit séculier, vivaient en communauté sous le nom de Sainte-Ursule et la direction du vicaire général de l'évêque. Mais bientôt les vœux simples qu'elle avait prononcés ne lui suffirent plus; elle aspira à une perfection plus haute. Confidente de ses aspirations, une de ses compagnes, Judith de Christol, qui avait fait toute jeune vœu de chasteté, les partagea aussitôt, et la flamme sacrée eut promptement gagné tout le petit cénacle.

Mais, en quête d'un état religieux qui réaliserait leurs désirs, elles avaient besoin de conseils et d'un guide. Mme de Cruzi s'adressa au recteur du collège des Jésuites, au R. P. Foucault. La situation de la jeune veuve ressemblait par trop de points à celle de Mme de Lestonnac, à sa sortie des Feuillantines, pour que le nom de la Fondatrice ne fût pas prononcé.

1. Elisabeth était « fille de Bernard de Cruzy, escuyer sieur de Boslan, et veuve du sieur de Caillard Salesson, gentilhomme du Languedoc ». (*Hist. de l'Ordre*, l. VII, p. 170.)

Mme de Cruzi l'entendait pour la première fois. Elle apprit avec un intérêt mêlé d'admiration les grandes choses qu'avait faites là-bas la veuve bordelaise, et l'œuvre qu'elle avait fondée, malgré tous les obstacles. La ferveur qui régnait à Notre-Dame excitait son émulation, enflammait ses désirs. N'était-ce pas la vie religieuse à laquelle Dieu l'appelait? Le P. Foucault lui fit entendre qu'il n'y aurait sans doute pour elle et ses compagnes aucune peine à l'embrasser. Il n'était pas douteux que la Fondatrice, si elle en était sollicitée, n'envoyât à Béziers quelques religieuses, pour y apporter les règles avec l'esprit de l'Ordre; il n'y aurait plus qu'à se joindre à elles.

Charmée de cette perspective, Elisabeth de Cruzi n'eut plus qu'un désir, qu'un souci : connaître la Fondatrice et entrer dans son Institut. Ses compagnes adhérèrent à son projet avec enthousiasme, et toutes ensemble décidèrent de faire les démarches nécessaires pour être admises parmi les Filles de Notre-Dame. Elisabeth de Cruzi fut chargée d'écrire en leur nom à la Mère de Lestonnac. Le P. Foucault informait en même temps la Fondatrice de la qualité et du mérite des postulantes. Il se portait garant de la sincérité de leur demande, inspirée par des intentions saintes, et insistait pour qu'elle ne fut pas rejetée.

Grande fut la joie de la Mère de Lestonnac à cet appel qui ouvrait à son zèle des horizons nouveaux. Elle voulut que la communauté tout entière y prît part et s'associât à ses actions de grâces. Puis elle répondit à celles qu'elle appelait déjà « ses chères sœurs de Béziers ». Après les avoir félicitées d'aspirer à une vie plus sainte et d'avoir « choisi pour protectrice la Parfaite des Parfaites, la très sainte Mère de Dieu, » elle se déclarait prête à les aider dans leur dessein,

mais « toutefois non pas si tôt qu'elles désiraient, parce que les affaires de Dieu ne se font qu'avec temps, poids et mesure ». Ce qui était nécessaire, tout d'abord, et devait « retarder l'exécution de leur sainte entreprise, c'est qu'il leur fallait avoir une bulle du Saint Père, exprès pour Béziers, par laquelle il commandât » à la communauté de Bordeaux « d'envoyer des religieuses pour établir et dresser là-bas un monastère de l'Ordre de Notre-Dame ». En attendant, et pour qu'elles n'ignorassent pas ce « qu'elles voulaient embrasser, » elle « leur envoyait la copie du Bref » qui les renseignerait sur tous les points qu'elles avaient intérêt à connaître. Elle s'en remettait au P. Foucault pour les instruire du reste et en particulier de la distribution du temps qui était la même que dans la Compagnie de Jésus. « C'est de quoi, ajoutait-elle, nous pouvons vous assister pour cette heure, jusqu'à ce que vous ayez reçu la susdite bulle et nous l'ayez fait signifier[1]. »

Cette lettre, où chaque mot respirait le zèle et la bonté, était du 22 mars 1615. Elle comblait les vœux de Mme de Cruzi et de ses compagnes. Vite elles se mirent en mouvement pour obtenir de Rome le Bref indispensable. Le Pape, qui était encore Paul V, heureux de voir se développer un Ordre, dont la naissance avait été si chère à son cœur, l'accorda le 17 octobre. A peine Mme de Cruzi l'eut-elle entre les mains qu'elle en fit expédier une copie à Mme de Lestonnac, en la priant de venir aussitôt accomplir sa promesse[2].

« Je ne saurais vous dire, répondit la mère de Les-

1. *Vie de la Vénérable Mère Jeanne de Lestonnac*, par le P. François de Toulouse, dit Julia, p. 189. — *Hist. de l'Ordre*, l. VII, p. 174-175.

2. *Histoire de l'Ordre*, l. VII, p. 174.

tonnac, la joie et la consolation que nous avons reçues par vos lettres. » Décidée à se rendre elle-même à Béziers, elle attendait qu'une « bonne paix » eût apaisé les troubles suscités par les révoltes calvinistes du Languedoc. Mais elle se hâtait « d'envoyer de quoi s'occuper » à ses sœurs, avant tout ce dont elles avaient besoin pour chanter l'office de Notre-Dame, à la manière de l'Institut. Pour la maison, qu'on lui avait proposée, elle ne demandait pas d'agrandissements, si elle paraissait suffisante, mais simplement qu'on la disposât de manière à ce que les religieuses pussent « s'y renfermer » en arrivant. L'essentiel était la clôture. Il fallait la préparer aussitôt, ainsi que « le tour et le parloir, la chapelle et la tribune » et tout ce qui était nécessaire au service du tabernacle et de l'autel[1].

La mère de Lestonnac, la religieuse régulière et fervente, était tout entière dans ces dernières lignes. Mais elle avait trop présumé de ses forces; sa santé ne lui permit pas d'aller présider elle-même, comme elle l'avait souhaité, à ce nouvel établissement. Elle choisit pour la remplacer comme supérieure la mère de Landrevie; elle désigna Serène Coqueau, comme Mère seconde; Isabeau Tauzin, comme maîtresse des novices; et Jeanne Barthe, comme sœur compagne. La mauvaise saison et la guerre les obligèrent à retarder encore leur départ. Du reste, M. Le Venier, vicaire général de l'Archevêque, attendait qu'une attestation officielle du grand vicaire de Béziers l'informât que tout était prêt, qu'il « y avait une maison achetée, une chapelle, un jardin, et des revenus suffisants pour

1. P. François de Toulouse, l. VII. p. 199. Cf. *Hist. de l'Ordre*, l. VII. p. 174.

l'entretien de quatre religieuses ». La chose n'était pas douteuse; mais l'acte en forme que le grand vicaire réclamait « pour sa décharge » n'était pas arrivé.

Enfin des lettres de Mme de Cruzi apportèrent l'attestation demandée. La mère de Lestonnac répondit que les religieuses partiraient aussitôt « après les fêtes de la Pentecôte ». Elle exprimait son vif regret de ne pouvoir se rendre à Béziers elle-même, mais elle ajoutait : « Les sœurs que je vous envoie sont des premières de notre Ordre; elles l'entendent et par pensée et par pratique si parfaitement, et je m'assure avec l'aide de Dieu qu'elles vous l'enseigneront si efficacement que je n'y ferai point de besoin[1]. » Au temps fixé, tout était prêt pour le départ; la crue des rivières débordées ne permettait pas de se mettre en route. Enfin, le 29 mai 1616, fête de la Sainte Trinité, eurent lieu les adieux. Ils se firent en présence de la communauté, et furent empreints d'un caractère solennel et touchant à la fois. Les affections formées par la grâce sont les affections les plus fortes; c'est un lien divin qui les noue. Les religieuses qui restaient ne cherchèrent pas à cacher leur douleur, et leurs sanglots éclataient en embrassant celles qu'elles ne devaient plus revoir ici bas. Mais elles avaient un adoucissement à leurs peines : la certitude du grand bien qu'allaient faire là-bas leurs missionnaires.

La Fondatrice remit à la Mère de Landrevie le livre de l'Institut et lui recommanda d'en établir solidement les pratiques selon les devoirs de sa charge. Elle exhorta fortement les autres à la seconder, à maintenir

1. P. François de Toulouse, l. VII, p. 197. Cette lettre est du 18 mai 1616.

entre elles l'union la plus parfaite, et toutes ensemble à lui donner souvent de leurs nouvelles[1]. Elles tombèrent alors à ses genoux pour recevoir sa bénédiction et le baiser de paix. De part et d'autre l'émotion était profonde. Cet adieu remuait dans le cœur de la mère tout ce que l'amour a de plus sensible, dans le cœur des filles tout ce que la tendresse et le respect ont de plus délicat et de plus touchant.

La petite caravane se mit en route pour Toulouse, sous la direction de M. Sicard, confesseur de la communauté. En même temps une lettre de la Fondatrice annonçait à Mme de Cruzi l'arrivée prochaine des sœurs et les recommandait « à sa charité ». Elles furent reçues à Toulouse, comme des anges, par deux amies de Mme de Lestonnac, Mme d'Escassefort, veuve de M. de Pontac, conseiller au Parlement de Bordeaux, et Mme de Philibraut, sœur de la novice Constance de Capus. Là devaient les rejoindre les députés de Béziers, envoyés à leur rencontre par Mme de Cruzi, à la demande de la Fondatrice. Ils n'étaient pas encore arrivés. Elles profitèrent des loisirs que leur faisait ce retard, pour visiter, sous la conduite des amies de leur Mère, les lieux saints de la ville, et en particulier le mausolée de Saint Thomas d'Aquin, les trésors des diverses églises, et surtout celui de Saint-Sernin.

Sur ces entrefaites, les députés arrivèrent. M. Sicard reprit le chemin de Bordeaux et les religieuses se remirent en route vers Béziers. Elles étaient le 18 juin aux portes de la ville. Un groupe de personnages distingués les y attendait. Le chanoine Catalin, qui était à sa tête, leur souhaita la bienvenue et les

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VII p 178

conduisit à la cathédrale Saint-Nazaire. C'est là, dans la première église du diocèse, qu'elles venaient faire à Notre Seigneur, au Maître, leur première visite, présenter leurs premiers hommages et consacrer leur apostolat. Elles se rendirent ensuite à la chapelle des Ursulines : elle était parée avec magnificence, comme pour une grande fête, et le Saint-Sacrement y était exposé. M. des Barres, vicaire général, célébra la messe et l'on chanta le *Te Deum*. Le Père Foucault s'était chargé du sermon ; il parla, non sans éloquence, de la mission spéciale des servantes du Seigneur. La cérémonie terminée, Mme de Cruzi et ses compagnes introduisirent enfin dans leur maison celles qu'elles recevaient comme des envoyées de Dieu, et regardaient déjà comme leurs mères spirituelles.

Une sainte ferveur régna bientôt parmi ces nouvelles disciples. La lecture expliquée des Règles, que la Mère de Landrevie avait aussitôt commencée, leur faisait connaître l'esprit de l'Institut et leurs nouveaux devoirs. Dès le premier jour elles s'y soumirent avec une docilité et une déférence dont Mme de Cruzi donnait plus qu'aucune autre l'exemple. En même temps le modèle de vie parfaite que leur offraient les Mères enflammait leur ardeur et redoublait leur désir de recevoir le voile. Quinze jours d'épreuves parurent suffisants. Le 2 juillet, fête de la Visitation, le grand vicaire célébra la messe dans la chapelle de la communauté, et de ses mains il donna le voile à Élisabeth de Cruzi, à Judith de Cristol, à Jeanne Israïl, à Françoise Gontaud, âgée de 72 ans, et à toutes leurs compagnes, que la Mère de Landrevie, en qualité de supérieure, reçut comme novices[1].

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VII, p. 179.

Les deux années de noviciat furent si édifiantes, qu'elles rappelaient celles du Saint-Esprit. Élisabeth de Cruzi se distinguait entre toutes par sa régularité exemplaire et sa piété fervente. Mme de Lestonnac, avec qui elle entretenait un commerce de lettres, la formait de loin à son image. Rien de plus tendre, de plus intime, de plus pénétrant, de plus surnaturel que cette correspondance. La Mère de Lestonnac apprend-elle que sa « chère sœur » a été plus malade qu'à l'ordinaire, aussitôt elle lui répond pour lui exprimer sa douleur, et le regret qu'elle éprouve de ne pouvoir ajouter aux siennes la moitié des souffrances qu'Élisabeth subit. « La part que Notre Sei-« gneur vous donne à sa croix, ajoute-t-elle, me fait « juger combien il vous aime, puisqu'il ne veut pas « vous en séparer. Animons nos cœurs pour la porter « constamment, ma chère sœur, puisqu'il lui a plu de « nous appeler à sa suite; c'est la plus grande faveur « qu'il puisse nous faire en cette vie. Suivons-le avec « amour[1]. »

Elle lui écrit dans une autre lettre ces quelques lignes où passe tout son cœur. « Je ne saurais vous « exprimer la joie que je ressens de ce qu'il a plu à « Notre Seigneur de me donner en votre personne « une fidèle compagne de notre pèlerinage en cette « vie. Achevons ce qui nous reste dans le même es-« prit. Si j'arrive avant vous, je n'oublierai jamais le « lien intime qui nous unit, et qui fait que je vous « chéris en Jésus-Christ d'une incomparable dilec-« tion. »

« Je prie Dieu, lui dit-elle ailleurs, pour votre « conservation et votre persévérance dans votre sainte

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VII, p. 179. — Julia, I p. ch. xx.

« vocation, afin que vous fassiez vos vœux à la fin « du noviciat et que vous soyez tout entière à Lui « par ce dernier engagement. Sa bonté vous fera « goûter dans la suite des plaisirs plus solides que « vous n'avez expérimenté. Si ces plaisirs sont mêlés « de quelques combats, n'en soyez pas surprise; c'est « ici le lieu et le temps de remporter des victoires; il « faut vous y animer par l'espérance de la récom- « pense qui doit les suivre; votre couronne est en « dépôt entre les mains de la Sainte Vierge, notre « sainte Dame et divine Mère, qui vous la mettra sur « la tête au nom de son Fils[1]. »

Mme de Cruzi était digne d'entendre de telles paroles et d'avoir une pareille amie. Chaque lettre de la Fondatrice portait comme un feu nouveau dans son âme, et la maison toute entière en éprouvait un redoublement de ferveur. Ainsi se passèrent les deux années du noviciat. Le jour de l'Assomption, le 15 août 1618, Elisabeth de Cruzi et ses compagnes prononcèrent leurs vœux. La maison de Béziers, la seconde de l'Ordre était définitivement constituée désormais.

Mais les religieuses venues de Bordeaux n'avaient pas attendu jusque là pour témoigner de leur filial respect envers leur « Révérende Mère en Dieu, Jeanne de Lestonnac ». Par un acte du 12 décembre 1616, qu'elles avaient envoyé à Bordeaux revêtu de leurs signatures, elles la priaient de les regarder toujours comme ses filles, et manifestaient leur ferme intention de conserver « la maison religieuse de Béziers, en l'union de celle de Bordeaux, afin que par cette union la sainte discipline religieuse déjà établie

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VII, p. 180.

se pût plus facilement conserver dans cette maison à la plus grande gloire de Dieu[1] ».

La maison de Béziers, visiblement bénie, devint rapidement prospère. Elle devait étendre un jour ses rameaux jusqu'en Espagne. En attendant, la vie édifiante des religieuses, l'application qu'elles mettaient à remplir les devoirs de leur vocation, leurs succès dans l'éducation des jeunes filles, étendaient au loin son renom et sa bienfaisante influence. Jalouses de participer aux mérites et aux bienfaits de l'Ordre, sans pourtant en porter l'habit, des personnes de tout rang et de tout âge, veuves ou mariées, formèrent, sous la direction d'une sœur, une congrégation, qui ne tarda pas à porter dans les familles les principes de doctrine et de piété chrétiennes recueillis dans le monastère. De son côté, la maîtresse des pensionnaires inspirait si bien à ses filles les vertus de leur sexe, qu'elles aspiraient pour la plupart à se consacrer à Jésus-Christ.

Une amitié touchante, une de ces amitiés pure de tout alliage humain qu'on ne trouve que dans les cloîtres, où la grâce les forme, s'était promptement établie entre Élisabeth de Cruzi et Serène Coqueau. Devenue supérieure malgré elle après un an de profession, la Mère de Cruzi ne souhaitait que d'être délivrée de sa charge. Dieu, vers qui elle aspirait de tout son cœur, avait entendu ses désirs; et il était à la veille d'unir dans la mort celles qu'il avait si intimement unies dans la vie. Serène Coqueau partit la première. Blessée d'un trait d'amour, à la sainte communion, le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, le 14 septembre 1620, elle languit un an encore, et à

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VII, p. 241.

l'anniversaire même de sa blessure elle mourut « d'une maladie connue seulement de celui qui l'avait causée ». Il se produisit alors un phénomène étrange, attesté par tous ceux qui en furent les témoins, en particulier par la supérieure, par le confesseur et les religieuses : le visage de la morte rayonna d'une beauté extraordinaire, et de son corps se dégageait une odeur céleste. La Mère de Cruzi désira plus que jamais rejoindre sa sainte amie dans la même gloire. La sépulture achevée, elle descendit dans le caveau, où était le corps, le visage découvert, et tombant à genoux, s'adressant à Serène, comme si elle était encore vivante, elle la supplia les larmes aux yeux de lui aider à réaliser ses désirs. Alors, au grand étonnement des religieuses présentes, les yeux de Serène s'ouvrirent et firent signe à son amie qu'elle était exaucée. Quelques jours plus tard, Élisabeth était atteinte d'une maladie grave, recevait les derniers sacrements, et mourait, moins d'un mois après celle qu'elle avait si saintement aimée. Il y avait cinq ans et quelques mois qu'avait été fondée la maison de Béziers.

Telles étaient les religieuses que la Mère de Lestonnac avait formées, celles que son discernement sûr jugeait dignes de présider à l'établissement de maisons nouvelles. « Pour faire des maisons de sainteté, écrit son premier biographe, il faut que les pierres fondamentales soient saintes[2]. » Mme de Lestonnac le pensait aussi, et toujours elle choisira celles qui seront les plus aptes à réaliser ce programme.

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VII, p. 182-183.
2. *Dom de Sainte-Marie*, l. I, ch. IX, p. 109.

II

Fondation de Poitiers.

Le Languedoc avait ainsi l'honneur de posséder la seconde maison de l'Ordre. Mais le Poitou, désireux lui aussi d'assurer à ses filles les bienfaits du nouvel Institut, l'avait devancé dans ses démarches auprès de la Fondatrice. Seules des difficultés, qui durèrent plusieurs années, empêchèrent que la Fondation de Poitiers ne précédât toutes les autres.

Dès l'année 1613, deux jeunes filles, Jeanne Guignard et Madeleine Thomas, âgées l'une de vingt-trois ans, l'autre de vingt-huit, avaient fait part à leur confesseur, le jésuite Gérard Carrier, de leur désir de quitter le monde pour se consacrer à Dieu dans un Ordre bien réformé. Ce religieux leur conseilla d'entrer à Notre-Dame, dont la règle, moins austère que celle des anciens Ordres, convenait mieux, croyait-il, à la délicatesse de leur tempérament. Elles y consentirent volontiers, mais, avant que leur projet fût réalisé, discuté même, le Père Carrier avait quitté Poitiers. Les deux jeunes filles s'adressèrent alors à un autre jésuite, le Père Texier, qui était venu prêcher l'année suivante le carême dans l'église de Saint-Didier. Convaincu de la solidité de leur vocation, le Père s'entremit pour traiter avec leur famille cette délicate question. Il se heurta à une opposition absolue ; l'éloignement de Bordeaux était la difficulté insurmontable. Il n'y avait qu'un moyen de la résoudre : fonder à Poitiers même une maison de Notre-Dame.

Cette proposition n'agréa tout d'abord que médiocrement aux parents des deux jeunes filles. Mais, grâce aux prières des postulantes, Dieu finit par toucher leur cœur, en les frappant à l'endroit sensible, dans la santé même de leurs enfants. Ils faiblirent dans leur résistance; ils promirent même les uns six mille livres, et les autres trois pour l'achat d'une maison. Mais le Père Texier dût quitter Poitiers à son tour; il remit l'affaire entre les mains du frère même de la Fondatrice, du Père Jérôme de Lestonnac, chargé de prêcher à Poitiers l'Avent de 1615 et le Carême de 1616.

Vers cette même époque, des Ursulines de Bordeaux étaient arrivées à Poitiers, pour y fonder une maison de leur Ordre. Quelques ecclésiastiques les accompagnaient et, parmi eux, Pierre Moysset, le curé de Sainte-Colombe. Une confidence apprit à M. Moysset le projet du Père de Lestonnac d'établir à Poitiers un monastère de Notre-Dame. Le curé de Sainte-Colombe, lié par tant de bienfaits, par tant de services rendus à la maison de Bordeaux, entra aussitôt dans les vues du Père, et l'on se mit à l'œuvre sur l'heure.

Le point essentiel était de trouver tout d'abord quelque personne assez influente pour faire face aux premières difficultés et obtenir par son crédit l'agrément indispensable des autorités ecclésiastiques. Une pieuse veuve âgée déjà, mais saine et vigoureuse encore, Mme de la Bretonnière[1], mise au courant du dessein qu'on méditait, se chargea volontiers d'intervenir auprès du Saint-Siège pour obtenir le Bref de

1. Marie de Tusseau, veuve de Jacques Desfrans, seigneur de la Bretonnière.

fondation; elle fit même la promesse d'entrer malgré son âge dans le nouvel Institut.

L'affaire était en bonnes mains; le succès n'était plus improbable. Pierre Moysset, choisi comme procureur, fut chargé d'agir près de la cour de Rome, tandis que le Père de Lestonnac cherchait une maison, où l'on pût convenablement installer le futur monastère. Il ne l'avait pas encore trouvée, quand il quitta Poitiers. Le Père Bonnet, jésuite lui aussi, à qui il avait chaudement recommandé cette œuvre, fut désormais le conseil et le directeur de Mme de la Bretonnière[1].

Les difficultés ne s'aplanissaient pas. Le Bref tardait à venir. Le cardinal de Sourdis et l'évêque de Poitiers, Mgr de la Roche-Posay, prenant ouvertement parti pour les Ursulines, s'opposaient à l'érection d'une maison rivale. Soutenues par le Père Bonnet, mais surtout par Mme de Lestonnac, qui relevait de loin leur courage, et leur donnait des avis opportuns, « les sœurs de Poitiers, » comme elles s'appelaient déjà, ne se rebutèrent point.

Leurs prières obtinrent ce que n'avaient pu leurs démarches. Pressé par les magistrats et par les notables de la ville, qui dès la première heure avaient approuvé la fondation, l'évêque de Poitiers finit par déclarer qu'il s'en remettait à la décision du cardinal de Sourdis. Vers la fin du mois d'août, une supplique

1. Un document inédit, que le Père Mercier a utilisé le premier dans sa *Vie de la Vénérable Jeanne de Lestonnac*, a permis de reconstituer dans ses détails l'histoire de la Fondation de Poitiers. Ce document, qui se trouve aux Archives de Notre-Dame de Poitiers, a pour titre : Livre contenant l'établissement de la maison religieuse de la glorieuse Vierge Marie Notre-Dame, à Poitiers, et les noms des Religieuses de Notre-Dame.

fut présentée au cardinal, alors de passage à Poitiers. Il lui fit bon accueil, prescrivit l'enquête réglementaire, qui devait appuyer à Rome la demande du Bref et permit d'acheter une maison. Le procès-verbal de ces formalités fut envoyé aussitôt au Saint-Siège, avec des lettres de recommandation. Le 31 mars 1618, Paul V délivrait le Bref demandé. Il ressemblait à celui qu'il avait accordé pour Béziers. La Mère de Lestonnac ne l'eut entre les mains qu'au mois de mai suivant. Elle se hâta de l'envoyer à Poitiers pour qu'il fût présenté à l'évêque.

L'évêque ne fit plus la moindre opposition. Il permit qu'on demandât au cardinal de Sourdis des religieuses de Notre-Dame, et il insista personnellement pour qu'il laissât aller la Mère de Lestonnac à Poitiers. Le cardinal accéda volontiers à ce désir, heureux de faire ainsi plaisir à Mme de la Bretonnière, la principale des postulantes et sa parente éloignée par alliance. La Mère de Lestonnac, à laquelle il avait laissé le choix des religieuses, qui seraient chargées de cette fondation, fut autorisée à les accompagner elle-même en Poitou.

La Fondatrice quitta Bordeaux dans les premiers jours de juillet. Elle amenait avec elle Jacquette de Chesnel, désignée comme supérieure, les Mères d'Arrérac et Anne de Guérin, et Anne Claveau, sœur compagne. D'autres personnes encore étaient du voyage, et parmi elles le grand archidiacre de Bordeaux, que le cardinal de Sourdis, pour honorer la vénérable Mère, avait chargé de conduire à Poitiers la sainte caravane[1].

Elle était à peine à quelques lieues de Bordeaux

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VII, p. 187.

qu'elle entendit derrière elle un grand bruit de chevaux au galop. C'étaient les gens de M. d'Arrérac, conseiller au Parlement. Ils apportaient à toute bride à la Fondatrice une lettre pleine de reproches, où M. d'Arrérac l'accusait de lui enlever sa fille sans « un mot de civilité », et la sommait de la lui rendre, menaçant d'employer pour la reprendre tous les moyens en son pouvoir. Sans émotion, comme sans humeur, la Mère de Lestonnac prit connaissance de la lettre du magistrat, en fit part à la Mère d'Arrérac et ajouta : « Vous êtes libre, ma chère sœur, ou de retourner à Bordeaux près de votre père, ou de suivre la voix de Dieu, qui vous appelle ailleurs. » « Je suis morte au monde, répondit la noble jeune fille, et rien ne m'y ramènera. » Et elle demanda à la Fondatrice, avec la faveur de la suivre, la permission d'écrire dans ce sens à son père. Les messagers rapportèrent à M. d'Arrérac la lettre de sa fille, et Mme de Lestonnac félicita hautement de son courage la généreuse sœur.

La supérieure de l'abbaye royale de Saintes, Mme Françoise de Foix, avait prié la Fondatrice, qu'elle avait connue autrefois chez le comte de Curzon, son père, de s'arrêter chez elle en passant. Elle avait la sainte curiosité d'entretenir une femme dont on disait un si grand bien. Mme de Lestonnac se rendit à ses désirs et la charma, tant par l'ardeur éclairée de son zèle que par le parfum de sainteté répandu dans toutes ses paroles et toute sa personne. L'abbesse insista vivement pour la retenir quelques jours, mais la Fondatrice avait hâte d'arriver sur le nouveau théâtre, où le bien des âmes et la gloire de Dieu l'appelaient.

Aussitôt qu'on eût mis le pied sur les terres du Poitou, l'archidiacre fit prévenir Mme de la Breton-

nière et ses compagnes que les religieuses arriveraient le 22 juillet à Poitiers. La nouvelle fut vite répandue, et l'on se hâta de préparer à la Fondatrice une entrée digne de son renom. Son humilité allait avoir à subir une ovation splendide. Une compagnie de cavalerie vint la saluer loin de la ville, au nom des magistrats; des personnes de qualité s'avancèrent à sa rencontre au delà des faubourgs; une foule de peuple l'attendait à la porte de la Tranchée et sur les remparts, curieuse du spectacle. Un discours, qu'elle dut entendre, célébra le bonheur de son arrivée, et des présents lui furent offerts, qu'elle dut accepter. Puis le cortège s'ébranla de nouveau, et à travers le peuple, qui formait la haie, les religieuses passèrent, escortées par la cavalerie[1].

La Fondatrice se rendit à l'abbaye de Sainte-Croix, où l'abbesse, Mme la princesse de Nassau, l'attendait. Elle fut reçue avec cet empressement fait de bienveillance et de cordialité simple, qui est comme la marque suprême de la distinction chrétienne et religieuse. Elle y répondit avec son aisance et son à propos ordinaires, et après avoir donné à l'abbesse les témoignages de respect que méritait une personne de cette naissance et de ce rang, elle sollicita sa protection. L'abbesse la promit et tint parole. Le lendemain, après avoir prié près du tombeau de Sainte Radegonde, la Fondatrice se rendit à la maison, où se trouvaient réunies ses nouvelles filles, impatientes de la voir et de l'entendre.

C'était un vaste hôtel d'aspect antique, dont s'était défait en leur faveur, pour la somme de 18 000 livres, Dupont Jarno, l'un des magistrats de la ville. Il fallait

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VII, p. 189.

le transformer en monastère. D'une grande salle on fit provisoirement une chapelle; mais l'érection de la clôture allait exiger du temps, à cause de la grande étendue du terrain, et retarder l'admission des postulantes au voile. La Mère de Lestonnac employa ces délais à former aux pratiques de la vie religieuse et à l'esprit de l'Institut celles qui l'avaient appelée. Les sœurs, venues avec elle de Bordeaux, la secondaient de tout leur pouvoir, et leurs nouvelles disciples les récompensaient à souhait de leur zèle.

La Fondatrice ne prêtait pas une moindre attention aux nécessités matérielles. Des recrues nouvelles, élèves ou postulantes, se présentaient déjà; la chapelle était insuffisante. Elle fit bâtir une église à double chœur, un pour les religieuses, et l'autre pour les pensionnaires. Un présent, que lui fit à cette occasion l'évêque, lui fut particulièrement sensible; c'était une statue de la Vierge, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, œuvre d'un art délicat où la douceur s'alliait à la majesté. Cette statue devint rapidement célèbre et vénérée, grâce aux faveurs que répandait le ciel sur ceux qui venaient prier à ses pieds. Comme son évêque, tout Poitiers semblait avoir à cœur de participer à l'ornementation de la nouvelle église. Des présents arrivaient de toutes parts. L'un des plus magnifiques fut celui du doyen des conseillers du présidial, Des Fontaines-Brochard; il consistait en un calice et en un ciboire d'argent.

L'église fut bâtie en deux mois. Le jour de la Nativité de la sainte Vierge, le 8 septembre, M. Filleaux, délégué de l'évêque de Poitiers, procédait à une double cérémonie : il bénissait l'église nouvelle et donnait le voile aux cinq premières postulantes : Mme de la Bretonnière, Jeanne Guignard,

Madeleine Thomas, Marie Audebert, et Jacquette Engaigne. Le père de cette dernière était un célèbre avocat de Poitiers. Il fut commis par la Fondatrice aux soins « des affaires temporelles » de la communauté. Devenu ainsi l'enfant de Marie, il mérita d'être sauvée par elle, un jour qu'au passage d'une rivière il se vit en danger d'être submergé par les eaux[1].

La nécessité de consolider la fondation nouvelle, et aussi la joie de voir Dieu si fidèlement servi par ses filles, retint quelque temps la Mère de Lestonnac à Poitiers. A Bordeaux, son absence paraissait longue. Isabeau de Maisonneuve, qui gouvernait à sa place, écrivait des lettres pressantes pour l'engager à revenir. Comme elles étaient sans résultat, elle se plaignit au cardinal de Sourdis. Le cardinal ordonna à la Mère de Lestonnac de rentrer avant la fin de l'automne. Elle obéit. Dans les derniers jours d'octobre elle dit adieu à ses filles que désolait ce départ trop prompt à leur gré.

Mais elle avait laissé à Poitiers son esprit et une part de son cœur. Il ne s'y traitait aucune affaire importante, qu'elle ne fût d'abord consultée. Elle recevait les plaintes, décidait les doutes, terminait les différends. Demeurée en relation avec toutes les religieuses, elle leur écrivait des lettres, où respirait pour elles le plus tendre, le plus vif attachement. La maison de Poitiers était « sa fille bien-aimée, l'objet de ses complaisances en N. S. »

Elle en était digne d'ailleurs. Les trois religieuses qu'elle y avait laissées, et qui furent successivement supérieures, imprimèrent si fortement à cette maison

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VII, p. 192.

l'esprit de la Fondatrice, qu'elle ne s'en départit jamais. Sa prospérité fut rapide et durable. Des jeunes filles de la première noblesse du pays vinrent en grand nombre y revêtir les livrées de l'humilité, et ne se distinguèrent des autres que par une obéissance plus parfaite, une vigilance et une charité plus grandes dans l'exercice des charges. Des filles huguenotes, dont la grâce travaillait le cœur, vinrent y chercher et y trouvèrent presque toujours la foi, quelquefois même la vocation religieuse.

Les tourières rivalisaient avec les sœurs de ferveur et de zèle. L'une d'elles, qui s'était faite à travers la ville l'apôtre de la dévotion à Marie, décida plusieurs nobles dames à fonder une maison de refuge pour de pauvres repenties qu'elle avait retirées du désordre[1]. Ainsi toutes les vertus fleurissaient à la fois, grâce à une régularité exacte et à une piété généreuse, au monastère de Poitiers. Comment s'étonner après cela que la Fondatrice ait eu, dit-on, un moment, la pensée d'y aller finir ses jours?

III

Fondation du Puy.

Mme de Lestonnac n'était point encore arrivée à Bordeaux, que déjà trois autres de ses filles, missionnaires de Notre-Dame, étaient parties pour le Puy, ville célèbre entre toutes pour sa dévotion à Marie.

Vers 1610, à l'ombre de sa vieille cathédrale, quelques « filles pieuses s'étaient réunies, sous le patro-

1. *Histoire de l'Ordre*, t. I, l. VII, p. 194.

nage de sainte Ursule, pour se consacrer au salut du prochain ». Le 25 mars de la même année, Jacques de Serres, l'évêque diocésain, les avait constituées en congrégation régulière, et les avait placées sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus. L'année suivante, sur les conseils des Pères, elles avaient adopté les règles et la vie des Filles de Notre-Dame[1]. Depuis trois ans elles s'adonnaient ainsi à la pratique des vertus qui font la perfection chrétienne, et à l'exercice de la charité; mais elles aspiraient à une vie plus haute, et, résolues à se consacrer à Dieu par des vœux solennels, elles demandèrent au cardinal de Sourdis de leur envoyer, pour les former à la vie religieuse, quelques sujets d'élite de l'Ordre qu'il avait fondé naguère à Bordeaux. Ceci se passait en 1614. Pourquoi leur demande ne fut-elle agréée que plus tard? C'est un secret que l'histoire ne connaît pas.

Les négociations recommencèrent trois ans après. Avant toutes choses la Fondatrice exigea l'assentiment de l'évêque, Jacques de Serres. Les postulantes l'obtinrent sans peine. Un Bref de Rome ne semblait plus indispensable; mais la Fondatrice, soucieuse d'assurer l'avenir, voulut qu'on le demandât. Paul V l'accorda avec bienveillance. Rien ne s'opposait plus à la fondation : deux députés partirent du Puy pour Bordeaux avec mission de ramener les religieuses nécessaires à l'établissement. Ces députés étaient Étienne Duclaux, notaire royal, et Jean Mège, chanoine de la cathédrale.

Leur désappointement fut grand quand ils apprirent l'absence de la Mère de Lestonnac, qu'ils pensaient

1. P. Mercier, *La Bienheureuse Jeanne de Lestonnac*, 164.

décider à les suivre. Ils quittèrent Bordeaux sans l'avoir vue, le 7 octobre 1618. Ils s'étaient engagés auparavant par écrit à conduire fidèlement au Puy les religieuses, que la Fondatrice avait désignées, et que le cardinal de Sourdis était venu bénir avant leur départ. C'étaient la Mère de Roux, choisie comme supérieure, la Mère Marie Gachet, comme maîtresse des novices, et la Mère de Labat, comme maîtresse des pensionnaires.

Les religieuses et leurs compagnons de voyage se dirigèrent par Toulouse, Rodez et Mende, vers la capitale du Velay. A la nouvelle de leur arrivée, comme on avait fait pour leurs sœurs à Béziers et à Poitiers pour leur Mère, des personnes de qualité se portèrent à leur rencontre. Mais le hasard voulut qu'elles entrassent par une autre porte que celle où on les attendait, et leur humilité fut ainsi soustraite à des ovations qu'elles ne souhaitaient pas. Elles se rendirent d'abord à la cathédrale, afin de rendre leurs hommages à leur Mère du ciel, et de remettre entre ses mains l'avenir et le succès de l'œuvre, pour laquelle elles étaient venues. L'évêque, à qui elles se présentèrent ensuite, les accueillit avec une bienveillance marquée. Le grand vicaire les conduisit enfin à la maison où les attendaient les postulantes, et elles en prirent possession. La maison était vaste et très bien située, mais il fallait la transformer en maison religieuse; la clôture surtout n'était pas avancée. Par contre, elle possédait une belle et spacieuse église de style grec, capable de contenir de nombreux fidèles.

Le lendemain de leur arrivée, 5 novembre, le grand vicaire célébra la messe et donna le voile à onze postulantes, qui prirent officiellement dès cette heure, d'après le Bref pontifical, le nom de Filles de

Notre-Dame. Trois autres n'étaient pas encore en état de le recevoir; elles eurent cette consolation le 2 février suivant, le jour de la Purification de la Sainte Vierge. Les deux cérémonies avaient été célébrées avec éclat, au milieu d'un grand concours de peuple, qui n'avait jamais vu tant de vierges prendre à la fois le voile, et en présence des premiers personnages de la ville[1].

La ferveur des novices fit désormais le plus bel ornement de la maison du Puy. Deux ou trois à peine contristèrent la Mère de Roux : elle les ramena au devoir par sa bonté autant que par son énergie. La réputation de sainteté dont jouissait la vénérable supérieure lui donnait plus d'autorité encore que sa charge. Plusieurs fois, raconte l'historien de l'Ordre, Dieu intervint sensiblement en faveur de cette imitatrice fidèle de la Mère de Lestonnac. Avertie mystérieusement un jour qu'une peste allait ravager la ville, elle essaya d'apaiser par ses prières le courroux du ciel. N'y pouvant réussir, elle supplia Notre-Seigneur d'épargner tout au moins ses filles. Il lui fut répondu : « Sois sûre que le mal n'approchera pas de mon tabernacle ». Quinze mille personnes moururent du fléau, et plusieurs dans le voisinage même de Notre-Dame; les religieuses ne furent pas atteintes.

Arrivée au bout de ses trois ans, la Mère de Roux se démit de sa charge. Avant de procéder à l'élection d'une supérieure nouvelle, ses filles consultèrent la Fondatrice et la chargèrent de choisir elle-même la plus digne, même la Mère de Roux, s'il lui plaisait de la désigner une seconde fois. La Fondatrice répondit à leurs indications, ou, pour mieux dire, à

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VII, p. 202.

leurs vœux : elle confirma la Mère de Roux dans ses fonctions.

Sous la direction de cette sainte Mère, comme ses sœurs de Béziers et de Poitiers, la maison du Puy prospéra. Les élèves affluèrent, les religieuses se multiplièrent; l'Ordre de Notre-Dame se répandit dans l'Auvergne entière. Tournon, Aurillac, Saugues, Avignon, Yssingeaux, Langogne, appelèrent successivement les Filles de Mme de Lestonnac et de la Mère de Roux. De Tournon, des colonies nouvelles allèrent s'établir à Argentières, Annonay, Saint-Affrique, Valence; et d'Aurillac à Saint-Flour et Salers. Armée pacifique de Marie, elles étaient comme les gardes avancées de la foi, au milieu des Cévennes, dont l'hérésie faisait sa citadelle. La Mère de Roux, heureuse de cette diffusion, eût souhaité d'aller elle-même où il y avait le plus à lutter et à souffrir; mais ses Filles ne lui permirent jamais de quitter le Puy[1].

IV

Essai de fondation à Toulouse.

L'ère des grandes épreuves allait commencer pour la Mère de Lestonnac. Mêlées d'abord de quelques joies, elles deviendront bientôt si accablantes, si poignantes, qu'on aura vu rarement tant de misères physiques et morales aux prises avec tant de vertu. C'est la loi. Le sacrifice est pour les œuvres divines la condition de la fécondité. Jusqu'ici tout a été succès et triomphe dans les entreprises de la Fondatrice, et

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VII, p. 204.

tout présage un avenir plus heureux et plus prospère encore. Les grandes villes se disputent l'honneur de posséder les Filles de Notre-Dame. Toulouse, Périgueux, Agen, les réclament à la fois. La Fondatrice se souvient que Toulouse l'initia à la vie religieuse; Toulouse aura la préférence.

Puis, c'est une amie personnelle, et déjà une bienfaitrice de l'Ordre, la baronne d'Escassefort, qui l'appelle là-bas. Louise de Theula, baronne d'Escassefort, était veuve de Thomas de Pontac, conseiller au Parlement de Bordeaux, dont l'influence n'avait pas peu contribué jadis à l'enregistrement des lettres patentes, qui reconnaissaient et confirmaient l'Ordre de Notre-Dame. Depuis longtemps Louise de Theula admirait les vertus de la Mère de Lestonnac, et professait pour elle une haute estime et une sincère affection. De retour dans sa ville natale, à Toulouse, après la mort de son mari, elle avait résolu d'y attirer les Filles de Notre-Dame[1].

Ce projet, dont tout promettait le succès, charma la Fondatrice. On eut promptement, grâce à son intervention, obtenu un Bref du Saint-Père, et des lettres patentes de Louis XIII. Une maison et des revenus suffisants pour l'entretien des religieuses manquaient encore. La baronne d'Escassefort y pourvut, en consacrant par un acte en bonne et due forme tous ses biens à la fondation.

L'archevêque de Bordeaux, cardinal de Sourdis, et le cardinal de la Valette, archevêque de Toulouse, avaient déjà donné leur haute approbation. Autorisée à se rendre à Toulouse, selon le désir qu'avait exprimé la baronne, la Mère de Lestonnac partit, emmenant

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VII, p. 205.

avec elle Jeanne Reinier, Marguerite Blanchard, Marthe de la Roque, toutes les trois professes, et Constance de Capus, encore novice, dont la famille habitait Toulouse, et pouvait par ses influences être grandement utile à la fondation.

On fit à Toulouse un accueil enthousiaste aux religieuses. Il fut suivi d'une déception. La maison, où on les logea était située près de Saint-Sernin, à l'une des extrémités de la ville. Le lieu même les mettait dans l'impossibilité de se livrer utilement à la plus importante des fonctions de leur Institut : l'éducation de la jeunesse. Le zèle de M. de Rudelle, vicaire général, administrateur du diocèse, en l'absence du cardinal de la Valette, s'en émut aussitôt, et il n'eut de repos qu'il n'eût trouvé, au centre même de la ville, une maison plus convenable pour les Filles de Notre-Dame. Satisfaites maintenant, elles n'avaient plus qu'à se mettre à l'œuvre.

Elles n'en eurent pas le temps : l'orage le plus inattendu fondit soudain sur elles. Louise de Theula, qui les avait appelées, qui leur donnait la veille encore des marques de l'affection la plus vive, changée tout à coup sans motif plausible, avouable peut-être, n'avait plus de cris assez hauts pour se plaindre de ce qu'elle avait fait, pour se reprocher sa donation. Criblée de dettes, dit-on, elle avait compté que les religieuses les prendraient à leur charge. Déçue, elle les accablait maintenant d'invectives. Elle les accusait d'ingratitude, de mauvaise foi, leur jetait à la face tout ce que son aversion pouvait imaginer d'irritant et d'offensant pour elles. La Mère de Lestonnac fit en vain intervenir des amis communs pour l'apaiser et changer son cœur. En vain elle la combla de témoignages d'estime et de respect, et recommanda à ses

religieuses de la traiter comme leur mère. La baronne se faisait un jeu cruel de les troubler dans leur vie de retraite; à toute heure, elle entrait et sortait, et exigeait, malgré la règle, des saluts, des entretiens, des services, comme si elle eût commandé à des dames d'honneur ou à des domestiques à gage[1].

Plus elle devient exigeante et hautaine, plus Mme de Lestonnac s'humilie; à tel point que ses religieuses elles-mêmes lui reprochent d'en faire trop, et lui déclarent que la baronne s'en prévaut, en tire avantage, « en fait trophée ». Mais rien ne refroidit la vénérable et zélée Fondatrice. Un jour même, elle se mit à genoux avec ses Filles aux pieds de la baronne pour lui demander pardon d'une faute qu'elle ignorait. Ce fut peine perdue. Louise de Theula ne diminua rien de ses emportements, et alla plus loin que jamais dans ses exigences. Elle réclamait des sommes d'argent, qu'elle avait avancées, disait-elle, et menaçait de recourir au Parlement pour faire casser sa donation. On aurait pu plaider, la cause était bonne; mais ce n'était point pour des intérêts matériels que la Fondatrice était venue à Toulouse. Une fois de plus elle céda, obstinée dans sa patience, inlassable dans sa douceur. L'irritation de la baronne s'en accrut encore, et elle entreprit de la faire partager au dehors en remplissant la ville du bruit des mauvais traitements, dont elle était victime, disait-elle, de la part des Religieuses. La calomnie prit cours, et ceux-là même, qui naguère recevaient avec joie les Sœurs, se détournèrent d'elles. Réduite à la seule sympathie de quelques amis sans crédit, la Fondatrice se trouvait pour la première fois en face d'une situation irrémé-

1. *Dom de sainte Marie*, l. I, ch. IX.

diable. Le ciel lui-même l'abandonnait et la laissait se débattre sans secours, sans lumière, au sein de ces obscurités. Et cependant elle travaillait encore à relever le courage de ses Filles, à les convaincre que leurs souffrances ne seraient pas vaines, qu'un jour Dieu les changerait en joie, et rendrait à cause d'elles « cet établissement plus glorieux[1] ».

C'était chez elle plus qu'une espérance; c'était une certitude. Aussi sa confiance ne fut-elle jamais ébranlée. Son confesseur lui demandait un jour si elle n'avait éprouvé aucune peine de voir si complètement changées à son égard des personnes si bien disposées autrefois. « Non, répondit-elle, puisque telle est la volonté de Dieu[2]. » Elle était trop instruite des choses du monde et des caprices des hommes pour ignorer que l'inconstance leur est naturelle, et que l'intérêt est le principal mobile de leurs actions. Mais ce n'était point sans lutte qu'elle avait gardé cette tranquillité. L'épreuve avait été trop dure pour n'avoir point un jour ou l'autre, malgré elle, piqué l'impatience au fond de l'âme. « J'avais besoin, avouait-elle un jour, de veiller de bien près sur moi-même, pour ne témoigner aucune marque des saillies de mon cœur[3]. » Aussi l'évêque d'Agen, à qui elle parlait ainsi, déclarait-il ensuite que Dieu n'avait envoyé la Mère de Lestonnac à Toulouse, que pour éprouver sa vertu et en faire éclater l'excellence.

Mais la maison de Bordeaux réclamait la Fondatrice. Elle eût regardé comme une lâcheté, comme un acte de défiance envers Dieu, d'abandonner à cette heure une entreprise, dont les difficultés ne compromet-

1. *Julia*, l. I, p. ch. XVII, p. 150.
2. *Dom de Sainte Marie*, l. I, ch. IX, p. 124. *Histoire de l'Ordre*, l. XII, p. 362.

taient pas, à ses yeux, mais devaient rendre plus éclatant le succès. Il ne fallut rien moins qu'une lettre pressante et un ordre formel du cardinal de Sourdis pour la déterminer. M. de Rudelle, convaincu que ce départ allait être pour la fondation un désastre, écrivit à Bordeaux, afin d'obtenir du cardinal un sursis. La Mère de Lestonnac ne voulut même pas attendre la réponse. « Allons, dit-elle, accomplir la volonté de notre supérieur.... Faisons voir que nous sommes filles d'obéissance. Dieu aime plus l'obéissance que les victimes, parce que c'est le sacrifice de notre volonté. Que nos sœurs sachent que cette vertu est comme l'âme de notre Ordre, la différence essentielle, qui spécifie sa nature[1]. »

Une épreuve nouvelle allait précipiter ce départ : François de Montferrand, son fils, venait de mourir. Il laissait quatre enfants, dont l'aîné avait huit ans à peine, et une jeune femme, dont l'inexpérience aux affaires avait besoin de conseils éclairés, et d'un guide qui fût en même temps un appui. Blessée dans ce qu'elle avait de plus cher au cœur après Dieu, la Mère de Lestonnac adora humblement la volonté divine et se courba résignée sous ce surcroît de maux.

Elle confia ses filles à Mme de Philibraut, sœur de la jeune novice Constance de Capus, et les quitta après leur avoir recommandé de travailler avec courage à l'œuvre commencée, et les avoir autorisées à rentrer à Bordeaux, si, malgré leurs efforts, elles ne pouvaient réussir. Il y avait huit mois que la Fondatrice était venue à Toulouse. Ces huit mois avaient été pour elle un Calvaire. Elle en avait gravi les degrés avec un courage vraiment incroyable, et c'était malgré elle

1. *Julia*, II, p. ch. x, p. 302.

qu'elle s'en éloignait maintenant. Les maux qu'elle avait soufferts devaient porter un jour leurs fruits de salut et de grâce; mais l'heure marquée par Dieu n'était pas encore venue. La situation, après s'être légèrement améliorée, redevint intenable. Deux ans après le départ de leur Mère, les religieuses qu'elle avait laissées là-bas devaient rentrer à Bordeaux. Parties le 2 août 1622, elles arrivèrent le 12. La maison de Toulouse ne devait être définitivement fondée que huit ans plus tard.

V

Fondation de Périgueux.

Le retour de la Mère de Lestonnac à Bordeaux, fut pour ses filles, qui avaient tant désiré la revoir, une vraie fête. Le cardinal de Sourdis voulut être des premiers à lui témoigner la part qu'il avait prise à ses déceptions et à ses peines, et lui exprima l'espoir que Dieu ne laisserait pas ses efforts sans récompense. « Monseigneur, répondit-elle, c'est peu de chose que ma peine et mon travail, et j'estime cela comme rien, en pensant que Notre-Seigneur a répandu tout son sang pour nous. »

Après avoir donné ses premiers soins aux intérêts de la communauté, elle dut, sur l'ordre de ses directeurs, s'occuper de ceux de sa famille. Elle le fit avec cette expérience, cette entente des affaires, qui s'alliaient si bien chez elle avec l'élévation de l'âme et une puissance rare de vie contemplative. La chose importante entre toutes, à ses yeux, était l'éducation de ses petits-enfants. Elle y pourvut de manière à

rendre Bernard de Monferrand, le seul qui survécut des deux fils de François, digne de ses ancêtres par son attachement à la foi et ses vertus civiques. Ses deux petites-filles, Jeanne et Françoise, furent élevées sous ses yeux à Notre-Dame ; elle les forma si bien à la piété, qu'à leur tour elles prirent en dégoût le monde et s'efforcèrent de reproduire le plus possible, dans la vie religieuse, leur vénérable aïeule.

Mais ces soucis étaient loin d'absorber l'activité de la Mère de Lestonnac. Comme la flèche, dont parle le poète, son zèle acquérait, en se développant, une vigueur nouvelle. Entravé à Toulouse, il aspirait à s'exercer ailleurs. Périgueux, dont la fondation était plus avancée que celle d'Agen, allait être son nouveau champ d'action. Déjà, quatre ans auparavant, en 1618, la Mère de Lestonnac, avait fait à Périgueux un premier voyage. Quelques jeunes filles y vivaient en communauté, sous l'autorité de l'évêque. Désireuses de se consacrer à Dieu dans l'Ordre de Notre-Dame, elles avaient appelé la Fondatrice pour leur en donner l'habit et leur en inspirer l'esprit. La Fondatrice était venue accompagnée de la Mère de Roux et de deux sœurs compagnes. Leur installation, des plus sommaires, consistait en une grande salle et un cabinet, que leur avait donnés un avocat de la ville. Leur piété ingénieuse eut vite transformé ce local. Avec l'autorisation de l'évêque, qui vint les visiter, le cabinet fut changé en chapelle et la messe y fut désormais célébrée.

Cachées dans cette maison séculière comme au fond d'une solitude, les pieuses missionnaires s'y livraient à la prière, au travail, à tous les exercices de l'Institut et ne s'en détournaient qu'avec peine pour recevoir les visiteurs. Mais leur recueillement même les attirait en nombre. Toutes sortes de personnes accouraient,

les unes pour s'instruire, les autres pour s'édifier, d'autres pour s'éclairer sur leur vocation. Convaincue, lumineuse, pénétrante, la parole de Mme de Lestonnac, portait dans les cœurs le feu de l'amour divin, tandis qu'à l'écart, silencieuse et recueillie, la Mère de Roux, éloquente à sa manière, l'inspirait par la modestie de son angélique visage. Mais l'établissement paraissait de plus en plus compromis. Rien n'était prêt. Le Bref qu'on attendait de Rome n'arrivait pas. On n'avait pas touché la dot des postulantes; l'achat d'une maison convenable devenait impossible. Contrariée, mais décidée à reprendre la fondation plus tard, la Mère de Lestonnac repartit pour Bordeaux[1].

Son voyage n'avait pourtant pas été inutile. La haute idée qu'elle avait laissée de sa vertu, l'estime qu'elle avait acquise là-bas à l'Institut, étaient désormais pour son œuvre, quand l'heure serait venue, de précieux éléments de succès. Mais la Mère de Lestonnac, instruite par l'expérience, était bien résolue à s'entourer désormais de toutes les précautions indispensables. Aussi l'expédition du Bref de Périgueux, qui eut lieu le même jour que l'expédition de celui de Poitiers, le 31 mars 1618, ne parut-elle point à la Fondatrice un motif suffisant de recommencer aussitôt l'entreprise. Des difficultés avaient surgi encore; elle attendit qu'elles fussent complètement aplanies.

Le 4 mai 1619, seulement, le cardinal de Sourdis chargea Pierre Moysset d'aller visiter à Périgueux la maison qu'on destinait à devenir le monastère de Notre-Dame. Le rapport fut favorable. La chapelle était étroite, mais suffisamment aménagée, en atten-

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VII, p. 210.

dant qu'on put en ériger une autre. La maison elle-même était prête, avec sa clôture, à recevoir les religieuses. Rien ne s'opposait plus à la fondation. Mme de Lestonnac partit pour Périgueux une seconde fois. C'était en 1620. Elle emmenait avec elle comme supérieure Suzanne de Briançon, les Mères Madeleine Hervé et Suzanne de Puyferrat, et Marie Mounes, sœur compagne.

Le lendemain du jour où la Fondatrice eut pris possession avec ses religieuses de sa maison nouvelle, les magistrats de la ville, le maire et les consuls tinrent à leur manifester leur sympathie. Ils assistèrent dans la chapelle à la messe, que le P. Malescot célébra devant une grande foule attirée par la curiosité, et ils présentèrent ensuite leurs félicitations à la petite communauté. Les religieuses s'enfermèrent aussitôt après dans la clôture, « pour vaquer aux pratiques de leur Institut ».

Elles s'attendaient à voir leur nombre s'accroître prochainement : elles furent cruellement déçues. Des six ou sept jeunes filles, qui naguère les avaient appelées, presque toutes, en ce moment du moins, manquèrent à leur vocation. Les unes s'engagèrent dans le mariage, les autres se heurtèrent à l'irréductible opposition de leurs parents. Une seule, Marguerite de Chillaud, ancienne élève de Notre-Dame, à Bordeaux, persévéra dans son dessein de se donner à Dieu. Une maladie, qui devait l'emporter, ne lui permit pas de le réaliser. Mais elle réclama comme consolation suprême de mourir Fille de Notre-Dame. Sa prière était si pressante et si touchante à la fois, que ses parents consentirent enfin à la laisser transporter au monastère. Là, en présence du prêtre, qui venait de lui administrer les derniers sacrements, la Mère de Lestonnac

donna l'habit et le voile à la chère mourante, posa sur sa tête une couronne de fleurs, et lui mit à la main un cierge de cire blanche. Peu après la fervente enfant expirait : la maison de Périgueux avait son premier ange au ciel[1].

Mais cette persévérance ne consolait qu'à demi la Fondatrice des autres désertions. Elle eut recours, avec ses religieuses, à ses armes ordinaires dans les circonstances pénibles : la pénitence et la prière. Cette fois encore ce ne fut pas en vain. Trois postulantes vinrent solliciter la faveur d'être admises à la probation : c'étaient Catherine de Gaumondie, Marguerite Buisson, et Anne Mignot. On les soumit aux épreuves ordinaires; mais on reconnut bien vite la solidité de leur vocation, et la Fondatrice leur donna le voile des novices. Laissant ensuite la direction de la communauté nouvelle à la Mère de Briançon, la Mère de Lestonnac repartit pour Bordeaux.

Dans son château, à quelques lieues de Périgueux, une ancienne amie, Mme de Puyferrat, l'attendait. La Fondatrice, ne crut pas devoir se soustraire à cette invitation. Elle était heureuse d'ailleurs de revoir Françoise de Puyferrat, dont elle connaissait les aspirations vers la vie religieuse. Retenue dans le monde par une mère « idolâtre de sa beauté et de son esprit », la noble enfant subissait dans son cœur un insupportable martyre. La courtoisie maternelle allait être l'occasion inespérée de sa délivrance.

Décidée à rompre ses chaînes, Françoise consulta Dieu dans l'Oraison et se mit sous la protection de la Vierge Marie. Mais à quel moyen avoir recours ? Quel stratagème l'arracherait au collier de forçat qu'étaient

1. *Hist. de l'Ordre*, 213.

des bras trop chers pour elle ? L'attrait irrésistible qu'inspire l'appel divin n'est ni moins ingénieux, ni moins courageux que l'amour, car il est un amour agrandi. Françoise de Puyferrat avait son projet. Le jour où la Mère de Lestonnac devait quitter le château, Françoise se leva de grand matin, fit un paquet de ses habits et les cacha dans le carrosse de la Fondatrice. Le moment du départ arrivé, Mme de Lestonnac prit congé de ses hôtes, et monta dans sa voiture. Françoise habilement prolongeait l'entretien ; quand sa mère et son frère se furent éloignés, le carrosse s'ouvrit; elle se jeta dedans près de la sainte Mère. Le cocher avait des ordres, les chevaux allaient s'élancer. Mais les domestiques avaient deviné le projet de leur jeune maitresse. Ils se précipitent ; ils saisissent les brides. A leurs cris Mme de Puyferrat et son fils accourent à la hâte. Ils protestent, s'indignent, commandent, supplient; Françoise leur répond avec une constance et une décision invincibles. Saisie d'admiration pour tant de courage, Mme de Lestonnac, spectatrice muette d'abord, prend parti pour elle. Elle commande; le cocher remonte sur son siège, et la voiture à toute vitesse roule vers Périgueux.

On imagine la surprise des religieuses à la vue de leur Mère qu'elles croyaient à Bordeaux, et leur joie de la conquête qu'elle venait de faire. Les deux sœurs, Suzanne et Françoise, étaient ravies de se trouver ensemble, sous la protection de Marie. Mais les embarras, que leur double présence pouvait susciter de la part des parents à cette maison naissante, décidèrent la Mère de Lestonnac à les séparer. Bordeaux offrait moins de danger pour Françoise; elle repartit avec la Fondatrice. M. de Puyferrat avait menacé de les attaquer en chemin; là, se borna sa colère. Les deux

voyageuses arrivèrent sans le moindre accident. Le bruit de cet événement se répandit rapidement dans toute la Guyenne ; on admirait le zèle de la Fondatrice ; on louait la générosité de Françoise. Mis au courant des faits, le cardinal de Sourdis approuva hautement la conduite de la Mère de Lestonnac ; il voulut donner lui-même le voile à la vaillante jeune fille, et plus tard recevoir ses vœux[1].

Entraînée par ce noble exemple, Marguerite de la Porte le suivit de près. L'une des premières, celle qu'on appelait « la perle de Périgueux », avait signé avec Françoise de Puyferrat la requête d'association et la demande d'agrégation à l'Institut de Notre-Dame. Ses parents voulaient la retenir de force et l'engager dans le monde. Elle répondit qu'elle s'était engagée à Jésus-Christ par un vœu de chasteté. On travailla à la faire relever de ce vœu à Rome. On n'y réussit pas. Marguerite n'avait plus qu'une ressource : elle s'enfuit de la maison paternelle et se réfugia à Notre-Dame, sous la protection de la Mère de Briançon. Elle fut accueillie avec bonté et peu après reçut le voile. Dès ce jour des postulantes, toujours plus nombreuses, se présentèrent. On fut obligé d'étendre la clôture et d'entreprendre des constructions nouvelles[2].

C'était la prospérité qui commençait. Elle avait été précédée par une pauvreté extrême. Mais cette épreuve n'avait pas ralenti le zèle des religieuses. Obligées, à cause de leur petit nombre, de consacrer la journée entière à l'instruction des jeunes filles, elles employaient une partie de la nuit à leurs exercices spirituels. Un tel dévouement, une telle ferveur méritaient une récom-

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VII, p. 213-214.
2. *Histoire de l'Ordre*, l. VII, p. 215.

pense. Elle vint. La maison de Périgueux allait prendre un développement considérable. Une église manquait au monastère. La Mère de Briançon entreprit de la construire. Elle n'avait même pas de quoi suffire aux premières dépenses; mais aussitôt les libéralités affluèrent. L'évêque de Périgueux, après avoir béni la première pierre, consacra solennellement l'église elle-même, en 1628. Le maire, les consuls et une foule immense assistaient à cette cérémonie.

Les succès de la Mère de Briançon faisaient la joie de la Fondatrice, qui l'appellait dans ses lettres « la fille de son cœur ». C'était sa plus belle conquête sur l'hérésie, l'une de ses plus parfaites imitatrices dans la vie religieuse[1]. Sous cette direction éclairée, la maison de Périgueux devint rapidement l'une des plus importantes de l'Ordre. Du vivant même de la Fondatrice, Limoges et Sarlat furent les fruits de sa fécondité.

VI

Fondation d'Agen.

La Mère de Lestonnac allait s'occuper plus activement désormais de la fondation d'Agen. Depuis deux ans bientôt, Agen attendait les Filles de Notre-Dame. Dès le mois de mai 1619, elles avaient sollicité des consuls l'autorisation de fonder, place Paulin, un monastère de leur Ordre, sans qu'il en coûtât rien à la

1. La Mère de Briançon mourut, le 14 novembre 1651, en odeur de sainteté.

ville, dont elles s'engageaient à instruire les filles. Le 12 juin suivant, les trois ordres réunis décidèrent qu'il y avait lieu de « permettre aux dites religieuses d'installer et fonder leur couvent[1] ».

L'initiative de cette fondation était due à Mme Rose de Cahuzières. L'évêque, Claude de Gélas, dont quatre nièces étaient à la maison de Bordeaux, deux comme religieuses, et les deux autres comme pensionnaires, avait chaudement approuvé son projet et appuyé ses premières démarches près de la Fondatrice. Dès ce jour, Mme de Cahuzières résolut de consacrer à la fondation une partie de sa fortune, et, le 24 août 1619, par un acte de donation pure et simple et à jamais irrévocable, elle offrait à la Mère de Lestonnac deux maisons pour l'installation du futur monastère.

Lors de son retour de Toulouse, la Mère de Lestonnac s'était arrêtée à Agen, pour les visiter et indiquer les transformations nécessaires. Au mois de mars 1621, l'aménagement était à peu près suffisant, une chapelle construite. Vers la fin de septembre, l'évêque avait écrit à Bordeaux; il avait obtenu de Rome le Bref de fondation[3], et muni de toutes les autorisations nécessaires, il pressait la Fondatrice d'accomplir ses promesses. La Mère de Lestonnac choisit parmi ses filles et fit mettre aussitôt en route celles qu'elle destinait à la maison d'Agen.

Dès le premier moment la Fondatrice avait désigné pour la charge de supérieure la Mère de Poyferré. C'était l'une de ses quatre premières compagnes et sa

1. Archives municipales, B. B. 42.

2. Archives départementales de Lot-et-Garonne, 15-17. — Philippe Lauzun, *Les couvents d'Agen*, t. II, p. 104-105.

3. Ce Bref, dont aucun historien n'a donné la date, est du 16 septembre 1621. Arch. de l'Evêché. F. 37.

fille de prédilection. Il y avait entre elles une telle conformité d'esprit, une telle parenté de cœur, que nulle autre n'avait, au même degré, possédé sa confiance. La Mère de Poyferré avait été « la chère dépositaire de ses plus importants secrets. » On sait de quelle manière elle l'avait tout d'abord éprouvée, comment elle l'avait formée au détachement, en l'employant longuement aux offices les plus humbles de la maison. Elle en avait fait depuis la maîtresse des novices, et c'est à elle qu'était dû, pour une bonne part, cet esprit de régularité et de ferveur, ornement et gloire de la maison de Bordeaux. Uniquement occupée depuis quinze ans de sa propre perfection, la Mère de Poyferré fut vivement surprise et à un certain point épouvantée du choix de sa supérieure. Mais elle était avant tout fille de Notre-Dame : une décision de la Fondatrice ne se discutait pas. Quand l'obéissance parlait, l'humilité n'était pas consultée.

La Mère de Poyferré fit donc, non sans regret et sans tristesse, ses adieux à la Mère de Lestonnac. Elle partit accompagnée de la Mère Isabeau de Maisonneuve, de la sœur Jeanne de Mazerolles, d'Anne et Marguerite d'Hopil, nièces de l'évêque d'Agen, et de Mme de Rance, qui était venue les chercher à Bordeaux, et avait promis de leur donner sa fille. Ce voyage fut des plus mouvementés. Les bords de la Garonne, qu'elles remontaient en bateau, étaient infestés de bandes calvinistes. Cernées en pleine rivière par une trentaine de ces révoltés, et menacées de mort, elles purent croire que leur dernière heure était venue. La fermeté de la Mère de Poyferré les sauva. Dans sa frayeur Mme de Rance l'invitait à quitter son voile de religieuse, dont la seule vue exaspérait ces ennemis forcenés de la Vierge. La pieuse supérieure

déclara qu'elle ne craignait rien sous la protection de Notre-Dame, dont ce voile était la livrée. Sa confiance fut récompensée; leurs agresseurs se calmèrent soudain, les accablèrent de civilités, et se retirèrent; c'était la seule grâce qu'elles demandaient. Une autre bande les attaqua au-dessus de Tonneins. Un marchand survint, prit leur défense et les sauva.

Elles arrivèrent enfin, après tant d'émotions, au terme de leur voyage. L'accueil sympathique fait ailleurs à leurs sœurs les attendait à Agen. Des personnes de qualité en grand nombre les reçurent à la descente du bateau. Le frère de l'évêque, vicaire général, leur avait envoyé son carrosse, et lui-même les attendait à la porte de leur maison, avec Mme de Cahuzières. L'un et l'autre les accueillirent avec une satisfaction marquée, et leur firent avec une gracieuse obligeance les plus grandes offres de service. Malheureusement ils s'en tinrent là. Les religieuses manquaient de tout; et l'on ne songea même pas à leur offrir des rafraîchissements. L'évêque était absent. Des belles promesses, qu'il avait faites dans ses lettres à la Fondatrice, aucune, à cause de son hâtif départ, n'avait été tenue. Il n'y avait aucun ornement dans la chapelle; la maison n'était pas meublée. Les saintes filles ne se plaignirent pas de leur dénuement; elles savaient que c'était là « l'une des bonnes fortunes des Apôtres ». « Un peu de pain et quelques fruits qu'elles avaient apportés, » formèrent leur maigre repas du soir[1].

Le lendemain, à leur grande stupéfaction, elles étaient oubliées. Heureusement les Jésuites étaient là : elles eurent recours à leur charité. Le recteur du col-

1. *Histoire de l'Ordre*, ch VII, p. 219.

lège, avec quelques aumônes recueillies pour elles, leur envoya des ornements et un prêtre pour célébrer la messe. Les jours passaient et la situation ne s'améliorait pas. La Mère de Poyferré ne pouvait la laisser ignorer à la Fondatrice. Résignée à tout, elle ne demandait rien pour elle-même ; mais ses sœurs souffraient à côté d'elle, et leurs privations, en excitant sa pitié, faisaient passer des plaintes sous sa plume. « Je croyais trouver les choses en meilleur état, » écrivait-elle. La Fondatrice aimait d'une « affection trop maternelle » sa chère fille, pour ne pas relever ce mot amer, et l'exciter à la confiance en Dieu.

« Je vous prie, lui écrivait-elle, par le respect que vous devez à Dieu, à la Sainte Vierge et à la bonne odeur de son Ordre, d'éviter de paraître immortifiée en ce qui regarde vos besoins. Vous avez dit à votre arrivée quelques paroles, qui donnaient lieu de penser que vous vous recherchez un peu vous-même. On remarque tout. Prenez donc tout patiemment ; espérez que Dieu remédiera à ce qui vous fait de la peine, quand il vous verra soumise à sa volonté. Soyez courageuse parmi les difficultés qui se présentent et qui sont inévitables. Mettez votre confiance en Dieu, et en la faveur de Notre-Dame ; tenez-vous assurée sous sa protection. Surtout ne vous plaignez point, car vous perdriez tout votre mérite, si vous ne souffriez pas quelque chose pour l'amour de Celui qui a passé par tant de peines, jusqu'à succomber sous leur poids, en mourant pour nous donner la vie. Vous voulez bien que je vous fasse souvenir de la petite chambre, où j'ai logé dix-huit mois au Saint-Esprit, et de toutes les misères que nous avons souffertes. Nous ne sommes que trop bien pour des servantes de Dieu et de Notre-Dame, qui ne doivent prétendre que croix de toutes parts, si elles veu-

lent mériter la couronne réservée à ceux qui suivent leurs exemples. »

Les religieuses ne se plaignirent plus et vécurent quelques mois d'aumônes. Mais enfin le malentendu s'expliqua, car la Mère de Poyferré n'avait tardé à gagner la confiance de tous ceux qui l'avaient oubliée. Averti de la situation, le vicaire général prêta une forte somme, qu'il ne redemanda jamais. L'évêque, de retour, répara son oubli par de larges libéralités. Ses deux nièces, Anne et Marguerite d'Hopil, prirent le voile, et les parents donnèrent plus que la dot qu'ils avaient consentie. Dès ce jour la maison d'Agen fut prospère. La patience des Filles de Notre-Dame avait été une prédication touchante; des vocations surgirent dans la ville. Avant la fin de l'année six postulantes se présentèrent, désireuses de participer à la vie et aux mérites de celles dont elles admiraient la ferveur, dont elles voulaient partager le zèle. L'école fut rapidement florissante. L'union était parfaite dans la communauté, et la Fondatrice, en en félicitant la Mère de Poyferré constatait « que la dévotion et les vertus solides étaient en leur plus belle fleur » dans la maison d'Agen.

Aussi le monastère ne tarda-t-il pas à se développer et à s'embellir. Une église haute et spacieuse, l'une des plus belles de la ville, remplaça la chapelle provisoire. Elle s'étendait le long de la place Paulin, où elle avait son entrée; elle était surmontée à l'est, sur le côté gauche du chœur, d'une tour, qu'on appelait la Mirande et qui lui servait de clocher. Mgr de Gélas s'occupait avec une sollicitude paternelle du couvent qu'il avait contribué à fonder. Afin de lui assurer les revenus nécessaires à sa subsistance, il lui fit don de plusieurs bénéfices et tout spécialement de la chapellenie de

Saint-Sardos, que les religieuses possédèrent jusqu'à la Révolution.

La régularité, dont la Mère de Poyferré était un si parfait modèle, devint comme le caractère distinctif de la maison d'Agen. Cela lui valut l'honneur d'être tout particulièrement affectionnée par la Fondatrice et d'entretenir pendant deux ans avec elle la correspondance la plus intime et la plus suivie. La Mère de Poyferré, qui l'avait faite à son image, mourut en 1656; mais les traditions qu'elle avait établies ne périrent pas avec elle. Les Mères de Mazerolles et Anne d'Hopil, qui lui succédèrent, eurent à cœur de se montrer les dignes héritières de son zèle et de son esprit.

VII

La grande épreuve. Fondation de Riom.

Tout se paie ici-bas, surtout la joie des saints. Le bien qu'ils font autour d'eux, les grandes œuvres, dont ils sont dans leur esprit de foi les ardents ouvriers, ont toujours plus ou moins leur contrepoids de douleurs et d'épreuves. Plus le monde les admire et les loue, et plus Dieu, comme s'il redoutait pour eux la séduction de ces vaines louanges, les abaisse et les humilie; et c'est presque toujours à l'heure où le flambeau jette un plus vif éclat, qu'il se plaît, pour un temps, à l'éteindre. Mme de Lestonnac en est un exemple de plus. Le bruit que faisaient ses vertus, la joie que lui apportait le bien accompli au loin par ses filles, l'affection émue, la vénération et le respect, dont toutes, à Bordeaux comme ailleurs, l'avaient entourée jusque-là, tout cela allait sombrer soudain dans la moins

prévue et la plus humiliante des chutes. Les épreuves de Toulouse avaient été bien amères : elles n'étaient qu'un faible avant-goût de celles qui allaient l'accabler. A Toulouse, l'épreuve était venue du dehors, d'une étrangère, et il n'avait tenu qu'à la Fondatrice de s'y soustraire, en la secouant. Ici l'épreuve allait venir de ses filles même, broyer son cœur dans ce qu'il avait de plus délicat et de plus fier, et rien ne pourrait l'y arracher. Les deux termes de sa devise ne seraient plus que lettre morte. Elle n'allait pouvoir ni *mourir*, ni *agir*; ce serait l'anéantissement suprême. Mais, comme il arrive toujours pour les saints, en faisant éclater son humilité, son détachement, sa patience bienfaisante et féconde, l'épreuve allait tourner à sa gloire, et au plus grand profit de son Ordre.

Les maisons qu'elle avait fondées, par elle-même ou par ses filles, étaient toujours restées, on le sait, en relation avec elle. Rien ne s'y faisait d'important qu'elle n'eût été d'abord consultée. Elle était demeurée pour toutes la Mère respectée, le conseil et le guide. Quel ne fut pas leur étonnement, vers la fin de 1622, de ne plus recevoir de réponses à leurs lettres. Les religieuses de Poitiers s'émurent les premières. La Flèche les appelait. Elles en écrivirent à la Fondatrice qui ne répondit pas. Surprises, elles demandèrent au P. de Lestonnac la cause de cet inexplicable silence. Il excusa sa sœur en disant qu'elle n'était plus supérieure. Ce n'était point à leurs yeux une raison suffisante de ne pas répondre à leurs lettres. Elles s'informèrent ailleurs et ne tardèrent pas à connaître la triste vérité.

Une intrigue inqualifiable, après avoir rendu la Fondatrice suspecte au cardinal de Sourdis, l'avait dé-

possédée de sa charge. Depuis longtemps la Mère de Lestonnac avait parmi ses religieuses une secrète autant qu'irréconciliable ennemie. C'était l'une de ses premières compagnes. D'obscure naissance et de caractère moins noble encore, elle était dévorée d'ambition autant que dépourvue de moyens. Vainement elle avait essayé de cacher sous une régularité apparente sa bassesse d'âme; la Fondatrice l'avait pénétrée et ne lui avait confié aucune charge, l'en jugeant incapable. Méprisée ainsi et comme perpétuellement humiliée, croyait-elle, aux yeux de la communauté, Blanche Hervé accumulait, depuis des années, du dépit dans son âme; mais elle comptait bien avoir l'occasion de se venger un jour. Elle finit par trouver dans le confesseur de la communauté un complice fait à son image, digne de la comprendre et prêt à la servir. La conspiration fut ourdie avec cet art machiavélique dont le mal a toujours eu l'exclusif et triste privilège.

Le cardinal de Sourdis avait témoigné jusqu'alors à la Fondatrice un respect, fait d'admiration et d'estime. C'était là un appui qu'il fallait saper et détruire. L'occasion s'en présenta bientôt. Afin de faciliter, en abrégeant les formalités, les fondations futures, la Fondatrice avait songé à solliciter de Rome un bref définitif, qui l'autorisât, sans nouveau recours au Saint-Siège, à envoyer des Filles de Notre-Dame aux lieux où on les demandait. La mesure était prudente et sage et n'était qu'un projet encore. On la présenta au cardinal de Sourdis comme un fait accompli. « Savez-vous, lui dit-on un jour, que la Mère de Lestonnac demande un bref à Rome, pour se soustraire à votre juridiction? » C'était toucher le cardinal à l'endroit sensible. Autoritaire à l'excès, il n'admettait pas qu'on mît à ses droits des bornes. Il ne prit même pas la

peine de discuter la calomnie. Quelque invraisemblable qu'elle fût pour tout esprit rassis et réfléchi, il y crut. Vainement la Mère de Lestonnac, qu'il interrogea, essaya de dissiper le mensonge; vainement elle protesta qu'elle n'avait jamais eu l'intention de soustraire les Filles de Notre-Dame à la juridiction des évêques, et la maison de Bordeaux à celle du cardinal. Le cardinal ne fut pas convaincu.

Un incident nouveau vint l'aigrir davantage encore. La Mère de Lestonnac avait fait ouvrir dans les murs du jardin, pour les besoins du monastère, une porte nouvelle, peut-être celle que le cardinal avait désignée pour être murée avec le temps autrefois. C'était chose si naturelle et de si peu d'importance à ses yeux, qu'elle n'avait pas cru devoir demander l'autorisation. Si ce ne fut pas une faute, ce fut une imprudence. Ses ennemis la guettaient : elle fut aussitôt dénoncée au cardinal comme une révoltée manifeste. Le cardinal se rendit solennellement au monastère; il se fit conduire à la porte séditieuse, et là, en présence de la communauté réunie sur ses ordres : « Pourquoi, dit-il d'un ton sévère, a-t-on ouvert cette porte sans mon ordre? » et il se répandit contre la Mère de Lestonnac en amères et vives remontrances. Pour affirmer son autorité, séance tenante, il fit dresser un acte, par lequel il déclarait que cette porte ouverte sans sa permission serait fermée à jamais. Ce décret fut inséré dans le livre des Règles, avec obligation pour la Supérieure de le faire lire publiquement tous les mois à la communauté.

Ainsi humiliée de la plus sanglante manière, la Fondatrice se soumit sans mot dire, et pas une fois, tant qu'elle fut en charge, elle ne manqua de faire lire au réfectoire, avec cette volupté des humbles,

qu'une injure ravit plus qu'un éloge, sa propre condamnation. Mais le résultat que poursuivaient ses secrets ennemis était maintenant en partie atteint. La Fondatrice avait perdu son prestige aux yeux de la communauté. L'intrigue allait achever son œuvre, en la précipitant de son piédestal, après l'y avoir si perfidement ébranlée.

Depuis quatorze ans, la Mère de Lestonnac gouvernait comme Supérieure la maison de Bordeaux. Tous les trois ans, selon l'esprit et la lettre des Règles, elle déposait sa charge, afin que l'on procédât à une autre élection. Mais ce n'était là qu'une formalité : la Fondatrice recueillait invariablement l'unanimité des suffrages. Cette fois il allait en être autrement. Diminuée dans l'esprit des jeunes religieuses, qui formaient presque seules la communauté maintenant, et peut-être n'étaient pas fâchées de changer de régime, battue en brèche par une propagande souterraine faite de griefs vagues et calomnieux, elle se vit préférer par la majorité des suffrages celle-là même qui s'affichait depuis quelque temps en rivale, Blanche Hervé, l'une des trois plus anciennes Mères en résidence encore à Bordeaux.

L'humble Fondatrice fut à coup sûr la moins émue de cette ingratitude et de ce déni de justice : elle était enfin débarrassée d'une charge dont elle avait à plusieurs reprises vivement désiré se démettre. Mais elle ne prévit pas sans douleur les maux de toute sorte que cette élection, œuvre d'inconstance et de haine, allait attirer sur sa chère maison. La première à l'obéissance, elle baisa, selon la coutume, la main de celle qui lui succédait, et s'enferma sans bruit dans son rôle de simple religieuse.

Mais cela ne pouvait suffire à la haineuse autant

que fière supérieure. En possession d'une autorité, dont elle était indigne, son premier et l'on peut dire son unique souci fut de faire expier à la Fondatrice, en la mortifiant et en l'humiliant à plaisir, l'abaissement dans lequel elle l'avait tenue jusque là. Elle ne se contenta pas de lui parler avec des expressions blessantes, de ne plus l'appeler que par son nom de baptême, comme s'il se fut agi d'une personne à gages, elle en vint jusqu'à faire lire en plein réfectoire un réquisitoire révoltant contre la sainte Mère, jusqu'à interdire aux autres religieuses de lui adresser la parole, jusqu'à lui défendre de communiquer avec les maisons du dehors. Ni la douceur silencieuse, ni la soumission admirable de la persécutée ne touchèrent le cœur de l'indigne.

La communauté ne tarda pas à s'apercevoir de la faute qu'elle avait faite, en mettant à sa tête une supérieure pareille. La régularité naguère si exacte se relâcha ; des plaintes arrivèrent au cardinal de Sourdis. Il demanda à la Fondatrice un rapport sur les abus, qui s'étaient introduits. La Supérieure, par l'intermédiaire du confesseur, intercepta le rapport, et ce fut dès cet instant de sa part envers la vénérable Mère, que le respect dû aux ordres de l'archevêque, à défaut de son âge, aurait du protéger, un redoublement de mauvais traitements et d'outrages. Blanche Hervé conçut même le projet insensé, incroyable, d'obtenir de Rome qu'on la chassât de l'Ordre.

Interdite ainsi, étrangère au milieu de ses filles, murée dans son isolement et dans son silence, étendue sur sa croix, la Fondatrice résignée et muette endura près de trois ans cet épouvantable martyre. Parfois des indignités nouvelles, comme des coups de lance inattendus, venaient en exaspérer la douleur.

C'était le prix de son œuvre, la raison secrète et profonde de sa fécondité.

A la nouvelle de ces atrocités, la consternation n'eut d'égale à Poitiers que l'indignation et la pitié. Dans leur affliction, les religieuses écrivirent à leur Mère commune pour lui exprimer leur déplaisir, leur respect inaltéré, leur attachement plus fort encore, et la conjurer de venir parmi elles. Comme les autres sans nul doute cette lettre fut interceptée, et, prétexte à de nouvelles fureurs, devint pour la Fondatrice la cause de vexations et d'affronts non encore éprouvés. Mais la diffusion de l'Ordre ne devait pas souffrir de l'abaissement et de la déchéance de la Mère de Lestonnac. C'est à cette époque que les religieuses de Poitiers fondèrent la maison de la Flèche, celles du Puy, la maison de Tournon, et celles de Bordeaux, la maison de Riom.

La Fondatrice avait préparé l'établissement de cette dernière. Sollicitée par l'évêque de Clermont, dont Gabrielle de Frétat[1], qui avait eu l'initiative de la fondation et voulait lui consacrer tous ses biens, s'était assuré le concours, la Mère de Lestonnac avait, trois mois avant sa sortie de charge, fait le choix des religieuses qu'elle destinait à la maison nouvelle; c'était la Mère de Richelet, comme supérieure, Marthe de La Roque et Jeanne de Séguineau. Bien que le Bref autorisant la fondation fût du 23 décembre 1621[2], c'est neuf mois après seulement que les religieuses s'étaient mises en route. Elle arrivèrent à Riom le 27 octobre 1622.

Une fois de plus allait apparaître avec quel discer-

1. Gabrielle de Frétat était veuve de Pierre du Verdier, conseiller au présidial de Riom.

2. Ce bref est de Grégoire XV. Arch. de l'Archevêché de Bordeaux, k, 3.

nement éclairé la Fondatrice choisissait celles qui devaient la suppléer au loin. Anne de Richelet, sans être par goût étrangère aux œuvres de zèle, était avant tout une âme qu'attiraient les hauteurs mystiques. Son humilité s'effarouchait de la moindre louange, comme d'une tentation. Quelques jeunes filles des meilleures familles lui firent à Riom les honneurs de la réception. Elle dut subir une harangue; mais comme elle lui paraissait trop élogieuse, la sainte religieuse l'interrompit en disant : « Je suis venue ici pour faire la volonté de Dieu », et chacun fut édifié de sa modestie.

Jamais elle n'allait au parloir, sans amener Marthe de La Roque, la Mère seconde, sous prétexte qu'elle s'entendait mieux qu'elle à parler d'affaires. Imitatrice fidèle de la Fondatrice, elle s'employait aux offices les plus humbles, les plus bas, et se plaisait, sans croire déchoir, comme la Fondatrice encore, à être commandée par celles qui en avaient la charge.

Son désintéressement était à la hauteur de son humilité. Pleine de confiance en la Providence, qui toujours a pris soin des Apôtres, elle avait refusé, à son départ de Bordeaux, toute provision de voyage. Ce qu'elle avait reçu de sa famille pour son usage particulier, s'en allait entre les mains des pauvres, à mesure qu'elle en rencontrait sur sa route. De telles vertus appelèrent les bénédictions du ciel sur la maison nouvelle. Elle prospéra aussitôt. Des jeunes filles du meilleur monde y vinrent en grand nombre : quatre de la seule maison d'Aubusson y prirent le voile. Féconde à son tour, la maison de Riom présida à l'établissement de trois autres : celles de Brioude, de Gannat et d'Issoire[1]. Mais tandis que les religieuses

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VII, p. 223.

qu'elle avait formées portaient ainsi autour d'elles le renom et les bienfaits de Notre-Dame, Anne de Richelet était partie pour le ciel, où depuis si longtemps était son cœur. Elle était morte le 14 mai 1627, à l'âge de quarante-cinq ans.

VIII

La réhabilitation. Fondation de Saintes.

Ainsi les années de silence de la Mère de Lestonnac, comme ses années de haute et sage direction, avaient eu leur fécondité. L'heure de la justice n'allait pas tarder à venir. A plusieurs reprises une grande partie de la communauté avait manifesté son indignation des traitements que la nouvelle supérieure faisait subir à la Mère commune. Insensible longtemps à ces explosions spontanées de la piété filiale, qui étaient un reproche pour elle, Blanche Hervé, consciente enfin de sa conduite indigne, et touchée d'un vrai repentir, témoigna le regret le plus vif de ses injustices passées, et son ferme désir de réparer, autant qu'il était en elle, le scandale, dont la maison de Bordeaux, — non pas seule, mais plus que toute autre, — avait tant souffert.

Le jour de Saint-Étienne, 26 décembre 1624, elle se jeta tout en larmes aux pieds de la Fondatrice, condamna publiquement ses excès, lui demanda pardon de toutes les indignités qu'elle avait exercées contre elle, et se déclara prête aux satisfactions les plus pénibles, aux pénitences les plus rigoureuses. Les autres religieuses se joignirent à elle, celles-là surtout qui l'avaient plus ouvertement soutenue. Trop

heureuse de ce retour tant attendu des prodigues, la vénérable Mère les combla de marques de tendresse. Sa joie ne voulut plus qu'on parlât des tristesses passées.

Arrivée en 1625 au bout de ses trois ans, Blanche Hervé déposa sa charge. La Mère de Badiffe fut élue supérieure par la communauté. Cette élection répondait aux désirs du cardinal de Sourdis, qui n'était point revenu et ne revint jamais complètement de ses préventions contre la Mère de Lestonnac. La nouvelle élue était digne de ses hautes et délicates fonctions. Le trouble était dans la maison de Bordeaux ; des abus de toute sorte s'y étaient introduits ; le relâchement en avait chassé la ferveur. Grâce à une direction sage et ferme et aux conseils de la Mère de Lestonnac, la Mère de Badiffe sut y ramener la régularité et tout rentra dans l'ordre.

Car le premier soin de la nouvelle supérieure, le premier besoin de son cœur, fut de faire oublier à la Fondatrice par ses attentions et ses égards ce qu'elle avait eu à souffrir de ses filles dans sa propre maison. Elle la tint constamment au courant des affaires. Elle lui rendit, avec les honneurs auxquels elle avait droit, tous ses anciens pouvoirs, et voulut qu'elle veillât aux progrès extérieurs, qu'elle présidât au gouvernement général de l'Ordre. Le commerce de lettres avec les maisons du dehors fut rétabli. Il reprit avec une activité d'autant plus grande, que la privation en avait plus fait sentir le besoin. Consultée de partout, la Mère de Lestonnac était partout regardée comme la Mère commune et qualifiée de Fondatrice. Seule la maison de Bordeaux s'abstenait de lui donner ces titres, pour ne pas l'élever au-dessus de la Supérieure. Elle portait là le nom de Mère ancienne.

A peine rétablie dans ses justes prérogatives et rendue au besoin que ses filles avaient d'elle, la Fondatrice eut la joie de voir s'établir une fondation nouvelle, dont huit ans auparavant elle avait approuvé le projet et comme posé les bases. C'était au mois de juillet 1618, lors de son voyage à Poitiers. Désolé des ravages que l'hérésie faisait par ses écoles parmi les jeunes filles de Saintonge, l'évêque de Saintes s'était ouvert à Mme de Lestonnac de son dessein arrêté de lui opposer l'Ordre de Notre-Dame. Il avait déjà obtenu de Rome un Bref de fondation[1]. Pour des raisons peu connues il avait dû remettre l'exécution à plus tard. Or, parmi les jeunes filles de Saintonge, qui se trouvaient dès cette époque au couvent de Bordeaux, était la Mère de Badiffe. Devenue Supérieure, elle travailla à faire profiter au plus tôt la ville où elle était née des bienfaits de son Ordre.

Nulle ne pouvait mieux en implanter l'esprit dans la maison nouvelle, que la seule des anciennes religieuses qui restât encore à Bordeaux — car l'indigne ne comptait plus — la Mère Françoise de Boulaire. Elle fut désignée comme Supérieure. On lui adjoignit les Mères Marguerite de Niat et Marie de Labat, avec les sœurs Françoise Certain, Lucie Gueux et Marie Teysseran. Ces trois dernières étaient venues, en attendant la fondation définitive de Saintes, faire leur noviciat à Bordeaux, à condition qu'elles seraient transférées dans leur ville natale, dès qu'une maison y serait établie.

A son arrivée à Saintes, le 6 août 1626, la pieuse caravane fut conduite, selon l'usage, à la cathédrale,

1. Ce bref est du 31 mars 1618 comme ceux de Poitiers et de Périgueux. Arch. de l'Archevêché de Bordeaux, k. 3.

pour y adorer le Très Saint Sacrement. Aussitôt après, selon les désirs du cardinal de Sourdis, elle alla « saluer » la Supérieure de l'abbaye royale et recevoir sa bénédiction. Mme de Foix reçut les filles de la Mère de Lestonnac « avec un honneur et une charité » extrêmes. Elle voulut même les garder avec elle quelques jours, « leur assurant » que le Cardinal ne leur en ferait point de reproche. Le samedi suivant, le grand vicaire de l'évêque les conduisit dans leur maison, située dans un des faubourgs de la ville, et bénit leur chapelle en présence d'une grande foule accourue pour témoigner aux religieuses « son contentement » et sa sympathie[1].

Anne de Boulaire se vit bientôt à la tête d'une communauté nombreuse. La paix de 1626 et le jubilé qui eut lieu cette année-là favorisaient l'œuvre de Notre-Dame. La piété dont la cour avait donné l'exemple portait ses fruits; et plus que toute autre peut-être la maison de Saintes les avait recueillis. Les conversions avaient été nombreuses parmi les jeunes filles hérétiques et plusieurs s'étaient transformées en vocations solides. Sous la direction de la Mère de Labat les classes étaient si bien tenues que les élèves catholiques ou converties demandaient souvent à être religieuses. C'était le résultat partout voulu et cherché par la Fondatrice. Anne de Boulaire animait toute sa maison par ses exemples. Habile à discerner les caractères, elle excellait, selon leurs besoins, à traiter les uns par la douceur, les autres par la sévérité, sans exciter jamais ni relâchement, ni aigreur. Sa prudence et son affabilité lui avaient acquis au dehors l'affection et l'estime de tous[2].

1. Archives de l'Archevêché de Bordeaux, k. 3.
2. *Histoire de l'Ordre*, l. VIII, p. 229-230.

A ces heureux débuts succédèrent rapidement de redoutables épreuves. Un an à peine après la fondation de la maison de Saintes, la citadelle de l'hérésie en France, la Rochelle, se révoltait. Les bandes de Soubise et de Rohan tenaient la campagne; l'épouvante était partout. En quête d'un refuge sûr pour leurs filles, plusieurs familles catholiques les envoyèrent chez les religieuses de Saintes. Mais bientôt Saintes aussi était assiégé. Notre-Dame par sa position même était exposée plus qu'aucun autre lieu de la ville aux effets du canon. Les religieuses songèrent à fuir. Mais un suprême espoir leur restait : la protection de la Sainte Vierge. Le 15 février 1628, à genoux devant sa statue, elles lui promirent, si elle les préservait de tout malheur dans leur monastère, de célébrer tous les ans, à pareil jour, une fête solennelle en mémoire de ce bienfait. Leur prière fut entendue. Les ruines s'amoncelèrent autour d'elles; les boulets et les balles tombèrent jusque dans les jardins de Notre-Dame; mais personne ne fut atteint et la maison n'eut aucun mal.

La disette suivit la guerre. Le dénuement fut tel que plusieurs religieuses se retirèrent dans leurs familles. La plupart restèrent et leur confiance en Dieu fut récompensée : une huitaine d'élèves arrivèrent bientôt au collège. Du reste la maison de Saintes fut toujours plus ou moins la maison de la Providence. Presque sans ressources, elle subsista dès son établissement et devint, après de grandes épreuves, magnifique.

Mais la Mère de Boulaire qui l'avait fondée, après y avoir établi solidement la régularité et la ferveur, aspirait à la solitude et au silence. Désireuse de revoir la maison, témoin de sa profession religieuse,

elle demanda à revenir à Bordeaux, pour y finir ses jours. On le lui permit. Tout entière désormais à sa perfection personnelle, elle ne vécut plus qu'en Dieu, et mourut en odeur de sainteté, le 2 décembre 1664.

IX

Fondation de Pau.

Les vertus héroïques, dont la Fondatrice avait donné pendant quatre ans d'obscurité et de silence l'émouvant spectacle, méritaient d'être récompensées. Le moment était venu que Dieu avait choisi pour remettre sur le chandelier cette grande lumière. La Mère de Lestonnac, en même temps qu'elle redevenait par sa direction écoutée, provoquée, le centre de tout l'Ordre, allait présider personnellement à l'établissement d'une maison nouvelle, la maison de Pau. C'était la plus importante sans contredit de celles qui avaient été fondées jusque-là, parce qu'elle allait organiser une pacifique et pourtant conquérante milice d'apôtres en plein cœur de pays hérétique, sous la bannière étoilée de Notre-Dame.

L'hérésie régnait en maîtresse en Béarn, depuis que Jeanne d'Albret, en 1556, l'y avait implantée. Elle-même était passée à l'erreur pour se venger des papes, qui avaient donné l'investiture de son royaume de Navarre au roi Ferdinand d'Aragon. Pour détruire le catholicisme, la persuasion et la violence avaient comme toujours travaillé de concert. Les églises avaient été démolies, les catholiques, fidèles et clergé, persécutés, les pasteurs calvinistes soutenus et rentés. L'apostasie était devenue un service d'Etat.

C'est surtout contre la Sainte Vierge que l'impiété avait tourné ses coups : les sanctuaires de Marie, nombreux en ce pays, avaient été fermés ou renversés. Lors de son abjuration, Henri IV avait promis de rétablir le catholicisme en Béarn. Il était mort avant d'avoir eu les moyens et le temps de réaliser sa promesse. Louis XIII, son fils, tint à l'accomplir. Les édits étant inefficaces, il employa la force ; il châtia les rebelles, il rouvrit les églises, il releva le culte. Pour lui rendre son ancien prestige, lui-même il voulut suivre à pied, à Pau, avec toute sa cour, une procession du Très Saint Sacrement. Les jésuites, chassés d'abord, puis rétablis en 1603, et depuis mollement soutenus, furent installés, dès lors, dans le collège des calvinistes[1]. Mais il était un élément de la jeunesse qu'ils n'atteignaient pas; les religieuses de Notre-Dame allaient accomplir l'autre partie de l'œuvre, en disputant à l'erreur, par une éducation chrétienne, l'âme et le cœur des filles du Béarn.

La Mère de Lestonnac avait songé de bonne heure à fonder une maison à Pau. Sans nul doute le Père de Bordes l'y avait encouragée ; mais, dès son second voyage, le saint missionnaire était mort, victime de son zèle, et le projet était demeuré en suspens. La comtesse de Lauzun, veuve d'un puissant seigneur du pays, devait avoir l'honneur d'en assurer l'exécution. Elle était depuis longtemps une admiratrice et une amie de la Fondatrice. Le bien toujours plus grand qu'elle en entendait dire, quand elle allait à Bordeaux, les succès de l'Institut dans l'éducation des jeunes filles, et ses progrès au dehors, lui avaient inspiré le désir d'attirer à Pau les filles de Notre-Dame. Guérie

1. Octobre 1620.

d'une maladie mortelle, à la suite d'un vœu fait à la Sainte Vierge d'entrer elle-même dans l'Institut et de contribuer à l'érection d'une maison à Pau, elle commença aussitôt ses démarches.

Elle écrivit à la Fondatrice pour lui annoncer sa guérison et lui offrir une forte somme, deux mille écus, pour faire face aux premiers besoins. On imagine la joie de la Fondatrice. La Providence réalisait un de ses vœux les plus anciens et les plus chers. Elle répondit à la comtesse qu'elle était prête à la seconder de tout son pouvoir, mais qu'il lui fallait tout d'abord s'assurer la double autorisation du cardinal de Sourdis et de l'évêque de Lescar. La comtesse mit aussitôt en mouvement toutes ses influences et tous ses amis. L'évêque de Lescar accueillit avec une satisfaction non dissimulée sa prière. Il avait hâte d'introduire dans son diocèse des auxiliaires, dont il espérait le plus grand bien pour les progrès de la foi. Quant au cardinal de Sourdis, d'accord avec la Mère de Badiffe, il autorisa la Mère de Lestonnac à se rendre en personne à Pau, et à choisir elle-même les religieuses qu'elle voudrait associer à sa mission.

La Mère de Lestonnac choisit la Mère Marguerite de Blanchard et Louise Clesche, sœur compagne. Ses deux petites filles, qui déjà sentaient, elles aussi, l'attrait de la vie religieuse, obtinrent de la suivre. Elles partirent de Bordeaux, le 24 septembre 1626. Arrivées à Savignac, à trois lieues de Pau, elles s'arrêtèrent au château de la comtesse de Lauzun, où l'évêque de Lescar s'était rendu lui-même pour les recevoir. Le prélat combla la Fondatrice d'attentions et de respects; l'accueil était en rapport avec les services éminents qu'il attendait de l'Ordre.

Après quelques jours de repos, les religieuses

furent mises en possession de la maison qui leur était destinée. Bien qu'elle fût éloignée de la ville, la Fondatrice ouvrit aussitôt une école. L'école fut peuplée promptement. La Bienheureuse se mit à faire la classe elle-même, malgré ses soixante-dix ans; et ce n'était point un spectacle peu édifiant que de voir cette vénérable Mère, à qui son zèle semblait donner les forces que lui aurait refusées la nature, instruire de tout petits enfants, chercher à pénétrer leurs volages esprits des vérités de la foi, ne pas se rebuter de leur légèreté, s'abaisser, pour les élever, jusqu'à leur ignorance, subir enfin avec joie toutes les fatigues, toutes les incommodités d'un ministère, qui n'était plus de son âge.

Le nombre des élèves ne cessait d'augmenter; mais ce zèle pouvait se ralentir. Combien d'autres d'ailleurs rebutait l'éloignement de la nouvelle école! Préoccupée d'écarter un inconvénient qui ne permettait pas à son œuvre tout le développement désirable, la Mère de Lestonnac résolut de s'installer dans la ville, et adressa à cet effet une requête au Parlement. Elle en obtint une maison convenable et une ancienne église de Notre-Dame. L'église avait été jadis à moitié démolie par Montgommery, général des troupes de Jeanne d'Albret; elle semblait attendre qu'une main pieuse la relevât, pour réparer l'outrage commis envers la très sainte Mère de Dieu. La Fondatrice s'y appliqua avec ce zèle industrieux et tendre qu'elle apportait en tout ce qui touchait au culte de Marie. Des ressources abondantes vinrent seconder sa piété et le sanctuaire sortit de ses ruines vengé et rajeuni.

Mais là, comme ailleurs, des difficultés, parfois délicates, menaçaient d'entraver l'œuvre de la Fondatrice. Un jour même elle put craindre que la comtesse

de Lauzun ne renouvelât à Pau les exigences de la baronne d'Escassefort à Toulouse. Sous prétexte qu'elle était la bienfaitrice de la communauté, elle émit la prétention de franchir la clôture, accompagnée de sa fille et d'une suite nombreuse. Inflexible comme elle était sur l'observance des règles, la Mère de Lestonnac voulut bien admettre la comtesse et sa fille, mais refusa énergiquement l'entrée au reste de la compagnie. Piquée, blessée au vif, la comtesse se retira et se répandit au dehors en plaintes amères contre la conduite inqualifiable et l'ingratitude de la Fondatrice.

A peu de temps de là, atteinte d'une maladie, qui devint rapidement grave, la comtesse mourait. Mais elle avait auparavant reconnu ses torts, et dans une lettre touchante exprimé ses regrets. La somme qu'elle avait promise pour la fondation de Notre-Dame n'était pas payée encore ; elle en avait fait verser une partie aussitôt.

La prospérité était arrivée déjà pour la maison de Pau. Les classes étaient remplies d'élèves et le noviciat se peuplait de postulantes. Dès ce jour la vénérable Mère, en état de remettre l'enseignement à de plus jeunes, tourna d'un autre côté son zèle. Sa réputation de vertu, son mérite, lui attiraient de nombreux visiteurs. Des dames calvinistes même venaient à elle, curieuses de connaître une personne dont on disait tant de bien. La Fondatrice en profita pour travailler à sauver leurs âmes. Peu à peu, sans qu'il y parût, elle amenait la conversation sur des sujets de foi. Insinuante et persuasive, elle frappait les esprits, elle inclinait les cœurs, et bientôt à travers les préventions et les ignorances une brèche était ouverte, par laquelle la vérité ne tardait pas à passer.

De cet apostolat discret, mais autant qu'un autre fécond, un trait fut surtout remarquable. Parmi les personnes, à la conversion desquelles elle s'était attachée, se trouvaient deux jeunes filles, dont le père M. de Loyard, conseiller au Parlement de Pau et catholique convaincu, avait vainement tenté de soustraire les âmes au prosélytisme de leur mère, ardente calviniste. Cette circonstance, qui rappelait à la Fondatrice le malheur auquel elle avait elle-même à grand peine échappé, avait ému plus particulièrement sa pitié. Le succès répondit aux efforts de son zèle; les deux jeunes filles se convertirent : l'une d'elles même se fit religieuse et la Fondatrice eut la joie de lui donner le voile. Dès ce jour la grâce était entrée dans la famille : elle y resta. La mère obstinément opiniâtre dans son erreur, tant que son mari avait vécu, se convertit à son tour : elle eut même la générosité d'offrir à Dieu ses deux plus jeunes filles, que la grâce de la vocation avait touchées, comme leur sœur aînée[1].

La Fondatrice eut vers la même époque une consolation plus grande encore : celle de consacrer à Dieu ce qu'elle avait de plus cher ici-bas, ses deux petites filles, Jeanne et Françoise de Montferrand. La cérémonie eut lieu le 8 septembre 1627, en présence d'une foule d'hérétiques, accourus pour être témoins d'un spectacle si touchant et si nouveau pour eux. Afin de lui donner plus de solennité, l'évêque de Lescar avait voulu la présider lui-même. Il témoignait ainsi combien il appréciait le bien fait à Pau par les Filles de Notre-Dame, par la Fondatrice surtout, dont les paroles, inspirées de Dieu, opéraient plus de

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VIII, p. 238.

conversions que les discours les plus éloquents et les controverses les plus courues des prédicateurs en renom.

En même temps arrivaient à la Fondatrice, de toutes les maisons, de toutes les supérieures de l'Ordre, des marques touchantes d'affection et de respect. On l'honorait comme la Mère commune, bien qu'elle n'en eût pas le titre. Ses premières compagnes, dispersées pour établir des maisons nouvelles, avaient jeté les bases de cette union ; celles qui leur avaient succédé avaient à plusieurs reprises manifesté par des actes leur désir de maintenir des rapports de dépendance envers une supérieure générale, en résidence dans la maison, qui avait été l'origine de l'Ordre. Le projet, on le sait, avait échoué ; mais la déférence et la charité maintenaient ce que n'exigeait pas le devoir. A Riom, à Saintes, à Agen, on ne se gouvernait que par les conseils de la Fondatrice. De Périgueux, Suzanne de Briançon lui rendait compte des choix qu'elle avait faits pour la maison de Doumes, transférée dans la suite à Sarlat. A Bordeaux, Catherine de Guérin, qui avait succédé à la Mère de Badiffe, avait eu pour premier souci de s'assurer sa bienveillance. Elle lui avait fait part de son élection, en des termes tels qu'elle semblait n'avoir accepté l'autorité que pour lui en faire hommage.

La Mère de Landrevie témoignait plus hautement encore de ses sentiments de filial attachement et de haute déférence envers elle. Quand la Mère de Guérin eut achevé son triennat, les religieuses de Bordeaux décidèrent de choisir elles-mêmes — car le cardinal avait comme imposé les élections dernières, — leur nouvelle supérieure. Elles ne purent s'accorder entre elles, et se virent dans l'obligation de chercher

au dehors celle qui pourrait les conduire. Leur choix s'arrêta sur la supérieure de la maison de Béziers. Les vicaires généraux consentirent à l'élection; les directeurs de la maison l'approuvèrent, et Sicard, le confesseur de la communauté, fut chargé d'en apporter la nouvelle à la Mère de Landrevie, à Béziers. Offensée d'une proposition pareille, la Mère de Landrevie répondit par un formel refus et déclara qu'elle n'occuperait jamais une place, qui était due à la Fondatrice. Les prières, les raisons graves, les lettres pressantes, que Sicard était chargé de lui transmettre, rien ne put vaincre sa résolution. A son tour elle pressa le confesseur de rentrer dans sa maison, et elle écrivit à Bordeaux en des termes tels, qu'on ne put songer à l'importuner davantage[1].

Les religieuses de Bordeaux se tournèrent alors vers Poitiers. Elles élurent la Mère d'Arrérac, dont le talent et l'aptitude à gouverner avaient déjà rendu, et devait rendre encore tant de services à la troisième maison de l'Ordre. Le cardinal de Sourdis n'était plus. Prélat zélé, de bonne et sainte vie, pasteur vigilant et ferme, restaurateur de la discipline ecclésiastique dans son vaste diocèse, protecteur constant de Notre-Dame, sincère admirateur de la Fondatrice jusqu'aux préventions regrettables des dernières années, il était mort, le 6 février 1628, laissant à Bordeaux une réputation d'homme de grand mérite et de haute vertu. Il avait eu pour successeur son frère, Henri de Sourdis, d'abord évêque de Maillezais, où il avait succédé à un oncle, puis coadjuteur du cardinal qu'il devait remplacer. Henri de Sourdis, qui avait hérité de son frère d'une bienveillance marquée envers Notre-Dame,

1. *Hist. de l'Ordre*, l. VIII, p. 243-244.

ne fut pas peu surpris qu'on fût allé chercher une supérieure à Poitiers. Il devait confirmer l'élection; il attendit pour se prononcer. La réponse de la Mère d'Arrérac le tira bientôt d'embarras ; elle refusa d'aller occuper à Bordeaux une charge qui eût été un reproche constant pour sa filiale tendresse.

Ainsi doublement déçues les religieuses de Bordeaux élurent enfin l'une d'elles: la Mère de Tuquoy. La nouvelle supérieure se hâta d'appeler à son secours la Fondatrice. Elle la conjura de venir à Bordeaux remettre les choses dans leur premier état et rendre à la régularité sa vigueur. D'autres supérieures lui adressaient le même appel pressant. Mais la Mère de Lestonnac avait à cœur de consolider la fondation qu'elle avait commencée : « J'ai toujours peur, écrivait-elle à la Mère de Poyferré, à qui elle demandait des religieuses de la maison d'Agen, j'ai toujours peur que l'esprit de ferveur ne se refroidisse, au lieu que je veux qu'elle augmente. » Aussi, ajoutait-elle, « si vous m'aimez, je vous prie, ne désirez pas que j'aille *là*, pour quelque cause que ce soit, moins encore pour avoir charge. Il me suffit de leur avoir donné des preuves du désir que j'ai toujours eu de procurer la gloire de Dieu en tout ce que j'ai pu. Ma peine n'a pas été inutile, par sa grâce, puisque la divine bonté fait croître, comme vous voyez, la première plante en tant d'endroits[1]. »

C'était en effet l'une des grandes consolations de la Fondatrice de voir la diffusion toujours croissante de l'Ordre de Notre-Dame. Depuis son arrivée à Pau, dix maisons nouvelles avaient été fondées : Rodez, Brioude, Alençon, Langeat, Toulouse, Annonay, Fon-

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VIII, p. 248.

tenay, Saint-Flour, Agde et Frontignan. C'est ce que la Fondatrice appelait « les nouvelles bénédictions de Dieu sur ce petit Ordre, en faveur de sa Très Sainte Mère ». Et selon le conseil qu'elle donnait aux autres, pour obtenir de Dieu qu'il les continuât, elle s'appliquait à le servir plus que jamais « avec amour et fidélité ». D'ailleurs, malgré son âge, elle n'avait pas encore fini sa journée.

X

Fondation de Toulouse.

Au moment où la Fondatrice travaillait à asseoir sur des bases solides sa chère maison de Pau, elle avait la joie d'apprendre le rétablissement de celle de Toulouse. La baronne d'Escassefort avait eu honte de sa conduite passée, et, repentante, prête à réparer ses torts, avait demandé de nouveau les Filles de Notre-Dame. Mais comment croire aussitôt à sa bonne foi? Elle reconnaissait, il est vrai, son inconstance, dans les lettres qu'elle envoyait à Bordeaux; elle témoignait de sa douleur; elle joignait à la sienne une requête de l'archevêque de Toulouse, Mgr de Monchal, qui exprimait les mêmes désirs. On n'avait mis aucun empressement à répondre. La Mère de Guérin, sur le conseil de la Fondatrice, avait tenu à éprouver la sincérité des nouvelles offres de la baronne. Cependant le moment vint, où l'on crut pouvoir, sans imprudence, reprendre un projet, dont le succès était entre tous cher à la Mère de Lestonnac.

La Mère de Tuquoy venait de succéder comme supérieure à la Mère de Guérin. Chargée de choisir celle

à qui serait confiée la mission de relever la maison de Toulouse, elle en jugea capable entre toutes celle-là même qu'elle venait de remplacer dans sa charge. Catherine de Guérin était digne de cette confiance. A peine entrée au noviciat, elle avait attiré sur elle l'attention de la Fondatrice par ses qualités rares; et presque aussitôt après sa profession, on l'avait appliquée aux emplois les plus importants de la communauté. Mise à la tête de la maison de Bordeaux, elle avait répondu à toutes les espérances; son expérience du gouvernement, sa vertu solide, sa fermeté d'esprit et son courage, ne permettaient pas d'attendre moins d'elle à Toulouse. La Mère Marie de Reclus, les Sœurs Claire de Laval et Prudence de Montrevel, et la sœur compagne Jeanne Joly, furent désignées pour la suivre.

Catherine de Guérin et ses compagnes ne se dissimulaient pas qu'on les envoyait à une pénible tâche. Le passé faisait redouter l'avenir. Une lettre de la Fondatrice vint, avant leur départ, raffermir leur courage et donner à leur zèle un élan nouveau. « Mes chères sœurs, leur écrivait-elle, la moisson est grande et fort étendue, et les ouvriers sont en petit nombre, comme disait le Sauveur du monde. Je l'ai prié, parce qu'il est le maître de la moisson, de vous envoyer comme de fidèles ouvrières, pour y travailler; j'espère de sa bonté et de votre vertu que ce sera avec succès. Il ne m'a pas jugée digne de le servir en cette entreprise; c'est un honneur et une gloire qu'il vous réservait. J'attends de sa miséricorde que, puisque j'ai semé en larmes, vous moissonniez en joie, et que Toulouse ne soit pas pour vous, comme elle a été pour moi, une terre stérile, qui n'a été abondante qu'en eaux de contradiction, et que vous y trou-

viez toutes les dispositions pour y faire des fruits d'honneur et de grâce. Si néanmoins il plaît à la Providence d'en disposer autrement, vous devez recevoir avec soumission un traitement qui est juste, qui vous rendra semblables à votre Mère, qui enfin vous fera connaître que nous sommes des servantes inutiles pour avancer la gloire de Dieu, et que nos travaux doivent attendre leur succès aussi bien que leur récompense de cette bonté souveraine.

« Enfin, mes très chères sœurs, que j'aime en Jésus-Christ et plus que moi-même, souvenez-vous que vous êtes filles et servantes de la Sainte Vierge, les membres d'un même corps, qui vient d'être formé. Efforcez-vous de vous rendre dignes de ces glorieux titres; remplissez votre nom et l'attente de cette communauté religieuse; soyez en tout lieu une bonne odeur de Jésus-Christ, afin que ceux qui verront vos bons exemples glorifient le Père céleste et aient de l'affection pour une religion, qui avance sa gloire et le salut des âmes[1]. »

Cette lettre n'apportait pas inutilement à celles qui la reçurent une provision de patience et de courage. Parties vers la fin d'août 1630, elles se trouvèrent dès le premier jour en lutte avec les difficultés les plus rebutantes. Une peste avait désolé Bordeaux et l'on avait pris dans les pays avoisinants des précautions extrêmes, pour empêcher qu'elle se propageât. A la nouvelle que les religieuses qui passaient venaient de Bordeaux, les particuliers leur refusaient le logement, les villes fermaient leurs portes; on leur interdisait les chemins fréquentés; elles étaient obligées de prendre les routes perdues, à travers la campagne, où

1. *Hist. de l'Ordre*, l. VIII, p. 250-251.

on les poursuivait encore comme des bêtes fauves. Elles ne trouvaient pour abri que des cabanes abandonnées ou des étables : une fois même, elles durent se contenter d'un réduit à pourceaux, où on leur présentait la nourriture au bout d'un bâton. Ces tracasseries durèrent plusieurs jours. Les saintes religieuses, pour entretenir leur courage, pensaient aux traitements que les hommes avaient fait subir au Fils de Dieu, et se fortifiaient dans l'espérance que tant d'épreuves ne seraient pas inutiles au succès de leur entreprise.

Agen les dédommagea de ces déboires. Des dames de qualité, venues au-devant d'elles, avec deux carrosses, à la prière de la Mère de Poyferré, les conduisirent à la maison de Notre-Dame, où les attendait l'accueil le plus joyeux et le plus fraternel. Elles y restèrent trois jours, et repartirent après pour Toulouse. « La fameuse chapelle de Notre-Dame de Bon-Encontre » était sur leur passage. Elles s'y arrêtèrent pour saluer leur Mère du ciel, et demander une fois de plus, par son intermédiaire, la force d'affronter sans faiblir les souffrances qui peut-être les attendaient encore.

Au nom des autorités de la ville, Madame de Cambolas et madame de Sevin vinrent à leur rencontre, à une lieue de Toulouse, et les conduisirent à la cathédrale Saint-Etienne. Elles visitèrent encore l'église Saint-Sernin, et enfin arrivèrent à leur maison, où elles s'enfermèrent. Le lendemain, l'archevêque, Mgr de Monchal, vint les y visiter et leur apporter sa bénédiction. Le prélat fut pour elles bienveillant à l'extrême. A leur prière, il revint quelques jours après pour bénir leur chapelle, et célébra lui-même la sainte messe. Après la cérémonie il constata que « tout était disposé pour la clôture régulière », et il enjoignit aux

religieuses de ne permettre l'accès de leur maison qu'à Madame de Teula, leur fondatrice, au médecin, au chirurgien, et aux personnes qui auraient obtenu de lui par écrit l'autorisation d'y entrer.

Madame de Teula, baronne d'Escassefort, se hâta de profiter amplement et sur l'heure de l'exception qui était faite pour elle. Pour donner aux religieuses un gage de sa fidélité, elle vint loger au couvent. Elles n'eurent pas longtemps à s'en féliciter. Une fois de plus, la baronne avait entraîné dans un piège les Filles de Notre-Dame. Elle n'avait fait don à la communauté que de biens litigieux et chargés d'hypothèques. Les créanciers étaient restés muets tout d'abord; elle leur avait assuré qu'elle avait remis ses affaires entre les mains de personnes qui ne manqueraient pas de les désintéresser. C'était en effet son espoir. Mais la vérité fut vite connue. Les religieuses se virent chargées de dettes, alors qu'elles ne se croyaient redevables que de bienfaits. Engagées bientôt dans des procès sans fin, elles se trouvèrent réduites à l'extrême misère. Cette situation devait durer quatre ans, en s'aggravant toujours. Mais le courage de la Mère de Guérin et de ses compagnes n'était pas de ceux qui fléchissent. Elles se rappelaient la lettre de la Fondatrice; elles savaient que l'épreuve est le fondement nécessaire de toute œuvre divine; elles se regardaient comme des servantes inutiles et se réjouissaient de souffrir quelque chose pour Dieu. Néanmoins elles auraient succombé, si des aumônes spontanées n'étaient venues les secourir, si la présidente de Cambolas et quelques personnes pieuses ne les avaient à propos assistées.

L'avenir était déjà bien sombre, quand un ennemi nouveau, la peste, vint s'abattre sur le monastère. Les

Filles de Notre-Dame n'y avaient échappé à Bordeaux, que pour la retrouver plus terrible à Toulouse. Une pensionnaire fut atteinte et enlevée en moins de trois jours. Vainement la maison fut abandonnée, désinfectée. A peine les religieuses s'y étaient-elles installées de nouveau qu'une postulante était emportée à son tour. Ce nouveau malheur fit le vide autour d'elles, et la pauvreté sévit plus que jamais à Notre-Dame. Admirables dans leur résignation, inébranlables dans leur patience, ces saintes filles ne furent ni moins fidèles à la règle, ni moins ferventes dans leurs oraisons; l'union des cœurs et l'obéissance ne fléchirent pas un instant; et leur zèle ne se lassa pas de solliciter du ciel la miséricorde pour une ville, dont près de cinquante mille habitants avaient déjà péri[1].

Toulouse ne répondait guère à cette charité. Les autorités, on ne sait ni comment, ni pourquoi, avaient pris parti contre Notre-Dame. Le Parlement avait décidé de ne pas approuver cette congrégation nouvelle, et il enjoignit aux religieuses d'avoir à quitter la ville. Mais la Mère de Guérin était résolue à lutter. Pour lasser sa constance, le président à mortier, de Ciron, fait multiplier les arrêts. L'ordre de fermer la chapelle, la défense d'y célébrer la messe, le commandement exprès d'évacuer la maison, arrivent coup sur coup. La Mère de Guérin demande un délai. On le lui refuse. Elle le prend. En même temps elle met en mouvement tous ses amis, et toutes ses religieuses à genoux pour forcer la protection du ciel.

Ce ne fut pas en vain. Contre toute espérance, le

1. *Histoire du Languedoc* par Dom Vaissette, édition Paya, 1845, t. IX, p. 396.

calme vint d'où était venue la tempête, de la maison de Ciron. Le président avait une fille dont l'esprit et la beauté faisaient l'un des ornements de la ville et le charme des salons. Elle était elle-même on ne peut plus éprise de ce monde qui la choyait. Mais la grâce de Dieu semble se plaire à frapper des coups qui étonnent. Sans que rien l'y eût préparée, la jeune fille se sentit prise un jour d'un inexplicable attrait pour la vie religieuse, d'une vocation irrésistible. Un seul point était obscur pour elle, l'Ordre où Dieu l'appelait.

Elle avait entendu parler des Filles de Notre-Dame, des persécutions qu'elles avaient à subir de la part de son père. Leur courage, leur patience l'étonnent comme un prodige. Elle s'informe de leur genre de vie, de leurs pratiques, de leur esprit, de leurs vertus. C'est ce qu'elle cherche. Sans hésiter, prête à tout, elle expose sa résolution à son père et le conjure de ne pas contrarier en elle l'appel divin, de lui permettre de se consacrer à Dieu à Notre-Dame. Le président surpris se trouve aussitôt changé. Il oublie ses préventions premières, il accorde tout à sa fille. Lui-même il voit la supérieure, il la prie de recevoir son enfant, il lui parle en ami, en protecteur de l'Ordre. Il fait révoquer les arrêts passés; il met en œuvre toute son influence auprès du Parlement pour obtenir un arrêt nouveau, contraire aux autres, qui permette aux Filles de la Mère de Lestonnac de s'établir à Toulouse et d'y exercer les fonctions de leur Institut. L'arrêt fut donné le 28 août 1634. L'année suivante la fille du président entrait à Notre-Dame[1].

Toulouse finit par estimer, par admirer, par aimer ces religieuses qu'elle avait d'abord méconnues. Peu

1. *Histoire de l'Ordre*, l. VIII, p. 215.

à peu toutes les difficultés s'aplanirent. Elles s'étaient endettées pour désintéresser les créanciers de la baronne: elles s'étaient trouvées engagées dans les affaires les plus épineuses, sans se départir jamais de la charité la plus admirable et la plus méritoire envers celle qui les avait trompées. Enfin le Parlement cassa la donation onéreuse, dont elles avaient tant souffert, et elles abandonnèrent la maison de Mme d'Escassefort. Les libéralités de Mme de Cambolas, des familles de Ciron et de Philibrault, leur permirent de construire ailleurs, dans la paroisse de la Daurade, un vaste monastère.

Désormais c'était la prospérité. A la suite de Mlle de Ciron de nobles jeunes filles entrèrent à Notre Dame et s'y distinguèrent par d'éminentes vertus. Le nombre des postulantes s'accrut rapidement. De toutes les maisons de l'Ordre, celle de Toulouse fut bientôt celle qui compta le plus de religieuses. Les saints prêtres qui lui consacrèrent leur dévouement, et dont l'un, Sanchez, devait écrire la première Vie de la Bienheureuse, ne furent pas étrangers à ces heureux résultats. Mais ils furent avant tout l'œuvre de la Mère Catherine de Guérin, dont la constance avait résisté à tous les assauts, et dont la sage administration assura le succès d'une entreprise, l'achèvement glorieux d'une œuvre, que la Fondatrice avait si douloureusement commencée.

C'est à Bordeaux que la Mère de Lestonnac avait appris ces dernières et consolantes nouvelles. Elle avait quitté sa chère maison de Pau, cette retraite agréable, si bien faite pour son grand âge, ce théâtre, où son désir insatiable de sauver des âmes trouvait tant à s'exercer, ce poste avancé, d'où elle apercevait les frontières d'Espagne, cette patrie de saint Ignace

et de sainte Thérèse, où son zèle aurait tant voulu pénétrer. Elle avait cédé aux instances de plus en plus pressantes, qui la rappelaient à Bordeaux ; elle avait sacrifié aux intérêts généraux de l'Ordre son légitime besoin de repos. Mais elle avait eu la douleur de ne pas rentrer seule. Le bruit que les Espagnols allaient envahir la Navarre, et le danger beaucoup plus imminent et plus certain que des bandes armées d'hérétiques pouvaient faire courir à ses Filles, l'avaient décidée à les ramener avec elle. L'année d'après, les craintes étaient dissipées, les révoltés réduits au devoir. Le 11 juillet 1635, une colonie nouvelle de religieuses retournait en Béarn. Elle avait à sa tête la Mère de Labat, que la Fondatrice avait choisie pour supérieure, et à laquelle elle avait donné pour compagnes les Sœurs Gache, de Lignac, de Gaude et de Loyard. Les sœurs Jeanne et Françoise de Montferrand restèrent à Bordeaux.

La Mère de Lestonnac annonçait elle-même à la Mère de Guérin, dans une lettre du 10 août, cette heureuse restauration. Grâce au Parlement et au P. Audebert, de la Compagnie de Jésus, les religieuses, arrivées à Pau le 17 juillet, avaient trouvé leur maison restaurée et agrandie, avec « une clôture, la plus belle qui fût dans l'Ordre », des tribunes nouvelles plus vastes, où « Hugenots et Catholiques » venaient assister au chant des litanies et de l'office, « nonobstant le consistoire hérétique[1] ».

« Vous pouvez considérer la consolation que Dieu me donne », ajoutait la Vénérable Mère. Mais dans sa joie toute surnaturelle de voir ainsi la gloire de Dieu rayonner davantage, et des âmes en plus grand nombre

1. *Dom de sainte Marie*, l. I, ch. x, p. 133-135.

se sauver, l'humble Fondatrice n'avait dans l'esprit qu'une pensée et sur les lèvres qu'une parole : « Je ne suis qu'une servante inutile ». C'est ainsi que Dieu se plaît à mesurer à l'humilité de l'ouvrier le développement et la grandeur de ses œuvres.

XI

Le lien commun. L'impression des Règles.

La maison de Bordeaux avait reçu avec transport la Mère de Lestonnac. Son éloignement avait mieux fait sentir le besoin qu'on avait d'elle, et plus exactement apprécier ses mérites. Il semblait que la communauté tout entière voulût se dédommager maintenant, par ses témoignages multiples de déférence et de respect, du long jeûne qu'une absence de huit ans avait imposé à ses yeux et à son cœur. Plus que toutes les autres la Supérieure, la Mère de Tuquoy, se signala par l'expression de sa filiale reconnaissance et de son attentif dévouement. Elle voulut que la Vénérable Mère acceptât une chambre plus commode qu'on avait préparée pour elle, et qu'elle eût toujours à ses côtés, à cause de ses infirmités et de son grand âge, une sœur compagne pour la servir. A la joie qu'elle manifestait de la savoir près d'elle, on eût dit qu'elle se sentait comme soulagée des responsabilités de sa charge. Dès le premier jour, elle lui fit part des affaires de la communauté, et désormais regarda comme un devoir de ne rien entreprendre sans la consulter, et sans suivre exactement ses avis. Cette bonne entente eut pour résultat comme un renouveau de régularité et de ferveur. Toute trace de relâchement disparut. L'exemple de la Fondatrice entraînait les lâches, stimulait les

ferventes, et toutes, d'un pas inégal sans doute, mais généreux, s'avançaient vers ces cimes où tendent les parfaits.

Le moment parut venu à la Fondatrice de réaliser enfin un projet, que depuis longtemps elle méditait, et que réclamaient avec instance toutes les Supérieures : la publication définitive des Constitutions et des Règles de la Compagnie.

Ces règles avaient leur histoire. La rédaction n'en avait été dès le début ni absolue, ni précise dans tous les détails. La première Formule de l'Institut, approuvée par le cardinal de Sourdis, et confirmée par le Bref de Paul V, n'indiquait que les principes généraux et le plan d'ensemble. Des explications autorisées, des coutumes sagement établies, en avaient, il est vrai, développé l'esprit, mais les textes où elles étaient consignées étaient peu corrects, et cela d'ailleurs ne suffisait pas pour donner aux actions quotidiennes et aux exercices de tous les instants la stabilité nécessaire au fonctionnement régulier de la Compagnie, et l'uniformité que réclamait impérieusement l'expansion au dehors. La Fondatrice avait demandé vers 1613 au P. de Bordes de rendre à l'Institut, qu'il avait tant contribué à établir, le nouveau et inappréciable service de rédiger d'une manière définitive les Constitutions et les Règles. Le Père l'avait promis. Mais envoyé pour la seconde fois aux missions du Béarn, il n'avait pu répondre aussitôt qu'il l'aurait voulu aux désirs de la Fondatrice.

En attendant, les Religieuses de Notre Dame s'étaient vues dans la nécessité de soumettre à l'autorité diocésaine un certain nombre de difficultés relatives à des prescriptions qui leur semblaient essentielles et que le Bref du Pape ne précisait pas. Ces difficultés pa-

rurent si graves à M. le Venier, vicaire général, délégué par l'archevêque absent pour les examiner, qu'il ne voulut pas assumer seul la responsabilité des décisions à prendre et soumit la question à une commission de théologiens nommée à cet effet. Dans la commission se trouvaient quatre Jésuites, car il s'agissait d'élucider les Constitutions d'un Ordre calqué sur leur Compagnie : c'étaient les PP. Martin Rouelle, Gabriel de la Porte, Charles Cluzel, et Ignace Malescot. Pierre Moysset, procureur de la communauté, et Jacques Sicard, confesseur ordinaire des Religieuses, en faisaient également partie.

Le caractère propre de l'Institut et le devoir relatif à l'obligation d'enseigner, l'élection de la Supérieure, les attributions de la Mère seconde, de la Procureuse, de la Discrète, les divers degrés de la Compagnie, le temps où les professes prendraient le nom de Mères, étaient les principaux sujets des doutes proposés. Quelques commissaires parlaient d'en référer à Rome. Pierre Moysset n'en fut pas d'avis. La procuration donnée par la Fondatrice, la Formule approuvée par l'Archevêque et la Consultation des Cardinaux, d'après laquelle avait été dressé le Bref apostolique, expliquaient suffisamment à ses yeux les intentions des personnes intéressées. Ces documents en main il était possible de résoudre et l'on résolut en effet toutes les difficultés. Les règles ainsi éclaircies et précisées furent déclarées légitimes et les actes de la commission soumis à l'Archevêque. L'Archevêque les approuva et par un acte signé de sa main confirma les explications et les décisions de l'assemblée[1] (Novembre 1613).

1. *Archives de l'Archevêché de Bordeaux*, k. 3. Ms. de l'*Origine et fondation*, ch. XIV sous ce titre : *Résolutions de quelques doubtes proposés par les religieuses en ce commencement*, p. 90 et suiv.

Ces actes divers, copiés, semble-t-il, de la main de M. Moysset, furent transmis au P. de Bordes, en Béarn, pour la rédaction définitive et en forme des Règles. Le saint religieux sentant sa fin prochaine déroba quelques instants à son zèle pour répondre enfin à celui de la Fondatrice. Le travail terminé, il scella le manuscrit, et prit ses dispositions pour qu'il fût remis, mais, après son décès seulement, à la Mère de Lestonnac.

La volonté de l'humble religieux, qui semblait avoir voulu fuir dans la mort la reconnaissance à laquelle il avait de si justes droits, fut exécutée à la lettre par ses mandataires. La joie de la Bienheureuse aurait été bien grande, en recevant le précieux dépôt, si elle n'avait eu pour contrepoids un deuil si sensible pour elle. Mais quel que fût le prestige du P. de Bordes aux yeux de la communauté, l'autorité ecclésiastique seule pouvait donner à ces règles, en les approuvant, toute leur force. Un examen nouveau s'imposait; le cardinal de Sourdis l'ordonna. Il fut minutieux et long. La Mère de Lestonnac fut invitée à dire son avis et à fournir les explications nécessaires. Les changements apportés au texte soumis furent peu nombreux et légers. Quand la commission eut terminé ses travaux, elle en rendit compte dans un rapport au cardinal de Sourdis. Le cardinal donna son approbation et confirma définitivement les Constitutions et les Règles, telles qu'elles devaient rester dans la suite (1620).

La Fondatrice se hâta d'en envoyer une copie manuscrite aux diverses maisons de l'Ordre, et désormais aucune supérieure ne partit pour une fondation nouvelle sans en emporter un exemplaire avec elle. Mais à travers ces copies des fautes s'étaient glissées, qui risquaient de rompre un jour ou l'autre l'unifor-

mité des pratiques. Il n'y avait qu'un moyen de remédier à cet inconvénient, de maintenir et de perpétuer l'esprit primitif de l'Institut, c'était de livrer à l'impression, du vivant même de la Fondatrice et par ses soins, un texte définitif approuvé par toutes les maisons de l'Ordre.

Ce projet depuis longtemps conçu, la Mère de Lestonnac était revenue à Bordeaux pour le réaliser. Son premier soin fut de consulter les Mères anciennes et les supérieures sur l'opportunité de la publication. Elle tenait surtout à connaître le sentiment de la Mère de Poyferré, la seule qui survécut encore de ses premières compagnes, et qu'elle estimait entre toutes « pour sa fermeté à maintenir les lois de la religion dans son gouvernement », exemple que toutes les nouvelles supérieures étaient loin d'avoir imité.

De partout, d'Agen comme d'ailleurs, on répondit qu'on s'en remettait pour tout ce qui regardait le bien de l'Ordre à la sagesse de la Fondatrice. La Mère de Lestonnac poussa plus loin son enquête; elle demanda si l'on jugeait qu'il y eût quelque chose à ajouter ou à retrancher dans les Règles. On répondit unanimement que tout était parfaitement ordonné et qu'aucune modification n'était nécessaire. Mais des divergences s'étaient produites dans la manière de réciter l'office. Dans plusieurs maisons — c'était le plus grand nombre — on avait pris l'habitude de le réciter en particulier, à cause du petit nombre des religieuses. Ce n'était point là l'esprit primitif de la Fondatrice; elle manifesta le désir qu'il fût psalmodié au chœur, au moins à certains jours. Les Supérieures transmirent ce désir à leurs communautés; toutes s'en remirent à la décision de leur Mère commune.

La Fondatrice fit recopier aussitôt le manuscrit des

Règles. Elle pria l'archevêque de Bordeaux, Mgr Henri de Sourdis, de le faire examiner de nouveau, de l'approuver et d'en permettre l'impression. Toujours bien disposé en faveur de Notre-Dame, l'archevêque consentit à tout. Il chargea de l'examen Pierre Caron, son vicaire général, et le fit assister par la Mère de Lestonnac elle-même et les plus anciennes religieuses.

L'examen fut long; il dura plusieurs années. La Fondatrice utilisa ces lenteurs pour terminer un autre travail, qu'elle avait depuis longtemps préparé; c'était un recueil de documents destiné à faire mieux « connaître l'origine, l'institution et l'approbation de l'Ordre », comme l'indique la lettre dédicace adressée « aux très dévotes et religieuses Mères et Sœurs des Maisons et Couvents de l'Ordre de Notre-Dame[1]. » On avait fait, pour le composer, des « recherches diligentes dans les archives de la maison de Bordeaux et dans les registres du Secrétariat de l'Archevêché. » Il comprenait « le premier dessein et formule de l'Ordre, le jugement qu'en fit l'Ordinaire, les avis et consultations de Nos seigneurs les Eminentissimes et Révérendisimes Cardinaux de la Sainte Église romaine, l'approbation du Saint Siège, l'agrégation faite à l'Ordre de Saint Benoît » et d'autres pièces, officielles aussi, toutes précédées de « quelques avis pour plus d'intelligence ». Ce recueil dont l'importance historique est si considérable ne fut, pendant deux cents ans, ni consulté, ni, semble-t-il, connu par les divers historiens de la Bienheureuse. Terminé en 1635, il ne fut publié qu'en 1835, par M. le chanoine Sabathier, qui venait de le découvrir dans les Archives

1. Arch. de l'Archevêché, k. 3. Ms. de l'*Origine et institution*, p. 3, 1 *cayer* (sic).

encore sans ordre de l'Archevêché de Bordeaux[1].

Pendant que la Fondatrice travaillait ainsi pour la vérité, la commission poursuivait l'examen des Règles. Les modifications qu'elle crut devoir apporter au texte de 1620 furent sans importance. Mais elle décida que l'office serait chanté désormais, et sa décision devint l'objet d'un article spécial; non point cependant que ce fût une nouveauté, puisque les maisons de Bordeaux et de Béziers l'avaient toujours pratiqué ainsi. Quand tout fut à point, la Fondatrice, à la demande des commissaires, attesta par une déclaration écrite et signée de sa main, que ces Constitutions et ces Règles étaient bien les mêmes « qu'il avait plu à Dieu inspirer à cet Ordre dès le commencement » et que le Pape Paul V avait approuvées.

Deux jours après, le 16 juin 1638, le manuscrit fut présenté à Mgr Henri de Sourdis, accompagné de l'attestation de la Mère de Lestonnac. Il comprenait avec plusieurs pièces insérées déjà dans le recueil de 1635 telles que le Bref de Paul V, et l'acte d'agrégation à l'Ordre de Saint Benoît, un sommaire des Constitutions, les Règles détaillées de chaque emploi et diverses instructions pour le bien tant spirituel que temporel de la Communauté. L'archevêque donna son approbation aussitôt. L'acte officiel, qui devait être imprimé en tête du livre reconnaissait à la Mère de Lestonnac la qualité de Fondatrice, et le vicaire général, chargé de surveiller l'impression, la fit insérer dans le titre de l'attestation. Ainsi complété, le livre des Règles fut publié cette même année 1638

1. Le Ms. de l'*Origine et Fondation*, etc., a été publié par M. Sabathier sous ce titre *Recueil de titres et documents certains pour servir à l'histoire de la fondation de l'Ordre de Notre-Dame*, imprimé chez Simard.

par P. de la Court, imprimeur de l'Archevêque[1].

Un exemplaire fut aussitôt envoyé à chaque maison de l'Ordre; il était accompagné de lettres de la Fondatrice écrites par sa secrétaire, Jeanne de Montferrand. « C'était, comme on l'a dit avec juste raison, le testament de celle que toutes les communautés de Notre-Dame » ont la joie de voir aujourd'hui sur les autels. La Mère de Lestonnac n'avait plus rien à souhaiter en ce monde. Dieu, qui l'avait tant éprouvée, la comblait dans ses derniers jours de bonheur et de gloire. A la vénération dont l'entouraient ses filles s'ajoutait pour elle la joie d'assister à la fécondité puissante et ininterrompue de son Ordre, de le voir confirmé par tant de brefs, approuvé par tant d'évêques, répandu dans tant de provinces, désiré par tant d'autres. De la Loire au Rhône et aux Pyrénées, sans compter Alençon, la Flèche et la Ferté, près de trente maisons de Notre-Dame, unies dans un même esprit, peuplées et florissantes, rivalisaient de ferveur et de zèle, faisaient chaque jour à la foi des conquêtes nouvelles, et préparaient les fortes générations chrétiennes de l'avenir[2]. C'est à peine si sainte Thérèse avait vu dès son vivant son œuvre à ce point féconde.

1. Le titre est celui-ci : *Règles et Constitutions de l'ordre des religieuses de Notre-Dame*, établi premièrement dans la ville de Bordeaux, par l'autorité du Saint Siège. Une nouvelle édition fut publié en 1722, par le P. Gellé.

2. Ces maisons étaient Bordeaux (1607), Béziers (1616), Poitiers (1618), Le Puy (1618), Périgueux (1620), Agen (1621), La Flèche (1622), Riom (1622), Tournon (1624), Aurillac (1625), Saintes (1626), Rodez (1626), Pau (1626), Brioude (1627), Alençon (1628), Toulouse (1630), Annonay (1630), Agde (1631), Pons (1631), Frontignan (1632), Saint-Flour (1632), Fontenay (1633), La Ferté-Bernard (1633), Limoges (1633), Argentières (1633), Issoire (1634), Avignon (1635), Narbonne (1635), Sarlat (1637), Sainte Affrique (1638).

CHAPITRE V

LES SOURCES DE VIE

I

Les énergies intimes.

Il ne restait plus à la Mère de Lestonnac que quelques jours à vivre. Arrivée aux limites extrêmes de la vieillesse, « pourvue », comme elle disait, de toutes sortes d'infirmités, « minée par une fièvre lente », elle ne songeait plus « qu'à se rendre digne d'aller à Dieu ». Nous avons vu qu'elle n'avait pas attendu cette heure pour préparer son âme au voyage. Ces derniers efforts allaient couronner l'œuvre de perfection commencée dès l'enfance; ils allaient être comme le dernier coup de pinceau donné par l'artiste à la toile qu'il va soumettre en tremblant au jugement d'un maître.

Dès le premier instant, la vie de Mme de Lestonnac fut traversée par l'esprit de Dieu. Enfant, jeune fille, épouse, veuve, elle porta toujours au front un signe, et au cœur une flamme, qui faisaient d'elle une chrétienne à part, une privilégiée parmi ceux que la grâce appelle aux grandes œuvres et aux grandes vertus. Fondatrice, elle apparut comme une religieuse admi-

rable, comme une ouvrière puissante, suscitée visiblement d'en haut. Le moment est venu de pénétrer plus avant dans cette âme, d'étudier de plus près les énergies qui la faisaient agir, de mettre davantage en lumière les éléments divers, entrevus seulement jusqu'ici, dont était faite la sève généreuse qui fécondait sa vie.

Au point de vue surnaturel, l'humilité est la condition de toute force et la loi de toute grandeur. Qui n'a pas su se dépouiller entièrement de soi pour laisser dans son être et sa vie toute la place à Dieu, ne sera jamais l'instrument d'une grande œuvre de régénération dans l'Église. L'humilité devait être, et fut, en effet, la vertu maîtresse de la Fondatrice de Notre-Dame. Que de fois n'en avons-nous pas vu, à travers sa vie, les manifestations touchantes ? Elle, si patiente d'ordinaire, s'irritait presque à un compliment, à un éloge. Une sœur, à qui elle reprochait une faute, lui répondait un jour qu'elle la prendrait désormais pour modèle. « Vous auriez bien tort », répliqua-t-elle avec vivacité, et elle l'engagea à chercher ce modèle plus haut, dans la Sainte Vierge. Sa naissance, sa grandeur selon le monde, tout cela n'était rien pour elle : elle n'en parlait jamais, et ne souffrait pas qu'on y fît allusion. Elle ne parlait pas davantage des grâces qu'elle avait reçues ou des grandes choses qu'elle avait accomplies. Elle n'estimait rien de ce qu'elle faisait, rien de ce qu'elle souffrait; elle n'apercevait en elle que ses imperfections et ses défauts, et ils lui paraissaient énormes, vus à la lumière des perfections divines. Aussi avait-elle toujours peur de n'être pas assez bien connue de son confesseur, de n'en être pas suffisamment comprise, surtout quand il ne l'humiliait pas suivant ses désirs. A une religieuse qui lui de-

mandait un remède contre la vanité, elle répondait, en révélant le secret de sa propre vertu : « J'ai continuellement devant les yeux la majesté de Dieu et ma bassesse.... Ces deux objets, bien différents me servent beaucoup pour me tenir dans l'humilité. Ce que Dieu est, ce que je suis... je m'anéantis entièrement en Dieu[1]. »

On sait déjà avec quel sentiment profond de son néant elle se plaisait à remplir, à certains jours, les offices les plus humbles, les plus bas de la maison. Chaque fois qu'elle sortait de charge, tous les trois ans, elle ne souffrait pas qu'un privilège quelconque la distinguât des autres religieuses, pendant les huit jours qui précédaient l'élection nouvelle. Réélue, elle ne faisait rien, sans avoir pris l'avis et obtenu l'agrément de la communauté. « Une religieuse qui croit posséder toutes les lumières, disait-elle, n'obtiendra jamais l'humilité. Mieux vaut une veuve humble, qu'une vierge orgueilleuse. » Redevenue simple religieuse, elle ne se décidait que par obéissance à éclairer de ses conseils les autres supérieures, « convaincue, disait-elle, que sa conduite ne pouvait servir de modèle, et ses erreurs d'exemples ».

Dans les dernières années de sa vie, elle prenait ses repas dans la chambre plus commode que la Mère de Tuquoy lui avait donnée, à cause de ses infirmités. Mais cette retraite était trop écartée ; elle ne lui permettait pas de s'humilier à son goût. Elle demanda à descendre quelquefois au réfectoire et à faire les mêmes pénitences que les autres religieuses. On le lui refusa tout d'abord ; elle insista, et obtint enfin d'assister aux repas communs tous les vendredis de Carême. Le confesseur

1. *Dom de sainte Marie*, l. II, ch. II, p. 179.

qu'elle avait mis dans sa cause crut devoir lui faire remarquer, malgré tout, qu'elle n'avait pas besoin de telles mortifications. Elle répondit « que son âge, qui ne l'empêchait pas de porter l'habit de religieuse de Notre-Dame, ne l'empêcherait pas non plus de s'acquitter des obligations que cette qualité emportait avec elle, et qu'étant la première dans l'Ordre, elle devait être la première en tout, autant que ses forces le pourraient permettre ». Mais vainement la Supérieure insista pour que la vénérable Mère prît la première place au réfectoire, ou même s'assît à ses côtés. Elle alla se placer au milieu des Sœurs compagnes. Comme on s'en étonnait, qu'on s'en offensait presque, elle répondit que c'était pour mieux entendre la lecture, couvrant ainsi d'un adroit prétexte son acte d'humilité [1].

Mais il est quelque chose de plus pénible à la nature que les humiliations qu'on s'impose, ce sont celles qui nous viennent des autres. Les premières peuvent n'être qu'une illusion de l'amour-propre, porté à chercher dans les abaissements la vaine gloire que d'autres demandent à l'orgueil. Les secondes heurtent de front toutes nos répugnances, froissent toutes nos fiertés, aiguillonnent toutes les révoltes. Qui n'a pas fait l'épreuve de ces humiliations imméritées, injustes, et n'en est pas sorti victorieux par l'acceptation résignée et joyeuse, celui-là ne saura jamais s'il est humble. Nul n'en connut de plus amères et n'en savoura plus délicieusement l'amertume que la Mère de Lestonnac. Humiliée d'une manière solennelle et blessante entre toutes par le cardinal de Sourdis, elle n'avait essayé ni une justification, ni une excuse. Outragée publiquement par la Supérieure nouvelle, indignement calom-

1. *Dom de sainte Marie*, l. II, ch. II, p. 191.

niée en présence de la communauté tout entière, punie pour des fautes qu'elle n'a pas commises, appelée avec mépris Jeanne de Landiras, elle reçoit ce flot d'injures, à genoux, les yeux baissés, sans une marque de dépit, sans une plainte. Aux religieuses, qui réprouvent avec vivacité ces mauvais traitements, elle rappelle que l'obéissance leur fait un devoir de recevoir sans murmure les corrections les plus imméritées, et elle les supplie de ne pas lui ôter le mérite de participer à la croix du Sauveur. La Supérieure pousse l'inconscience et la fureur jusqu'à concevoir le projet de faire chasser de l'Ordre de Notre-Dame celle qui l'a fondé. « Nous vous ôterons le voile, lui crie-t-elle, après quoi vous irez garder les pourceaux à Landiras. » La Vénérable Mère ne fait entendre ni une protestation, ni un murmure; elle boit le calice jusqu'à la lie. Dans cette agonie morale, dans ces angoisses qui l'étreignent, elle se sent davantage l'épouse du Jésus de Gethsémani.

On devine avec quelle énergie elle éprouvait le besoin de le suivre jusqu'au Calvaire, avec quelle générosité elle faisait d'elle-même, de tout son être, un holocauste à Dieu, pour achever la ressemblance avec son modèle crucifié. Quand même il n'y aurait pas d'opposition en nous, et que la chair ne serait pas l'ennemie de l'esprit, la mortification serait encore nécessaire, indispensable à l'homme. Elle seule est la preuve sans réplique que l'on veut être à Dieu, au prix de n'importe quels sacrifices.

Les occasions de souffrir n'avaient pas manqué à Mme de Lestonnac. Affaiblie par la tension constante de l'esprit et les fatigues des affaires, elle était en outre comme livrée en proie à des maladies, dont le nombre et la rigueur ne lui laissaient pas de repos.

Coliques, qui l'exténuaient ; douleurs d'estomac, qui provoquaient de longs évanouissements; palpitations de cœur, qui lui ôtaient la respiration; rhumes, souvent accompagnés de fluxions violentes, qui tuméfiaient son visage; crachements de sang, toutes les infirmités humaines semblaient s'être donné rendez-vous dans ce pauvre corps. Elle en avait contracté le germe aux Feuillantines; elle les avait aggravées au noviciat du Saint-Esprit, où le manque d'espace et d'air, l'insalubrité des lieux, une nourriture peu substantielle, et des privations de toutes sortes, imposées par l'insuffisance des ressources, avaient achevé l'œuvre commencée à Toulouse. Mme de Lestonnac ne s'en plaignait pas; elle s'en félicitait, au contraire, comme d'une bénédiction. Elle éprouvait une joie sensible à souffrir dans quelque partie de son corps; elle expiait ainsi, disait-elle, les fautes qu'elle avait commises en cet endroit et par cet organe. Elle appliquait la souffrance à ses sens comme l'Église leur applique l'huile des infirmes; elle s'en faisait à l'avance une Extrême-Onction.

Mais ces douleurs continues et violentes, que sa patience à les supporter rendaient si méritoires, ne lui suffisaient pas; elle cherchait par des souffrances volontaires à se rendre aussi conforme à Jésus, qui est un époux de sang, qu'elle l'était par ses infirmités à celui que l'Écriture appelle l'Homme des douleurs. Pendant le Carême surtout, elle multipliait les disciplines et les jeûnes, et se privait le plus possible de sommeil et de nourriture. Ces pénitences, qui lui étaient personnelles, ne l'empêchaient pas de s'astreindre à celles de la communauté. Aussi était-ce une espèce de constant prodige, que ce corps, si affaibli par les maladies, si exténué par les privations, si

abattu par les cilices et les veilles pût servir aux fonctions de l'esprit et porter le poids de tant d'affaires. A ses filles, qui s'en étonnaient parfois, elle répondait que ses mortifications n'étaient rien comparées à celles des confesseurs, aux tourments des martyrs, à la croix du Sauveur Jésus. Et d'un mot elle en caractérisait l'importance et les avantages, au point de vue chrétien ; elle les appelait « les arrhes de prédestination[1] ».

Et cependant cette chair abattue, traitée en étrangère, en ennemie, en esclave, pouvait avoir des révoltes encore. Pour l'assujettir définitivement, Mme de Lestonnac avait recours à la mortification intérieure ; elle travaillait à soumettre les passions à la raison et à la grâce, à les faire servir à la justice et à la sainteté.

Naturel prompt, esprit de feu, capable de juger d'un coup d'œil d'une affaire et de se déterminer aussitôt, elle possédait tous les dons d'un talent supérieur. Mais si c'était là un avantage, c'était aussi un danger. L'assurance de bien voir expose à juger trop vite, et l'excès de confiance en soi se tourne facilement en irritation ou en mépris, à la moindre contradiction, au moindre obstacle. Il n'en fut jamais ainsi chez Mme de Lestonnac. Toujours maîtresse d'elle-même, elle faisait admirer sa douceur de tous ceux qui traitaient avec elle, même en les contredisant. On ne la vit jamais en colère. La calomnie, l'intérêt, l'ignorance, eurent beau se liguer contre elle; elle n'en témoigna aucun ressentiment. Les fureurs de l'envie éveillèrent en elle de la compassion, mais jamais de la haine. Aussi quelque affaire qu'elle pût avoir, elle était toujours en état de lui donner la suite qu'elle

1. *Dom de Sainte-Marie*, l. II, ch. VI, p. 262.

croyait nécessaire, et d'en supporter l'insuccès avec tranquillité.

La mortification intérieure avait rempli son esprit du calme au sein duquel parle la voix de Dieu ; elle avait fait de son cœur un fonds tranquille, où le Seigneur pouvait peindre à loisir son image. Elle avait dépouillé ses autres vertus de ce qu'elles auraient pu avoir de trop rude et de trop austère ; elle la faisait ressembler davantage au Fils de Dieu, dont l'humilité était tempérée par la douceur, la justice par la miséricorde, et le zèle proportionné au sujet qui le mettait en œuvre.

Aussi dans le choix de ses filles, ce qu'elle estimait surtout, ce n'était point les grandes prières, le goût de l'oraison ou des grandes lectures, c'était la mortification des passions. C'est sur ce point qu'elle insistait auprès de la Maîtresse des novices ; c'était pour elle un sujet d'instruction fréquent pour ses religieuses. « Dieu, leur disait-elle, ne demande pas de nous de longues oraisons, de sublimes contemplations, mais bien la mortification de nos passions. La contemplation et l'extase sont le fruit et la récompense de ceux qui ont bien travaillé à mortifier leurs passions ; cet exercice qui est nécessaire à tous les chrétiens est essentiel aux religieuses. Notre profession est appelée une philosophie, parce qu'elle doit être une continuelle méditation de la mort et un mépris de toutes les choses de la terre... enfin, une imitation du Fils de Dieu, qui nous commande par ses paroles et ses exemples de renoncer à nous-mêmes. Une religieuse sans mortification est un soldat sans discipline et sans armes, une fille sans pudeur et modestie, et une religieuse sans habit. »

Or, il n'y a pas de mortification possible sans l'esprit de pauvreté. Au point de vue purement humain, la

richesse, avec les soucis qu'elle entraîne et les inquiétudes qu'elle suscite, est un obstacle à la contemplation sereine de l'esprit, un empêchement au repos qu'exige l'étude. Pour le disciple de Celui qui est né dans une crèche, pauvre au delà de toute mesure, elle est un piège où l'âme s'embarrasse, un enchantement qui la trompe, un prestige dangereux qui l'égare.

Mme de Lestonnac était née au milieu de cette opulence que le monde admire et envie. Mais elle avait l'âme trop haute pour laisser prendre son cœur à ces biens périssables. Avide de détachement, elle ne s'était sentie vraiment libre et maîtresse d'elle-même que le jour où elle avait tout sacrifié, où elle s'était engagée par vœu à vivre et à mourir pauvre. Modèle de pauvreté pour ses religieuses, on sait de quelle manière héroïque elle la pratiqua. L'un des grands sacrifices de ses dernières années fut de se voir condamnée, par l'obéissance, à un logement plus confortable et à une nourriture meilleure que le reste de la communauté.

Rien ne lui coûte pour inspirer à ses filles ce détachement absolu de tout objet, de tout bien terrestre. Livres de piété, images, chapelets, elle veut que tout soit commun entre elles. Elle prépare surtout aux souffrances de la pauvreté celles qu'elle envoie présider aux fondations nouvelles. Elle les exhorte à ne compter, à l'exemple des Apôtres, sur les pas desquels elles marchent, que sur la Providence. La maison qu'elles quittent est pourvue des choses nécessaires : le temps, le travail, des bienfaiteurs généreux sont venus à son aide. Il n'en sera pas ainsi là-bas. Elles seront logées dans des maisons d'emprunt, d'où on les chassera peut-être ; elles manqueront de pain comme elle en a manqué plus d'une fois elle-même au

Saint-Esprit. Elles se souviendront alors de la Sainte Vierge à Bethléem, à Nazareth, pauvre parmi les pauvres. C'est à la pauvreté qu'elles se sont vouées, en renonçant à tout pour n'avoir rien qui fût à elles.

Mais il est deux endroits où elle ne souffre pas la pauvreté : l'infirmerie et l'autel. Rien n'est trop cher à ses yeux pour le soulagement ou même la satisfaction des malades : rien n'est trop beau de tout ce qui touche à l'Hostie Sainte. Des nappes de linge fin, des ornements de prix, le luxe enfin, lui paraît ici plus qu'une convenance. Il y a obligation pour l'homme de relever par l'éclat et par la richesse les abaissements d'un Dieu qui s'humilie.

C'était là l'une des formes de son zèle. Avancer la gloire de Dieu fut toujours la passion de Mme de Lestonnac. C'est le secret de la générosité avec laquelle elle quitta le monde, ce fut le but unique de la Fondation de Notre-Dame : glorifier Dieu en sauvant des âmes. Aucun saint ne fut plus qu'elle pénétré de la grandeur et du prix d'une âme : « Si vous saviez quelle est la grandeur et la noblesse d'une âme, disait-elle, vous connaîtriez qu'il n'est rien dans le monde qui puisse lui être comparé, et en faire le juste prix. Son mérite et son excellence sont si grands qu'on ne peut les connaître que par les tourments que le Fils de Dieu a soufferts pour en faire le rachat. La grandeur du prix fait connaître la valeur de la chose achetée. »

Aussi est-ce une fête pour son cœur, quand des villes ou des prélats lui demandent de fonder chez eux une maison de Notre-Dame. C'est une moisson nouvelle offerte à son apostolat; et elle veut que toute la communauté partage ses transports. Mais ce qu'elle souhaite, par-dessus tout, c'est d'établir ses filles au

cœur même des pays hérétiques. Elle se heurtera à mille obstacles; mais qu'importe? La grâce est toute-puissante, et c'est avec son secours qu'elle espère accomplir ce qui paraît humainement impossible. Comme saint Paul elle voudrait étendre les espaces de la charité du Christ, en pénétrant jusqu'au sein des pays infidèles. C'est un rêve irréalisable; elle s'en console, en travaillant de tout son pouvoir à multiplier en France les maisons de son Ordre. Et sa vénération et son culte vont naturellement aux saints qui ont le plus fait pour le salut des âmes; aux saints, dont les exemples l'excitent, l'aiguillonnent, la rendent saintement jalouse, à saint Ignace et à sainte Thérèse. Sa devise à ce sujet traduit toute son âme : « *Ou mourir ou agir.* »

De ce zèle naît son courage, un courage que rien n'abat, ni les difficultés, ni les contradictions. Elle entreprend, elle poursuit et elle achève avec une inlassable constance, une inébranlable décision. Les faiblesses, les déceptions, si communes aux personnes de son sexe, lui sont étrangères. Aucun événement, si fâcheux soit-il, aucune peine ne la trouble : « Je crains plus, disait-elle, un accès de fièvre que toutes les peines de l'esprit. » Et cette force, elle la communique à tous ceux qui la secondent, qui l'approchent. Aussi n'a-t-elle besoin de personne pour décharger son cœur et partager ses ennuis, tandis qu'elle est toujours en état de consoler les autres et de les conseiller.

Cette force d'âme lui venait de sa conformité à la volonté de Dieu. Les malheurs les plus sensibles l'accablent successivement; son gendre, le baron d'Arpailhan, est blessé à mort d'un coup d'épée; peu après, le baron de Montferrand, son fils, disparaît à son tour.

L'un et l'autre ils laissent, sans appui, des enfants en bas-âge et de jeunes femmes en deuil. « Que la volonté de Dieu soit faite », dit-elle, et elle prodigue aux veuves ses consolations maternelles. Le monde, qui mesure la douleur à l'amour, estimera qu'elle n'aimait pas ses enfants. C'est que le monde n'aime guère que par intérêt, et Mme de Lestonnac aimait en chrétienne : elle avait au cœur les espoirs éternels.

Or, il fut un jour où ces espoirs eux-mêmes ne furent plus une consolation pour elle. Sa mère était morte hérétique obstinée. Ses jeûnes, ses veilles, ses mortifications, ses prières, ses larmes, tout avait été inutile. Le cœur maternel avait fermé jusqu'au bout toutes ses issues à la grâce. C'était une âme, l'âme de sa mère, probablement à jamais perdue. Aucune catastrophe ne pouvait égaler celle-là. Sans se répandre en soupirs, en plaintes : « Je suis contente, dit-elle, puisque telle est la volonté de Dieu ! » La voici touchée à son tour, écrasée sous la calomnie, broyée sous les outrages : elle seule est calme au milieu de l'émotion générale, elle est entre les mains de Dieu.

Ce n'était point sans lutte qu'elle était arrivée à cet absolu détachement d'elle-même. Elle y avait travaillé lentement, longuement, avec une persévérance que le monde appellera folie, mais que la foi nomme héroïsme.

*
* *

Certes, ce ne sont point là des vertus communes, mais il y a au fond de cette âme des merveilles plus étonnantes encore. Seuls les écrits de la Bienheureuse auraient pu jeter une pleine lumière sur les grâces intérieures qu'elle reçut de Dieu, sur les vertus plus héroïques qu'elle pratiqua, sur les règles cachées de

sa conduite et les mobiles secrets de ses actes. Quelque temps avant sa mort, dans son désir d'être ignorée des hommes, elle les brûla. C'est là une perte irréparable.

Nous en savons assez cependant pour entrevoir la profondeur des sources mystérieuses, où s'alimentèrent pendant quatre-vingts ans ses énergies surnaturelles. Dès ses plus jeunes années, contre les sollicitations enveloppées de tendresse, qui lui viennent de l'hérésie, une force invincible la soutient, la foi. A mesure qu'elle grandit, elle ne juge plus des choses humaines qu'à cette lumière, et elle n'aspire à la solitude que pour s'occuper uniquement des choses permanentes du ciel.

Elle était si vive chez elle, cette foi, qu'elle semblait non pas croire, mais voir. Elle l'entretenait par des actes répétés, constants, pour ainsi dire, surtout au sujet des mystères qui déconcertent le plus la faiblesse de la raison humaine, tels que ceux de la Trinité et de l'Incarnation. La parole du Fils de Dieu, l'enseignement des Apôtres et de l'Église, suffisaient pour affermir en elle une conviction inébranlable.

Cette foi, elle était encore plus dans ses actes que dans ses paroles. Approchait-elle de la Sainte-Eucharistie, sa foi lui faisait voir, comme d'une manière sensible, le Sauveur caché là, sous les voiles frêles de l'hostie; elle lui inspirait ce respect qu'on ne doit qu'à un Dieu, cet amour qui embrase le cœur et ferme les sens à tout, si ce n'est aux larmes. Aussi trouvait-elle à ce pain de lumière une douceur céleste. Entrait-elle dans une église où reposait le Saint-Sacrement, aussitôt une crainte respectueuse composait tous ses mouvements, chassait de son esprit toute pensée étrangère et la courbait en adorations.

La foi était comme l'inébranlable point d'appui de son âme. Elle en connaissait si bien l'excellence et la nécessité qu'elle aurait voulu la répandre par toute la terre. Elle en était si intimement pénétrée qu'on apercevait parfois sur son visage comme un rejaillissement de lumière surnaturelle. Le maréchal d'Ornano ne pouvait se lasser de la voir; il trouvait sur sa physionomie des instructions et des attraits qui portaient ses pensées du côté du ciel.

Cette foi vive produisait naturellement dans son esprit l'exercice de la présence de Dieu. « J'ai la présence de Dieu si continue dans mon esprit, disait-elle à ses filles, que quoi que je fasse, je le vois toujours comme une lumière qui m'éclaire, un témoin et un juge qui doit me récompenser de mes bonnes actions et châtier les mauvaises. »

Mais ce n'était point sous le même aspect et de la même manière qu'elle se le représentait toujours. Tantôt elle se faisait des images sensibles des mystères qui avaient eu la terre pour théâtre. Elle y assistait en imagination, y attachait ses sens et suscitait dans son cœur des sentiments d'adoration, d'amour et de reconnaissance. Tantôt elle contemplait Dieu dans les créatures. En toutes elle retrouvait une image de ses perfections infinies, sa beauté dans une fleur, sa fécondité dans un fruit, son immensité lumineuse et profonde dans la nuit étoilée. Tantôt dégageant son esprit des sens et de toute image créée, elle considérait en elles-mêmes les perfections de Dieu. Elle le voyait comme une lumière, comme une bonté souveraine, et se regardait elle-même comme un corps diaphane, pénétré par ce rayonnement immense, comme un point imperceptible et distinct toutefois au milieu d'un cercle infini.

L'exercice de la présence de Dieu marquait de son empreinte la moindre de ses actions. C'est lui qui lui donnait cette modestie tant admirée, ce calme dont elle ne se départait jamais, ni dans le succès, ni dans l'épreuve, ni dans la tristesse, ni dans la joie. Elle aurait cru manquer au respect qu'elle devait à Dieu, en paraissant devant lui livrée aux transports que des accidents passagers excitent dans les âmes. Il réglait aussi toutes ses paroles. Il l'armait d'une façon merveilleuse pour surmonter toutes les tentations. Éclairée par ces yeux divins, soutenue par cette main puissante, comment aurait-elle pu trébucher et faillir ?

L'exercice de la présence de Dieu, disait-elle à ses Filles, est le moyen assuré, comme le chemin abrégé de la perfection. L'âme qui s'y livre ne se repaît point d'une imagination vaine, destinée à lui représenter un ami et des biens enviables, pour la consoler de son abandon ou de sa pauvreté; elle se nourrit d'une réalité vivante. Il y a pour elle avantage autant que plaisir. Elle s'élève au-dessus de la terre; elle échappe aux vicissitudes du temps par la vue de l'être immuable; elle commence dès ici-bas la vision que complétera et que continuera le Paradis. Elle écarte ainsi et rend comme impossibles les fautes légères, les tiédeurs, les petites lâchetés, que trop de personnes religieuses n'ignorent pas. Tout cela ternit la beauté de l'âme et rend moins complaisant le regard de l'époux.

Elle était elle-même pénétrée parfois à ce point de la présence de Dieu, qu'elle interrompait brusquement un entretien pour donner libre cours aux sentiments qui la pénétraient. Un jour que la Mère de Fontaneil lui parlait dans sa chambre : « Écoutez, ma fille, lui dit-elle tout à coup, ne sont-ce point là de belles paroles?

Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi! » et elle se mit à les chanter, comme en extase[1].

De pareilles dispositions étaient une préparation toujours prochaine et particulièrement efficace à l'oraison. L'oraison fut de bonne heure familière à Mme de Lestonnac. Elle en connut toutes les souffrances, comme elle en goûta toutes les délices. C'est le sort des grandes âmes. En les écartant des voies communes, Dieu les attire jusqu'à lui et les ravit parfois pour les faire souffrir. C'est une épreuve. Il les entraîne sur les hauteurs de la contemplation mystique, et là il leur découvre, comme dans une pleine lumière, les vérités divines, mais sans leur en faire goûter les douceurs. Et c'est un dénûment, et ce sont des aridités, des langueurs inexprimables. Parfois, au contraire, après avoir saisi l'intelligence, la vérité divine saisit la volonté. Alors c'est le complet repos, le silence de l'âme, qui, débarrassée des raisonnements, des prières, des actes, voit Dieu, d'un simple et amoureux regard, le possède et l'embrasse, plongée en lui avec délices.

Mme de Lestonnac n'arrivait d'ordinaire que par degrés à ce point culminant de la haute oraison. Elle s'y préparait par les moyens communs, la méditation de quelqu'une des perfections divines, les aspirations du cœur, les prières vocales. Puis quand elle sentait l'approche de l'époux, que les opérations de Dieu envahissaient son âme, elle lui résignait tout son être et toutes ses puissances par un entier acquiescement aux mouvements de sa grâce et se reposait en lui dans un acte d'intraduisible amour.

D'ordinaire elle se retirait alors dans sa chambre ou dans un oratoire fermé. Là, à genoux, immobile, sans

1. *Histoire de l'Ordre*, l. XI, p. 332.

appui, les yeux tantôt fermés, tantôt levés au ciel, les mains jointes ou les bras en croix, le visage enflammé, elle était insensible à toute chose terrestre et comme perdue dans sa contemplation. Il ne fallait pas l'interrompre alors; mais bien des fois ses filles cédèrent à la curiosité de la voir, tant sa vue excitait leur ferveur. Du reste, quoiqu'elle fît pour les cacher, ces communications ineffaçables paraissaient au dehors et laissaient autour d'elle comme un reflet de gloire.

On devine de quelles faveurs était accompagnée une oraison si parfaite et de quels fruits de grâce elle était suivie pour sa perfection personnelle et le bien de tout l'Ordre. Avait-elle quelque décision à prendre, quelque doute à éclaircir, quelque affliction à supporter, quelque contradiction à subir, elle avait recours à l'oraison; elle portait sa cause devant Notre-Seigneur et lui demandait conseil ou patience, lumière ou force. L'oraison était son élément, sa vie, le secret de son énergie et de sa sainteté, le levain nécessaire à ses yeux de toute perfection. Aussi avec quelles paroles ardentes elle la recommandait à ses Filles, quelque temps avant de mourir.

« Il n'y a rien, disait-elle, de semblable en ce monde à l'exercice de l'oraison mentale pour la satisfaction d'une âme consacrée à Dieu. C'est dans cet exercice qu'elle se perfectionne, et, se perfectionnant, se délecte au service de Dieu. Les ennuis au service de Dieu sont pour les lâches. L'oraison mentale est un entretien, une communication et une conjonction de l'âme avec Dieu; c'est un baiser de paix entre lui et nos âmes, qui sont ses épouses. Mes filles, je ne saurais vous faire entendre les utilités que ce saint exercice nous apporte.... C'est le moyen le plus universel, le plus efficace, le plus assuré que nous ayons pour avancer en toute sorte de vertu. Et je sais par expérience que c'est dans l'exer-

cice d'icelle que notre cœur se rend généreux à mépriser tout ce que le monde admire, et à nous défaire de toutes les affections de la terre pour nous rendre spirituelles et saintes. Ah! mes filles, je vous recommande sur toutes choses ce saint exercice de l'oraison; c'est la médecine contre toutes sortes de maux; c'est le miroir où notre Dieu est connu, où nous nous connaissons nous-mêmes avec nos misères. Mes filles, c'est la clef du Paradis qui ouvre sans aucune résistance; elle est toute-puissante, d'autant qu'elle peut obtenir de Dieu tout ce qu'elle veut pour le salut de nos âmes[1]. »

Jamais langue ne parla mieux de l'abondance du cœur. Tout ce qui la rendait agréable aux yeux de Dieu, tout ce qui la faisait grande aux yeux des hommes, Mme de Lestonnac le devait à l'oraison, et sa perfection personnelle, et l'efficacité de sa parole, et le discernement des esprits, et parfois la claire vue de l'avenir. Elle lui devait plus encore : elle en connut toutes les suavités jusqu'à l'extase. A ces instants toujours rapides, son âme était à ce point envahie par la lumière et par l'amour, ses facultés, ses puissances en étaient à ce point imprégnées, pénétrées, elles étaient si loin de leur état de nature, qu'elle se croyait comme absorbée par l'objet même qui l'embrasait.

Suzanne de Briançon, si favorisée elle-même, entra dans le secret de ces faveurs célestes accordées à sa Mère. Un jour qu'elle était arrivée jusqu'à la porte de la Mère de Lestonnac, pour faire une commission, elle se souvint que c'était l'heure sacrée, l'heure toujours réservée de l'oraison. Que faire? Une traînée lumineuse, fort étrange à cette heure, filtrait à travers une fente. Instinctivement elle regarda ce qui se passait

1. *Dom de Sainte-Marie*, l. II, ch. xi, p. 377-378.

au dedans. La beauté du spectacle la saisit aussitôt. La Supérieure était à genoux devant une statue de la Vierge, et au-dessus de sa tête une colombe blanche agitait lentement ses ailes de lumière. L'oraison terminée, Suzanne entra, saisie d'une sainte frayeur. La Mère de Lestonnac était resplendissante comme un soleil, et une partie des feux que dégageait son visage rejaillissait sur le front de Suzanne. Ce fut pour l'une et pour l'autre une étrange confusion. « Qu'y a-t-il? dit enfin la Mère, que me voulez-vous? Quel est ce changement que je vois sur votre visage? — Et moi, ma Mère, qu'est-ce que je vois en votre personne?... et que n'ai-je déjà point vu? » Et elle décrit le spectacle auquel elle vient d'assister. « Prenez garde, dit la Bienheureuse, qu'on ne vous prenne pour visionnaire! — Je suis sûre, répondit Suzanne. — Eh bien! répliqua la sainte, ne parlez de ceci à personne de mon vivant. » Le secret fut gardé. Trente ans plus tard seulement, Suzanne de Briançon consigna le fait par écrit, et sur son lit de mort en attesta une fois encore l'authenticité[1].

On comprend quelle confiance sans bornes devait avoir Mme de Lestonnac en ce Dieu, dont elle avait éprouvé si intimement la bonté. Elle avait tout quitté pour se jeter dans ses bras, et jamais il n'avait trompé ses espérances. Aussi, vainement les difficultés les plus inextricables, les obstacles les plus rebutants, s'étaient accumulés sur sa route, elle avait toujours été convaincue que la Providence ne l'abandonnerait pas.

Un jour, — c'était peu de temps après l'installation de la petite communauté au Saint-Esprit, — la misère avait été soudain extrême au monastère. L'aménagement sommaire de la maison, les dépenses pour l'ameu-

1. *Histoire de l'Ordre*, l. XI, p. 342-343.

blement de l'église et l'ornementation de l'autel avaient tellement épuisé les ressources qu'il ne restait plus rien à la Fondatrice. L'argent, le pain, le blé, le vin, tout manquait à la fois. Les parents de la Supérieure ignoraient sa détresse ; elle n'avait personne au dehors pour tendre la main en son nom. Or, il y avait deux malades dans la maison. Et c'était de tous côtés des inquiétudes que chaque instant accroissait en les multipliant. La Supérieure aurait été inconsolable si elle n'avait compté sur la Providence. Sa confiance ne fut pas vaine. Un homme pieux, généreux autant que fortuné, André de Nesmond, apprit, on ne sait comment, l'extrémité où elle était réduite et lui apporta trois cents livres. « Voilà, dit-elle à ses Filles, ce que la Providence fait pour ceux qui s'y confient entièrement[1]. »

Des faits de ce genre n'étaient pas rares : on pourrait en multiplier les exemples. Ce n'est pas que Mme de Lestonnac négligeât les moyens humains, qu'elle n'eût recours aux lumières des sages, à l'influence de ses amis, à la protection des puissances : ce sont là les agents ordinaires de Dieu, et elle s'en servait, ne voulant pas obliger Dieu à faire des miracles. Mais la confiance qu'elle avait en eux était subordonnée à la confiance plus haute qu'elle avait en Dieu.

Cette confiance, elle cherchait à l'inspirer à ses filles. « Je ne saurais, disait-elle, me défier de la bonté de Dieu ; j'en ai eu de trop grandes assurances pour en douter. Cherchons le royaume du ciel et sa justice, et rien ne nous manquera[1]. » Elle n'avait qu'à tendre la main, qu'à dire à ses Filles : « Regardez! » pour leur donner les preuves éclatantes de ses affirmations. Elles avaient tout à souhait maintenant : la maison était vaste

1. *Dom de Sainte-Marie*, l. II, ch. XII, p. 381-382.

pour les loger; l'église et l'autel avaient leurs ornements, les chambres l'ameublement nécessaire. Et tout cela, elles le devaient, non pas à des héritages ou à des dots considérables, mais à la Providence[1].

Cette confiance de la Bienheureuse, inspirée par la foi, était fortifiée et comme décuplée par l'amour. L'amour ne doute pas; il sait qu'il est irrésistible, surtout quand il s'adresse au plus délicat, au plus sensible, au plus reconnaissant, au plus puissant des êtres, à Dieu. Or, rarement créature humaine aima Dieu davantage. « Qui me séparera de la charité du Christ? » c'était sa parole ordinaire, le cri spontané de son cœur. Aimer Dieu, elle le savait, est l'exercice des Bienheureux, la gloire d'une âme, la mesure de ses mérites. Aussi ses filles souhaitaient-elles ardemment de l'entendre parler de cet amour. Elle avait alors des paroles de vie, des paroles de flamme, qui perçaient les cœurs.

Ce qu'elle désirait par-dessus tout, dans son amour pour Dieu, c'était de souffrir; sa grande passion, c'était le martyre. Un jour, un vendredi de l'année 1614, saisie plus qu'à l'ordinaire de ces violents désirs : « Que je meure! s'écria-t-elle, que je meure! que n'ai-je mille corps et mille vies pour les offrir en holocauste à mon Jésus! Que ne puis-je aller par tout l'univers persuader à tous les hommes qu'il faut mourir dans l'amour et pour l'amour de Jésus. » A ces cris, quelques religieuses accourent dans sa chambre pour la consoler. Elles la trouvent plongée dans une profonde extase. Immobile, froide, insensible, elle paraissait morte, comme si l'âme avait quitté le corps, emportée par l'objet de son divin amour[2].

1. *Dom de Sainte-Marie*, l. II, ch. XII, 389.
2. P. François Julia de Toulouse, III, ch. IV.

L'amour était inséparable, à ses yeux, de l'idée de souffrance. N'était-elle pas vouée, unie à un époux de sang? Aussi, souvent disait-elle à ses filles en paroles brûlantes : « Aimons, aimons Jésus couvert de plaies pour notre amour. Lavons nos âmes dans le sang de l'Agneau. Qui n'aime Jésus-Christ souffrant et mourant pour les hommes soit anathème!... A l'amour, à l'amour crucifiant!... Tenons-nous auprès de la Sainte Vierge, notre glorieuse mère, et de saint Jean. Aimons avec eux ce Dieu, dont l'amour, qui est cause du nôtre, est infini en sa nature, éternel en sa durée et prodigue en ses libéralités[1]. »

Mais cet amour, qui était pour elle une souffrance, était en même temps, de son propre aveu, une joie. Elle souffrait des tourments de Jésus; elle jouissait de compatir à des maux dont elle se disait cause. Mais délicate à l'excès, elle se plaignait à Dieu de cette surabondance de consolation dans la souffrance, elle le suppliait d'en arrêter le cours, de lui refuser ces faveurs qui se manifestaient au dehors. Elle savait l'amour de Dieu impérieux et jaloux, et elle se tenait dans un si grand anéantissement devant lui qu'elle se regardait comme indigne de la vie, qu'elle était indifférente à sa conservation.

Et cependant elle ne demandait pas de mourir. L'amour qui l'attirait en haut, transformé en amour du prochain, la retenait en bas. La charité envers le prochain est la preuve manifeste et la conséquence nécessaire de la charité envers Dieu. Deux sortes de maux tourmentent le prochain, les maux du corps et les maux plus graves de l'âme. C'est de ceux-ci avant tout que Mme de Lestonnac voulait le soulager. Elle excellait

1. *Histoire de l'Ordre*, l. XI, p. 346.

à montrer au pécheur les maux dont le péché est cause, et les peines qui le châtient; la vanité des avantages qui le font commettre et les remords qui le suivent; les incertitudes de la vie, les rigueurs de la bonté de Dieu méprisée. Son zèle était si ardent, ses paroles étaient si pénétrantes, qu'elles portaient la lumière dans les cœurs, éveillaient les repentirs et provoquaient les promesses d'amendement.

C'est cette même charité qui lui faisait désirer d'être anéantie pour le bien des âmes et d'avoir à faire des fondations en des lieux où Dieu fût peu connu et où il y eût beaucoup à souffrir. C'était le même sentiment qui l'affligeait quand elle apprenait qu'une de ses religieuses, par des mortifications excessives, s'était rendue inutile au service du prochain. Elle ne voulait pas de ces indiscrétions et les attribuait à l'aveuglement de l'amour-propre[1].

Même dans ses charités temporelles, elle se préoccupait des besoins spirituels de ceux qu'elle assistait. Elle savait que le péché est la cause de tous les maux; que la maladie, la pauvreté en sont les fruits naturels, et elle voulait que le péché fût chassé de l'âme, pour qu'il ne fût pas un obstacle au bien qu'elle allait faire au corps.

Sa générosité allait parfois si loin qu'elle effrayait ses filles. Ce fut le cas vers 1630. La peste et la famine, qui désolaient à la fois le Béarn, chassaient les foules des campagnes et les précipitaient sur Pau, effrayées, faméliques. Le couvent de Notre-Dame en fut promptement assiégé. Touchée de compassion, sans avoir égard à la modicité des ressources, la Mère de Lestonnac commande de donner à tous. Comme on se

1. *Dom de Sainte-Marie*, l. II, ch. 1, p. 160.

récrie, comme on redoute autour d'elle les suites de ces libéralités imprudentes : « Dieu y pourvoira », répond-elle. En effet, la distribution terminée, la Mère économe constata que les provisions étaient les mêmes qu'auparavant[1].

Un sentiment de particulière et plus respectueuse pitié l'inclinait vers les prêtres pauvres et la portait à les secourir. C'est qu'elle voyait avant tout en eux, dans sa foi profonde, les Christs terrestres, qui consacrent et distribuent la sainte Eucharistie. Or, l'Eucharistie, c'est Jésus lui-même, le foyer d'amour auquel s'alimentait sans cesse sa propre charité. C'était sa dévotion la plus chère. Elle avait une idée si haute de la pureté nécessaire à l'âme qui s'approche du divin sacrement, qu'elle ne communiait jamais, même quand elle communiait plusieurs fois de suite, sans s'être confessée. Ce pain des forts la dégoûtait de toutes les choses de la terre. Elle communiquait même à son corps une vigueur nouvelle : elle ne faisait qu'un repas le jour où elle avait communié. Comme l'âme, ce jour-là, le corps devait vivre de Dieu.

Rien n'était édifiant comme sa modestie et sa grande ferveur quand elle allait à la Sainte-Table. Après la communion, elle se retirait dans un petit oratoire, près du chœur, et là, invisible, elle s'anéantissait devant Celui qu'elle venait de recevoir; elle mettait ses bras en croix, versait des larmes, et poussait des soupirs qu'elle n'eût voulu connus que de Lui seul. Mais un jour, elle fut entendue. Une religieuse accourut, et, la trouvant tout en larmes, lui demanda la cause de sa peine : « C'est que j'ai eu quelques doutes jadis, répondit-elle, sur la présence de Jésus dans le sacrement de

1. *Dom de Sainte-Marie*, l. II, ch. I, p. 170-171.

l'autel, et qu'ainsi j'ai été un instant huguenote. » Toute église était, à ses yeux, un cénacle, et c'était toujours pour elle une grande douleur d'apprendre que les hérétiques avaient profané l'une d'elles et l'avaient affectée à quelque vulgaire usage.

Elle n'était pas moins sensible aux outrages dont les novateurs accablaient la Mère de Dieu. Toute insulte, toute irrévérence qui tendait à rabaisser tant soit peu cette sublime créature, lui faisait au cœur une blessure vive. La dévotion à Marie fut son trait distinctif, son caractère propre : la fondation de Notre-Dame en demeure la preuve éclatante. C'est vers elle, vers Marie qu'elle cherche à tourner le cœur des personnes du monde, toutes les fois qu'elle en a l'occasion. « L'amour, le respect, dit-elle, que nous avons pour cette divine créature, est un moyen assuré de notre prédestination. » Et elle le prouve invinciblement.

Elle était bien plus pressante encore avec ses religieuses. Quelles raisons toutes particulières n'avaient-elles pas d'aimer Marie, dont elles étaient les filles et qui était le modèle de leur virginité, l'exemplaire admirable de leur zèle, le type idéal de leur ferveur et de leur charité? Elle avait multiplié en leur faveur les merveilles, et la Bienheureuse racontait avec émotion la suivante.

« Un jour, disait-elle, il y a quelques vingt ans, le feu prit à des maisons voisines de Notre-Dame. En quelques instants, activé par un vent impétueux, l'incendie menaçait d'arriver jusqu'au monastère. On presse les religieuses de sortir. Elles ne peuvent s'y résoudre. Quelques-unes, de foi ardente, ont alors une inspiration sublime. Elles se souviennent que le voile de sainte Agathe arrête les laves incandescentes de

l'Etna. Elles ont lieu de croire que leurs corps consacrés, temples du Saint-Esprit, vraiment spirituels tant ils sont purs, n'auront pas un moindre pouvoir, et elles vont se présenter aux flammes ; les bras étendus, elles s'offrent comme victimes à la colère de Dieu. D'autres étaient accourues se prosterner devant le Saint-Sacrement. En des supplications émues, ardentes, elles chargeaient Marie, la mère de Jésus et leur mère, d'être leur médiatrice, d'intercéder pour elles, et s'engageaient par vœu, si elles étaient exaucées, à quinze communions. Le vœu était à peine exprimé que le vent, qui poussait l'incendie vers le couvent, changea, et que l'incendie lui-même arrêta ses ravages, non pas faute d'aliments, mais sur des matières même qui auraient dû l'entretenir et le renouveler. »

De pareils récits, dont on ne pouvait suspecter la sincérité, et dont la vérité avait des témoins encore vivants, pénétraient comme des traits de feu l'âme des religieuses et exaltaient leur confiance absolue en Marie.

A côté de Marie, et au-dessous d'elle, Mme de Lestonnac avait d'autres protecteurs dans le ciel. Elle honorait tous les saints, mais sa vénération avait des préférences. Elle avait avant tout un culte pour son Ange gardien. Elle le voyait toujours à côté d'elle, et n'entreprenait rien sans l'avoir consulté. Elle avouait même un jour que cet esprit de lumière s'était rendu plus d'une fois sensible à ses yeux ; plus d'une fois, grâce à lui, elle avait pénétré les intentions des gens qui lui parlaient et changé des volontés contraires à la sienne. Elle le représentait à ses religieuses comme un céleste ami, admirablement puissant pour obtenir, pour défendre, pour éclairer et pour guérir. Elle n'entrait jamais au chœur sans saluer les anges de ses

sœurs et leur demander la permission de se joindre à elles pour chanter les louanges de Dieu.

On connaît sa vénération pour saint Pierre, prince des Apôtres, le protecteur de l'Ordre; pour saint Jean, le bien-aimé de Jésus, le fils adoptif de Marie qu'elle appelait son frère. Saint Bernard, le dévot serviteur de la Sainte Vierge, saint François d'Assise, ce séraphin terrestre, saint Ignace de Loyola, sainte Thérèse enfin, dont elle était saintement jalouse, étaient les amis invisibles, en compagnie desquels elle accomplissait son pèlerinage ici-bas.

Par eux, c'est à Dieu, que montait son cœur, à Jésus, dont ils avaient été les copies fidèles et dont ils avaient porté la croix. Car à mesure qu'elle se rapprochait du terme au delà duquel elle avait la certitude de rencontrer le bien-aimé, son amour se traduisait par le culte plus grand de la souffrance, dont la croix est le parfait symbole. Le signe de la croix était une de ses dévotions les plus chères. Elle s'en revêtait comme d'un habit de gloire, parce que c'est un signe de souffrance; elle le multipliait, parce qu'il était le résumé de sa foi. « Je produirai, avait-elle écrit sur un billet perdu par mégarde, un acte de Foi, d'Espérance et de Charité, toutes les fois que je formerai sur moi ce signe adorable; j'aurai un souvenir actuel de la Passion de mon Sauveur, dont la croix est l'instrument et demanderai la bénédiction à la sainte Trinité, qu'elle représente par ses trois dimensions. »

II

Mort et glorification.

C'est dans la pratique de ces vertus éminentes que se prolongeait la vieillesse glorieuse de la Mère de Lestonnac. La Bienheureuse allait avoir quatre-vingt-quatre ans. L'âge, les infirmités, l'application aux affaires, l'observation exacte de règles, qui n'étaient plus faites pour elle, mais dont elle ne voulut jamais être dispensée, avaient usé son pauvre corps. Son esprit avait gardé toute sa vigueur, son jugement, toute sa rectitude. Jusqu'à la dernière heure, pour ainsi dire, elle put décider et agir.

Elle semblait n'avoir pris des vieillards que la sagesse. Elle n'eut jamais leur humeur chagrine, elle ne connut pas leur faiblesse d'esprit, leur crédulité sans limite, leur appréhension de la mort. La mort, elle la désirait au contraire; elle aspirait aux beautés, aux merveilles du Paradis. « Ma vie ne finira-t-elle donc jamais?... disait-elle. Mon Dieu, finissez, s'il vous plaît, mes langueurs avec ma vie. » — « Je veux, disait-elle encore, aller à Jésus-Christ, qui est mon époux, mon père, et que j'espère devoir être par sa miséricorde mon glorificateur. » — Mais un autre désir balançait celui-là. « Je veux encore servir Dieu, disait-elle alors, expier mes péchés, acquérir quelques mérites, fortifier mes sœurs. » Elle avait exprimé le souhait, et elle gardait l'espérance de mourir le jour de la Purification. Elle s'accoutumait à l'idée de la mort, elle en faisait le sujet ordinaire de ses entretiens : et ce qu'elle en disait était si touchant, si beau,

qu'on allait à elle pour se consoler de la perte de ceux, parents ou religieuses, qu'on avait connus et aimés.

Elle enviait le bonheur des sœurs « arrivées au bout de leur carrière et de leurs travaux ». Le lundi de chaque semaine elle faisait sa méditation sur la mort, et le même jour communiait, comme en viatique, pour s'unir au principe de vie. Pénétrée des exigences de la justice de Dieu, elle était envahie d'une grande pitié, en pensant aux souffrances des âmes du Purgatoire. Elle priait et faisait prier ses Filles pour elles, assurant qu'on ne soulagerait pas des ingrates.

C'est dans ces pensées qu'elle se préparait elle-même à la mort, comme à la principale, à la plus importante des actions de la vie. Ses infirmités ne lui permettaient plus de descendre au réfectoire pour assister aux repas communs, et sa grande faiblesse l'obligeait à prendre souvent quelque nourriture pour se réconforter. Le jour de la Purification, 2 février 1640, sous le triennat de la Mère de Ségur de Francs, elle avait communié, fait selon l'usage la rénovation de ses vœux et s'était retirée dans sa chambre pour dîner. Le reste de la journée se passa tranquillement. Le soir venu, elle demanda qu'on lui apportât le souper qu'on avait préparé pour elle. La sœur Clisse, qui la servait, occupée d'autre chose, et croyant de bonne foi qu'une autre avait été chargée ce jour-là de cette partie du service, ne trouva rien de prêt. Prévenue de ce contre-temps, la vénérable Mère se contenta de répondre à la pauvre sœur désolée : « Patience, ma fille..., faites-moi donner seulement quelques raisins. » Elle fut servie aussitôt. Elle mangea avec plaisir, et se montra aussi satisfaite, que si

elle eût fait un repas somptueux, aussi calme, que s'il n'y eût eu rien de changé pour elle, ce soir-là. Comme toujours elle avait fait tourner cette mortification involontaire en profit pour son âme.

Peu après elle prit quelques cuillerées de gelée, comme le médecin l'avait commandé, à cause d'un ulcère qu'elle avait dans la bouche. Puis, contente, elle se coucha, en disant : « Béni soit Dieu, qui m'a donné aujourd'hui la force de faire tous mes exercices spirituels », et elle congédia l'infirmière en lui recommandant de la laisser dormir et de ne pas lui apporter, cette nuit-là, le jaune d'œuf qu'elle avait l'habitude de prendre. Mais la sœur uniquement préoccupée des besoins de la vénérable Mère, apporta le jaune d'œuf à l'heure accoutumée. Comme elle se disposait à l'éveiller, elle s'aperçut que ses regards reposaient fixement sur elle. Un peu troublée d'un état qu'elle prend pour une extase la sœur l'appelle. Pas de mouvement, pas de réponse. Le trouble de la sœur devient de l'inquiétude; elle court prévenir la supérieure et avertir la communauté. Les religieuses se lèvent et se rendent à la hâte dans la chambre de leur Mère. Quand elles furent toutes réunies, sous leurs yeux, doucement, elle rendit l'âme. C'était le jour de la Purification, ainsi qu'elle l'avait désiré[1].

Telle fut, d'après les historiens les plus rapprochés de l'événement, la fin de la Bienheureuse, calme, sereine, rapide, simple et pourtant grandiose, comme un coucher de soleil, à l'horizon, un soir d'automne. Les historiens venus plus tard ont eu d'autres exigences. Appuyés sur des documents[2], dont rien ne

1. *Dom de Sainte-Marie*, l. I, ch. IX, p. 143-144.

2. Le principal de ces documents est la *Lettre circulaire* de la Mère de Francs. Or, cette lettre, Dom de sainte Marie l'a

permet de vérifier l'authenticité, ils ont entouré cette mort de circonstances, qu'ils ont cru plus glorieuses. D'après eux ce n'est plus dans la nuit du 2 février, mais au soir du 31 janvier, que la Mère de Lestonnac aurait été frappée d'apoplexie. Le médecin fut aussitôt appelé, le confesseur prévenu; les religieuses accoururent, et c'est en présence de la communauté tout entière qu'elle reçut l'Extrême-Onction.

L'agonie se prolongea jusqu'au matin du 2 février. Pendant ce temps, des Pères de la Compagnie de Jésus se relayèrent auprès de l'agonisante pour lui assurer tous les secours spirituels. On avait peu auparavant usé d'un stratagème pour tenter de la peindre : on lui faisait examiner l'esquisse d'un tableau de la Présentation, et l'artiste profitait de la circonstance, pour donner, sous prétexte de retouches, à la prophétesse Anne les traits de la Fondatrice. Elle s'en était aperçue et s'était retirée aussitôt courroucée. L'état de léthargie dans lequel elle se trouvait maintenant parut favorable à un essai nouveau. Mais elle s'en aperçut encore et témoigna par son agitation une telle contrariété, qu'il fallut y renoncer une fois de plus.

Le jour de la Purification, au moment de la messe, durant laquelle les religieuses devaient, selon l'usage, renouveler leurs vœux, la supérieure craignant qu'elle ne mourût avant la fin de la cérémonie, lui fit demander par le P. Martel, son confesseur, d'obtenir de Dieu la prolongation de sa vie jusqu'à l'heure où ses Filles pourraient se trouver réunies auprès d'elle. Elle ne répondit pas, mais le vœu fut exaucé. Les reli-

certainement connue. Il parle « des lettres que celles de Bordeaux ont écrit », mais il n'y a pas vu ce qu'on y a trouvé depuis.

gieuses faisaient leur action de grâce, quand on vint les prévenir que leur Mère allait expirer. Elles accoururent. Le P. Martel pria la mourante d'accorder à la communauté une dernière grâce : sa bénédiction. Elle parut entendre, tourna ses yeux affectueusement vers ses Filles, les regarda une à une, à mesure qu'elles entraient, et, quand toutes furent rassemblées, elle rendit le dernier soupir.

Ces détails merveilleux, les deux premiers historiens les ignorèrent. La chose est d'autant plus étrange qu'ils écrivaient l'un et l'autre sous les yeux, et comme sous la dictée des Filles de Notre-Dame de la maison de Toulouse; et l'un d'eux, dom de Sainte-Marie, de son vrai nom Sanchez, confesseur de la communauté, cinq ans seulement après l'événement.

Quoi qu'il en soit, grande fut l'impression produite sur les religieuses de Bordeaux par cette mort émouvante et tranquille. Doivent-elles se réjouir ou leur faut-il pleurer? Elles viennent de perdre une mère. Elles seront privées désormais de ses instructions, de ses consolations, de ses exemples. Elle ne les conseillera plus; elle ne les protégera plus. Et à mesure que les heures s'écoulent, le souvenir, comme pour aviver encore leurs regrets, fait revivre à leurs yeux, ses grandes œuvres et ses grandes vertus.

Mais un autre sentiment combattait celui-là. Leur Mère était passée des souffrances d'ici-bas aux gloires du Paradis. Elles avaient maintenant, elles en étaient sûres, une protectrice près de Dieu. En revêtant l'habit des Bienheureux, elle n'avait pas perdu ses entrailles de Mère. Rapidement ce sentiment domina tous les autres. La morte que l'on avait revêtue de son costume de religieuse persistait à garder tous les traits d'une personne vivante. Une ou deux fois elle

avait refusé, avec une humilité indignée de se laisser peindre. Le moment était venu de satisfaire la légitime piété de ses Filles. Pour faciliter à l'artiste sa tâche, on l'avait assise sur une chaise, dans sa posture accoutumée. Son visage, dont les rides avaient disparu, avait pris des couleurs si vives, qu'il était « beau, au dire des témoins, comme celui d'un ange. » Son corps avait conservé sa souplesse, les ongles des mains étaient blancs comme neige, les lèvres vermeilles, les yeux ouverts et à fleur de tête, comme pendant la vie. Le chirurgien de la maison déclara qu'il n'avait jamais rien vu de semblable dans un cadavre, et qu'il y avait là du surnaturel.

Le peintre s'était mis à l'œuvre, mais l'œuvre n'avançait pas. A chaque instant il s'arrêtait, mécontent de lui-même. Il retouchait son esquisse, il corrigeait, il reprenait les traits déjà formés, sans réussir jamais à se satisfaire. La beauté qu'il voulait reproduire devenait plus éclatante à ses yeux, à mesure qu'il cherchait à la représenter. Découragé, il gémissait sur ses vains efforts. Les religieuses s'enquirent de sa peine. « Si vous aperceviez, dit-il, ce que je « vois sur ce visage, vous y trouveriez du divin.... « J'ai assez étudié, ajouta-t-il, pour peindre les beau- « tés de la terre, mais non celles qui ont déjà les « grâces du Paradis; » et il termina le portrait, comme il put[1].

La nouvelle s'était vite répandue au dehors que la sainte était morte. Averti par le son des cloches, le public accourut. Ce fut rapidement un concours immense dans la chapelle du monastère. On avait exposé

1. *Dom de Sainte-Marie*, l. I, ch. XI, p. 145-147. — *Histoire de l'Ordre*, l. IX, p. 283.

le corps à la grille du chœur. Chacun voulait le voir, lui faire toucher quelque objet de piété, emporter quelque lambeau de vêtement, quelque légère relique. Bien qu'on n'eût pris aucune des précautions ordinaires en pareil cas, aucun signe de corruption ne se manifestait. Il s'exhalait de ce cadavre une odeur agréable, qui attirait au lieu de repousser.

Les cérémonies funèbres avaient commencé aussitôt. L'église et le chœur des religieuses étaient tendus de noir. Sur les tentures, sur les torches, sur les cierges, sur les parements de l'autel, se détachaient les armoiries de l'Ordre, le chiffre de Marie, surmonté d'une croix fleurdelisée, entrelacée de noir, sur fond bleu. Les religieuses chantèrent l'Office des Morts. Pendant trois jours, on célébra des messes solennelles. Le P. Champeils, de la Compagnie de Jésus, prononça l'oraison funèbre, et invita la communauté à introduire dès ce jour à Rome la cause de la Béatification. L'enthousiasme populaire grandissait toujours. Pour éviter les désordres à craindre d'une piété indiscrète, il fallut cacher l'heure des funérailles. Elles eurent lieu cinq jours après la mort, vers huit heures du soir, sous la présidence de MM. Niat et Caron, vicaires généraux de l'Archevêque [1].

Mais on avait jugé que la sépulture commune ne convenait pas à la Bienheureuse. Au milieu du caveau, sous le chœur des Religieuses, on avait fait dresser sur deux colonnes, un tombeau de marbre; c'est là que fut déposé le corps et que se continuèrent pendant un siècle et demi, les merveilles qui avaient accompagné la mort.

Ces nouvelles produisirent une émotion profonde

1. *Histoire de l'Ordre*, l. IX, p. 284.

dans toutes les maisons de l'Ordre et répandirent partout une grande joie. Comment douter que celle, dont Dieu avait ainsi glorifié la dépouille mortelle, ne fût une puissance au ciel? et on commença à l'invoquer avec confiance. De partout on demandait à Bordeaux de ses reliques. On distribua les grains de son chapelet, des lambeaux de son voile et de son habit, des objets de toute sorte, qui avaient été à son usage, et qui s'en allaient maintenant au loin, agents de grâces mystérieuses pour les âmes et pour les corps.

La Mère de Rieu, qui avait été prévenue merveilleusement naguère à Périgueux, de la mort de la Bienheureuse, éprouva l'une des premières sa protection puissante. Tombée d'une grande hauteur, dans l'obscurité d'une nuit orageuse, sur un monceau de pierres, où son corps eût dû être broyé, elle n'eut aucun mal. La Fondatrice, dont un chapelet qu'elle tenait à la main avait touché le corps, et qu'elle avait, déclara-t-elle, invoquée en tombant, l'avait miraculeusement sauvée.

Ces faits de préservation inespérée, de guérisons soudaines et d'autres merveilles, qui tenaient du prodige, se renouvelaient un peu partout. Ils n'étaient pas rares surtout à Béziers et à Poitiers, dont les maisons possédaient chacune un doigt de la Bienheureuse. A Bordeaux se perpétuait le miracle de la conservation des chairs. Moins d'un demi-siècle après la mort de la « sainte », le tombeau fut ouvert et le prodige constaté. On prit dès lors l'habitude, de remplacer par d'autres, tous les ans, au premier mai, les habits qui couvraient ce corps glorieux, et d'en distribuer les morceaux pour satisfaire la piété des fidèles. Cependant les principales maisons de l'Ordre désiraient mieux; et l'on détacha pour les satisfaire

les deux bras et les mains de la Bienheureuse. Bordeaux n'en gardait pas moins le grand trésor des reliques, toujours entouré de la vénération émue des religieuses, des prières et des hommages de tous ceux que l'autorité ecclésiastique autorisait à l'approcher. L'atmosphère de douceur et de paix, dans laquelle on se sentait baigné sous les voûtes de ce caveau béni, le grand calme qui se faisait dans l'âme, éloignée de tous les bruits terrestres, donnaient à tout l'être l'impression d'un voisinage de Paradis.

Mais un jour vint où la désolation et l'effroi entrèrent dans le monastère. C'était en 1792. La Révolution fermait les couvents et chassait les religieux de leurs cloîtres. Les Filles de Notre-Dame, à Bordeaux, eurent leur tour. Dans la crainte d'une émeute, qui pouvait être sanglante, elles furent invitées, vers la fin de septembre, à se disperser silencieusement. Il fallut s'y résoudre; mais « si douloureux que fut l'abandon de leur saint asile, il y avait pour elles un autre sujet de poignante douleur. Comment laisser dans l'oubli et vouer peut-être à une profanation irréparable le corps toujours intact de leur illustre Mère[1] ? » Elles décidèrent de le sauver à tout prix. Un plan fut combiné « avec l'un des plus nobles descendants de Mme de Lestonnac, » M. de Galatheau. A l'entrée de la nuit, à la lueur de quelques flambeaux, dans le caveau, dont la porte avait été discrètement fermée, la Supérieure, la Mère de Peyferrié, aidée de quelques religieuses, souleva le saint corps de son tombeau de marbre, et le déposa, on devine

1. *Les religieuses de Notre-Dame à Bordeaux, pendant la période révolutionnaire*, par l'abbé Lelièvre, archiviste du diocèse de Bordeaux, p. 8. C'est à cet ouvrage solidement documenté que nous devons les détails qui suivent

avec quel respect, au milieu de quelles émotions, de quelles larmes, dans une caisse de clavecin. Quelques instants après, deux ouvriers, dont on était sûr, enlevèrent le précieux fardeau. Une voiture l'attendait à la porte; elle le déposa, sans éveiller de soupçon, chez le noble parent de la Bienheureuse.

Deux ans après, au plus fort de la Terreur, en 1794, M. de Galatheau était décrété d'arrestation, et une perquisition était ordonnée dans la maison qu'il habitait. Dès le premier instant une caisse de clavecin aperçue sous un lit, dans une chambre écartée, avait attiré l'attention de ses gardes. La caisse portait cette inscription : *Dépôt des Filles de Notre-Dame.* A peine les inquisiteurs en eurent-ils enlevé le couvercle qu'ils restèrent interdits en présence d'un cadavre de femme, dont les chairs étaient desséchées, et qui était revêtu d'un costume de religieuse. La caisse fut transportée à l'hôtel de ville. On sut vite qu'elle contenait le corps de Mme de Lestonnac, et la foule, émue, curieuse, accourut pendant plusieurs jours, pour voir celle que tous appelaient « la sainte ». Enfin ordre vint de l'ensevelir. Une fosse fut creusée dans un terrain inculte, qui dépendait de la municipalité, « sur la gauche, contre un mur, » et les précieux restes, enlevés de la caisse de clavecin, y furent déposés et recouverts.

Vingt-huit ans plus tard, l'Ordre de Notre-Dame était restauré à Bordeaux, non plus rue du Hâ, dont le couvent était devenu propriété nationale, mais rue du Palais-Gallien. Le premier souci des nouvelles Filles de Mme de Lestonnac, fut de retrouver les restes de leur Mère. Trois des religieuses, qui avaient aidé à retirer le corps du tombeau, et une nièce de M. de Galatheau, Mlle de Noaillan, vivaient encore.

Nombreux étaient d'autre part les témoins qui l'avaient visité à l'hôtel de ville, ou avaient assisté à son hâtif et furtif ensevelissement. On fut bientôt en possession des renseignements et des autorisations nécessaires, et le 13 novembre 1822, les fouilles commençaient. Le 23 seulement elles aboutirent. « A une profondeur d'un mètre environ, le long du mur servant de clôture au Mont-de-Piété, apparurent une portion de crâne et un grand nombre d'ossements [1]. » Les médecins légistes, après sérieux examen, n'hésitèrent pas à déclarer que ce crâne « était celui d'une femme âgée, de taille moyenne et de saine conformation. » Une caisse garnie de soie à l'intérieur reçut les saintes reliques.

La commission archiépiscopale, chargée de reconnaître l'authenticité de ce riche trésor, démontra avec une évidence sans réplique qu'on était bien en présence des restes de Mme de Lestonnac. La translation solennelle de la mairie au couvent du Palais-Gallien eut lieu le 28 décembre 1822. Elle se fit au milieu d'un concours immense de fidèles, dont le recueillement n'était interrompu que par ces mots : « On porte une sainte ». Le corps fut déposé au milieu de la chapelle, dans un lieu préparé pour le recevoir. Pendant cinq jours la foule défila pour faire toucher au reliquaire des croix, des chapelets, des médailles, et autres objets de piété, tant on était convaincu que Mme de Lestonnac jouissait déjà de la gloire.

Mais les Filles de Notre-Dame et le diocèse de Bordeaux tout entier avaient une autre ambition; c'était de voir la vénération publique consacrée par l'autorité souveraine de l'Église, c'était de pouvoir rendre

1. Abbé Lelièvre, *op. c.*, p. 243-244.

sur les autels un culte officiel à la Fondatrice. La cause fut introduite à Rome. On sait avec quelle sage lenteur procède le Saint-Siège en semblable matière. Proclamée *Vénérable*, le 19 septembre 1834, c'est seulement plus de soixante ans après, le 23 septembre 1900, que Mme de Lestonnac devait être *béatifiée* par le Pape Léon XIII, dans la basilique de Saint-Pierre.

Ce grand résultat — à dessein retardé jusque-là par la Providence — était atteint à l'heure opportune, à cette aurore du XX^e^ siècle, si menaçante pour l'enseignement chrétien de la jeunesse en France. En face des sectes conjurées contre elle, il était nécessaire que l'Église affirmât ses droits les plus sacrés, en exaltant ceux qui furent dans le passé les éducateurs suscités de Dieu pour disputer l'âme de nos pères à l'impiété et à l'irréligion. Il fallait qu'elle proclamât ses espérances. Pour un Jean-Baptiste de La Salle, pour une Jeanne de Lestonnac, un rôle nouveau commence. Créateurs d'œuvres, que la tempête sociale qui passe a hâte d'emporter, ils se lèvent au ciel de l'Église, lumineux et puissants, comme ces astres, qui apparaissent à l'heure la plus sombre, aux yeux des matelots emportés sur des flots inconnus, pour leur présager le calme qu'ils ramènent, et les guider de leur rayonnement serein et protecteur vers les rivages espérés.

Au moment où Mme de Lestonnac monte sur les autels, deux mille huit cents religieuses de l'Ordre de Notre-Dame, répandues dans les deux mondes, continuent ses traditions de ferveur et consacrent leur zèle à l'éducation de près de vingt mille jeunes filles. Des soixante-dix-sept maisons de l'Ordre, un même vœu s'élève, celui de voir arriver le jour de la canonisation

définitive : « Hâtez ce jour, en manifestant votre puissance par vos bienfaits, ô Bienheureuse Jeanne. Ce sera pour vos amis de la terre et pour toutes vos filles une bien grande joie ; ce sera surtout pour vos filles de France une compensation bien douce au milieu des épreuves, qui vont les jeter dans l'exil. Elles attendront avec une espérance plus résignée, une certitude plus convaincue, le jour de la réparation. Vous qui avez tant aimé les âmes des petits, ne permettez pas que le mal profond, irrémédiable, auquel vous les avez autrefois soustraites, les dévore aujourd'hui. Travaillez par votre intercession, comme jadis par votre dévouement et par votre zèle, à garder des femmes chrétiennes à la France, à conserver chrétienne par elles l'âme de la patrie. »

APPENDICE

STATISTIQUE DE L'ORDRE DES RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME

Composé de 77 maisons, dont 34 en France, 28 en Espagne, 3 en Italie 2 en Angleterre, 9 en Amérique, 1 en Hollande.

AVRIL 1904.

FRANCE

1. Bordeaux. 1607
2. Poitiers. 1618
3. Le Puy. 1618
4. La Flèche. 1622
5. Tournon (Ardèche) 1624
6. Rodez. 1626
7. Toulouse 1630
8. Saint-Flour 1632
9. Limoges. 1633
10. Issoire 1634
11. Narbonne. 1635
12. Salers (Cantal). . . 1647
13. Pradelles (Haute-Loire). 1648
14. Saint-Léonard (Hte-Vienne). 1652
15. Langogne (Lozère). 1659
16. Pamiers. 1817
17. Saint-Geniez (Aveyron). 1818
18. Lautrec (Tarn). . . 1819
19. Carcassonne. . . . 1821
20. Masseube (Gers). . 1821
21. Tournemire (Aveyron) 1823
22. Saint-Julien-d'Empare (Aveyron). . 1825
23. Albi 1827
24. L'Isle-en-Jourdain (Gers). 1833
25. Ussel. 1833
26. Castelnaudary. . . 1834
27. Beaumont (Tarn-et-Garonne) 1835
28. Vienne. 1836
29. Cavaillon (Vaucluse). 1838
30. Villeneuve (Aveyron). 1841
31. Mauriac. 1847
32. Millau 1850
33. Châtillon (Seine). . 1891
34. Castres 1896

ESPAGNE

1. Barcelone 1650
2. Tudéla 1687
3. Tarragone 1698
4. Urgel 1722
5. Saragosse 1744
6. Lérida 1750
7. Solsona 1758
8. Santiago 1759
9. San Fernando . . . 1760
10. Vergara 1799
11. Manrésa 1828
12. Santander 1852
13. Calella (province de Barcelone) 1862
14. Saint-Sébastien . . 1868
15. Valladolid 1880
16. Orduna (Biscaye) . . 1883
17. Almeria 1885
18. Vigo 1886
19. Le Ferrol 1889
20. Xérès de la Frontéra 1889
21. Logrono 1889
22. Santafé-de-Grenade 1890
23. Ciudadela (Mahon) . 1891
24. Torrefarréra 1893
25. Sanlucar-de-Barrameda 1895
26. Cornudella 1896
27. Talavéra-de-la-Reina 1899
28. Bearin-Estella (Navarre) 1904

ITALIE

1. Naples 1826
2. Rome 1834
3. Orviéto 1834

ANGLETERRE

1. Londres 1894
2. Canterbury 1898

AMÉRIQUE

1. Mexico (1re Maison) 1754
2. Mendoza 1780
3. Bogota 1783
4. Irapuato 1804
5. Mexico (2me Maison) 1811
6. Santiago-du-Chili . . 1868
7. Molina 1875
8. Médellin 1899
9. San Carlos (République Argentine) . 1903

HOLLANDE

1. Osel (Brabant-Nord) 1903

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LA FEMME DU MONDE

I. La jeune fille. 1
II. L'épouse. 9
III. La veuve. 13
IV. Premier essai de vie religieuse 21

CHAPITRE II

LA FONDATRICE

I. La préparation. 27
II. Les auxiliaires. 33
III. La fondation 37
IV. La probation 47

CHAPITRE III

LA SUPÉRIEURE

I. L'œuvre : son esprit, son but. 62
II. Le gouvernement de la Fondatrice 70
III. Les résultats. 81

CHAPITRE IV

L'APÔTRE

I. Fondation de Béziers. 94
II. Fondation de Poitiers 106
III. Fondation du Puy. 114

IV. Essai de fondation à Toulouse 118
V. Fondation de Périgueux 124
VI. Fondation d'Agen. 131
VII. Grande épreuve. — Fondation de Rom. . . . 137
VIII. Réhabilitation. — Fondation de Saintes 145
IX. Fondation de Pau. 150
X. Fondation de Toulouse 159
XI. Le lien commun. L'impression des Règles. 168

CHAPITRE V

LES SOURCES DE VIE

I. Les énergies intimes. 176
II. Mort et glorification. 203

52683. — Imprimerie Lahure, 9, rue de Fleurus, à Paris

25164